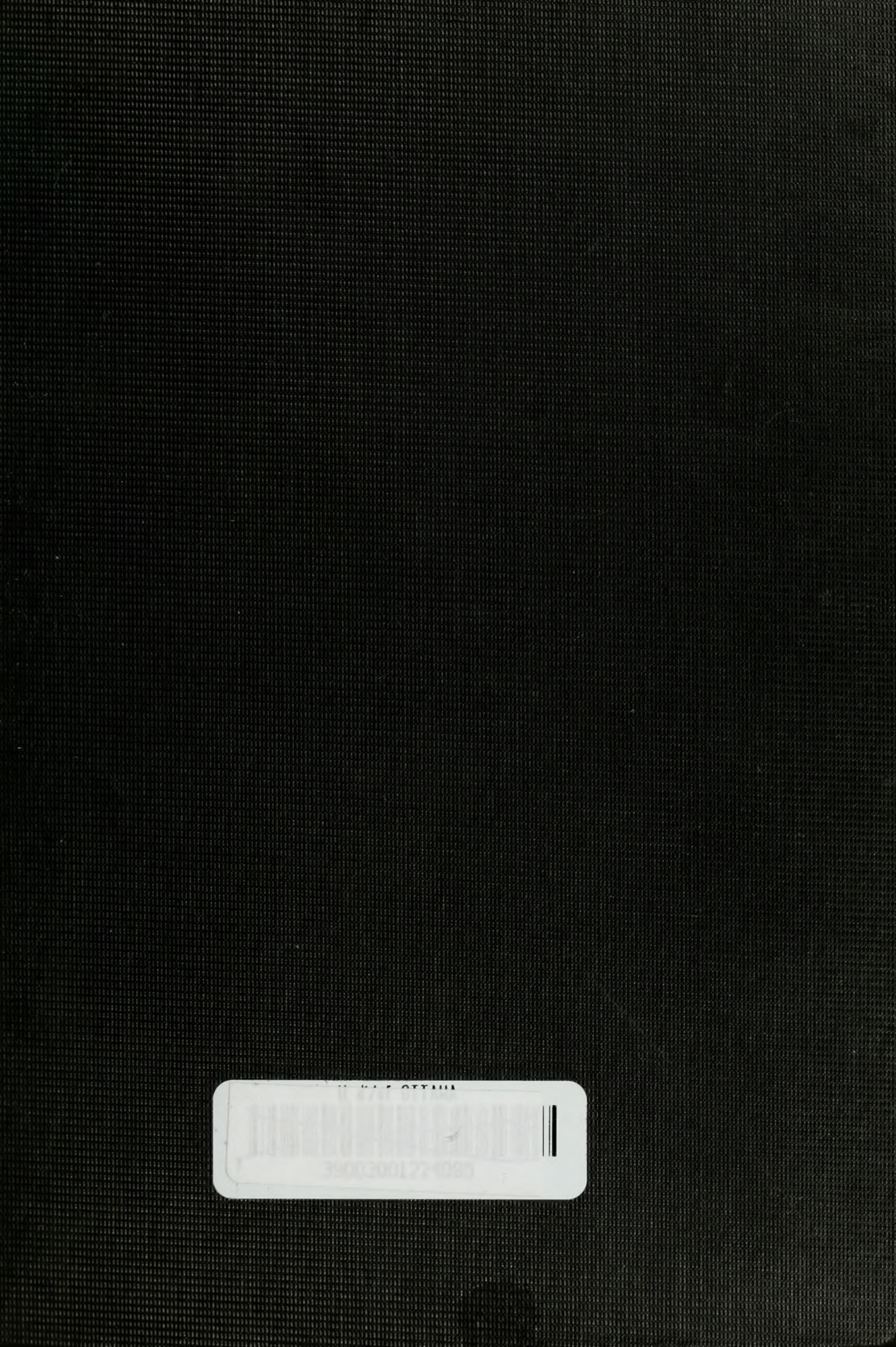


L'ŒUVRE

DE

L'ENSEIGNEMENT

SOUS LE PATRONAGE

DE LA

SOCIETE ST-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

SECTION NOTRE-DAME



1912

> Ceux qui en instruisent plusieurs dans les voies de la justice, brilleront comme les étoiles dans toute l'étendue de l'éternité.
>
> (Dan. XII. 3.)

DIRECTEUR :

LE CURE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME, OTTAWA.

Approuvé :

+ CHARLES HUGUES,

Archevêque d'Ottawa.

Ottawa, 27 juillet 1912.

Nom des Officiers

de la

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN BAPTISTE D'OTTAWA

Section Notre-Dame

Année 1912

Rév. L. N. CAMPEAU, Chapelain.

O. DUROCHER, Président:..........	38 rue Water
ANT. BOUTET, Vice-Président.....	38 rue King
H. DEMERS, Secrétaire	72 rue St-André
P. POIRIER, Com.-Ordonnateur	48 rue Bolton
H. BIGRAS, Auditeur	41 rue de l'Eglise
A. BELANGER, Directeur........	212 rue Bolton
JOS. SOULARD, "	94 rue Cathcart
E. J. POTVIN, "	231 rue de l'Eglise
J. W. RENY, "	95 rue de l'Eglise
M. A. BOYER, "	254 rue St-Patrice
A. E. WATIER, "	114 rue St-André
L. N. A. De LaSALLE "	114 rue de l'Eglise
ALF. WELLARD, "	311 rue St-Patrice
H. LADURANTAYE "	176 rue Cathcart
CHS. BOUVRETTE, "	279 rue Murray
W. J. BEDARD, "	41 rue Botelier
L. G. FINK, "	162 rue Bolton

A tous les amis de l'OEuvre de l'Enseignement

On pourrait nous accuser de témérité en nous voyant entreprendre une œuvre aussi sérieuse, et, certes, pourquoi ne pas l'avouer? les officiers de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ont eu un moment d'hésitation avant de tenter l'exécution de ce projet; mais la confiance les a poussés de l'avant, lorsque les encouragements leur sont venus de la part de Mgr l'Archevêque d'Ottawa.

Cette Œuvre, en effet, prenant naissance, fécondée par les bénédictions de Mgr C. H. Gauthier, nous avons la ferme espérance qu'elle se développera avec rapidité et qu'elle produira de bons fruits.

De plus, comme les règlements l'indiquent, le curé de la paroisse étant le directeur de l'œuvre, la direction nous viendra de bonne source, et le travail nous sera facile.

* * *

Comme nous le disions plus haut, l'œuvre de l'enseignement, recevant l'approbation de Mgr l'Archevêque, nous avions lieu d'espérer qu'elle serait féconde en heureux résultats. La preuve ne tarde guère à venir. Il nous est agréable d'annoncer aux paroissiens de Notre-Dame, et à tous ceux qui s'intéressent à notre œuvre, que, dès sa naissance, l'œuvre de l'enseignement a rencontré des amis généreux qui nous ont fourni les moyens de la faire connaître.

Les employés canadiens-français de l'Imprimerie Nationale ont voulu être les premiers à s'inscrire au nombre des bienfaiteurs, et c'est dans ce but qu'ils ont donné la somme nécessaire pour nous permettre de publier cette brochure.

Au nom du Comité Administratif, nous remercions cordialement les auteurs de ce premier don, et maintenant que l'œuvre est connue, nous espérons rencontrer de généreux souscripteurs, qui profiteront de ce moyen mis à leur disposition pour travailler à l'instruction et à l'éducation des enfants.

On ne nous pardonnerait pas si nous ne faisions pas connaître le nom d'un de nos dévoués officiers de la Société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, M. L. N. A. De LaSalle, qui, le premier, a suggéré l'idée de l'œuvre que nous commençons aujourd'hui.

Qu'il nous soit permis, en terminant, d'attirer l'attention de nos amis sur les annonces qui nous ont été fournies par des maisons et des sociétés canadiennes-françaises de la ville d'Ottawa.

O. DUROCHER,
Président.

Introduction

Désireuse de venir en aide à la jeunesse de nos écoles, la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, soumet aux paroissiens de la Basilique un projet qui rencontrera certainement l'approbation de tous les amis de l'éducation.

Tous les Canadiens-français connaissent le but de la Société St-Jean Baptiste qui est de promouvoir les intérêts religieux et nationaux de notre race. Nous avons cru répondre d'une manière pratique à cet idéal en fondant une œuvre qui pourvoit tout d'abord à l'instruction des enfants.

Les enfants sont les hommes de demain; ce sont eux qui prendront bientôt notre place et qui devront travailler au triomphe de la cause qui nous est chère. Afin que ces hommes de demain soient en état de faire face aux responsabilités qu'ils devront assumer, nous demandons à tous les membres de cette paroisse de seconder nos efforts et de répondre généreusement aux sacrifices que nous osons réclamer d'eux en faveur des enfants.

Lorsque, le premier de l'an 1912, les officiers des Sociétés de Secours Mutuel allèrent présenter leurs souhaits de bonne fête à Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa, Sa Grandeur les entretint du besoin pressant dans lequel se trouve le diocèse au sujet des vocations sacerdotales. D'autre part, la première convention biennale des Canadiens-français d'Ontario a exprimé, par la voix du R. P. Villeneuve, O. M. I., le désir de travailler au recrutement du personnel enseignant. Ayant déjà songé à organiser une œuvre de ce genre, les officiers de la Société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, ont cru qu'ils pouvaient réunir en une seule, et l'œuvre des vocations sacerdotales, et l'œuvre des vocations enseignantes.

C'est pourquoi l'œuvre de l'enseignement renferme un double but, à savoir : favoriser les élèves qui veulent consacrer leur vie au sacerdoce, et encourager les élèves qui veulent devenir instituteurs ou institutrices.

Combien d'enfants sont forcés de quitter l'école ayant à peine atteint l'âge de douze ou treize ans, parce que les parents n'ont pas les ressources pécuniaires suffisantes pour donner à leurs enfants l'éducation qui fera d'eux, plus tard, un prêtre zélé dans leministère, ou un éducateur dévoué dans l'enseignement.

Si notre œuvre reçoit l'encouragement qu'elle mérite, nous pourrons disposer d'une somme d'argent qui nous permettra de venir en aide à quelques enfants bien doués et bien recommandés par leurs Supérieurs.

On dit souvent que les Canadiens-français ne peuvent réussir faute d'argent ; nous croyons remédier quelque peu à cet inconvénient, du moins dans cette paroisse, en nous adressant à tous les paroissiens de Notre-Dame.

La somme demandée n'est au dessus des moyens de personne, Nous voulons tout simplement un peu de bonne volonté de votre part. Que chacun verse au fonds de notre œuvre quelques piastres, et même quelques centins, et vous serez étonnés du bien qui en résultera.

Nous voulons des professeurs expérimentés, capables de répondre aux exigences modernes; l'œuvre de l'enseignement favorisera les jeunes gens et les jeunes filles qui ont des dispositions et assez de dévouement pour y consacrer leur vie. Nous savons que les vocations religieuses et sacerdotales se font rares, et l'une des raisons, c'est que bien des vocations se perdent parceque le jeune homme pauvre n'a pu réaliser le rêve de son enfance; l'œuvre de l'enseignement prendra ce jeune homme au sortir de l'école élémentaire et le conduira à l'Université. N'est-ce pas un légitime orgueil pour tous les paroissiens d'une paroisse de pouvoir dire un jour Ce jeune homme qui monte à l'autel, c'est nous qui lui avons fourni les moyens de répondre à l'appel de Dieu. Et de quelles bénédictions nombreuses Dieu ne favorisera-t-il pas la paroisse qui travaille ainsi à répandre le règne du Christ sur la terre.

Le Comité Administratif de la
Société St-Jean Baptiste d'Ottawa.
Section Notre-Dame.

Quelques Explications

SUR LES STATUTS DE L'OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT

Les statuts de l'œuvre de l'enseignement sont publiés à la fin de cette brochure, et chacun pourra se rendre compte de la manière dont nous avons l'intention de procéder, mais nous croyons qu'il est opportun de donner ici quelques explications qui feront connaître davantage l'esprit de la constitution.

BUT.

Nous voudrions encourager tous les enfants qui désirent compléter leurs études, mais chacun comprendra, comme nous, qu'il n'est pas facile d'étendre indéfiniment le champ de notre action. Si nos revenus nous permettent de venir en aide, tout d'abord, à ceux qui ont des aspirations à la prêtrise ainsi qu'à ceux et à celles qui désirent se faire instituteurs ou institutrices, nous aurons droit de nous réjouir de notre travail.

Il ne serait pas prudent de notre part d'entreprendre de favoriser tous ceux qui veulent s'engager dans l'étude des professions libérales, comme l'étude du droit, de la médecine, etc., Si nous voulions trop étreindre, nous risquerions de manquer le but de notre œuvre. Qu'arriverait-il en effet ? C'est qu'un jeune homme rêvant d'une profession libérale, se dirigerait vers l'Université, aidé de l'œuvre de l'enseignement, et au sortir de son cours classique, n'ayant pas les moyens d'étudier la profession libérale qu'il avait en vue, il serait grandement exposé à tomber dans la classe des désœuvrés. Il est donc sage, pour le moment, de limiter notre protection à ceux qui veulent entrer dans les vocations sacerdotales ou enseignantes.

Et lorsque nous parlons de vocations enseignantes, nous n'entendons pas parler de religieux ou de religieuses enseignantes seulement, mais nous parlons aussi d'instituteurs et d'institutrices laïques.

La noblesse de cette vocation, surtout de notre temps, doit valoir à nos yeux autant, sinon plus, que les professions libérales. Comprenons bien la grandeur du rôle de l'instituteur ou de l'institutrice. Souvenons-nous que l'instituteur chrétien est un artiste qui taille un monument et veut en faire une œuvre d'art. La matière à façonner, c'est l'enfant, doué d'une intelligence et d'une âme immortelle, et l'instituteur doit faire de cet enfant un citoyen honnête et un catholique convaincu. Puisque la mission de l'instituteur est si belle, n'est-il pas juste que nous encouragions les enfants qui veulent se dévouer à cette cause, de préférence à ceux qui recherchent les carrières libérales ?

DIRECTEUR.

Notre œuvre étant tout à fait paroissiale, nous comprenons que la direction de cette oeuvre doit venir du chef de la paroisse, le curé. C'est pourquoi nous nous sommes assurés de son entière collaboration, et les statuts de l'œuvre en font le Directeur ex officio. Fiers de contribuer au succès d'une œuvre aussi importante, nous réclamons, pour toute récompense, la satisfaction d'agir comme de simples ouvriers, marchant sous la conduite de leur chef, le curé, et apportant leur part de travail à l'édification des œuvres paroissiales.

CHOIX DES ELEVES.

Nous ne voulons favoriser que les élèves qui fréquentent nos écoles paroissiales, et encore choisirons-nous de préférence ceux qui auront contribué à l'œuvre soit par eux-mêmes, soit par leurs parents.

Nous ne demandons que quelques centins; aussi croyons-nous qu'aucune famille ne puisse durant l'année, épargner suffisamment pour verser son obole au trésor de notre œuvre. Cette

condition, loin d'être un obstacle aux enfants pauvres, sera plutôt de nature à encourager l'enfant à surveiller ses petites dépenses.

Quel est celui qui ne consacre chaque année, plusieurs centins, voire même plusieurs piastres à des amusements qui ne sont pas de nature à préparer son avenir et à lui indiquer le chemin qui conduit à l'économie. Nous espérons, par ce moyen, apprendre à l'enfant la valeur de l'argent et à lui inculquer l'amour du renoncement, puisqu'il sacrifiera quelque fois un plaisir, au désir de voir figurer son nom sur la liste des bienfaiteurs de l'œuvre de l'enseignement.

LE SOU SCOLAIRE.

L'article 6 des statuts parle des moyens à prendre pour percevoir les fonds destinés à l'œuvre de l'enseignement. Au nombre des moyens que nous avons jugé bon d'adopter, il en est un sur lequel nous voulons insister: c'est la cueillette du sou mensuel dans les écoles. L'Œuvre de l'Enseignement intéresse sans doute les parents qui désirent donner une bonne éducation à leurs enfants, mais l'enfant ne doit-il pas être intéressé davantage puisque c'est lui qui sera le premier à en bénéficier. C'est donc à l'enfant que nous nous adresserons le plus souvent, puisque chaque mois il sera invité à contribuer à l'œuvre pour la somme d'au moins un centin. Nous espérons que les parents lui apprendront à sacrifier une dépense frivole au désir d'apporter sa contribution mensuelle. Si nous considérons la somme énorme que dépensent les enfants en cigarettes, en bonbons, etc., nous aurons une idée des habitudes de folle prodigalité que prennent les enfants dès leur bas âge, alors qu'il vaudrait mieux leur enseigner que l'argent leur est prêté par Dieu pour l'employer àu bien.

Inutile de parler ici des *vues animées* qui ne préparent guère la jeunesse à des choses sérieuses. Petits garçons et petites filles des écoles, nous nous adressons à vous d'une manière particulière et nous vous disons: A votre âge on est généreux, l'égoïsme n'a pas encore flétri votre cœur. Vous voulez rendre tout le monde heureux, eh bien! quittez ces amusements qui vous sont funestes, renoncez au danger qui vous menace en portant à votre bouche le poison de la cigarette, ou en allant repaître vos yeux du spectacle dangereux des vues animées, et l'argent que vous

auriez consacré à ruiner votre inteligence et à blesser votre cœur, donnez-le généreusement à l'Œuvre de l'Enseignement. Un jour cet acte de générosité vous permettra de compléter vos études et vous ouvrira un brillant avenir.

ASSOCIATION D'EDUCATION.

Nous n'avons pas à faire connaître le bien accompli par cette Association en faveur de l'éducation, et le bien qu'elle est appelée à faire dans l'avenir ; aussi avons-nous pensé que notre œuvre ne devait pas ignorer cette Société qui s'occupe, sur un terrain plus vaste que le nôtre, de l'Œuvre de l'Enseignement. Au mois de janvier 1911, une collecte, faite dans la paroisse, au profit de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, a produit la somme de près de trois cents piastres. Cette quête se continuera chaque année par les officiers de la St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, mais le surplus de cent piastres sera versé au fonds de l'Œuvre de l'Enseignement.

Cette manière de partager les fonds évitera une double quête dans la paroisse, et puisque vous ne serez appelés à donner qu'une seule fois, nous espérons qu'en retour des sacrifices qu'ils s'imposeront, les officiers de la Société St-Jean-Baptiste recevront partout un généreux accueil.

Nous avons même prévu que des personnes mieux favorisées des biens de la fortune, seront heureuses de faire des dons particuliers, et nous avons inséré, dans nos règlements, les conditions requises pour devenir Protecteur ou Patron de l'Œuvre de l'Enseignement.

DEPOSITAIRE DES FONDS.

Comme nous le disions plus haut, nous ne voulons être que d'humbles zélateurs au service d'une œuvre tout à fait paroissiale. Nous désirons sacrifier notre temps et nos énergies aux moyens à prendre pour faire tomber dans la caisse de l'Œuvre de l'Enseignement le plus d'argent possible. C'est pourquoi nous n'avons pas même songé à être les dépositaires des fonds, considérant que le curé de la paroisse doit être lui-même le gardien du trésor. C'est à lui que nous remettrons les argents perçus, et c'est en son nom qu'ils seront déposés à la banque.

Si plus tard, nos successeurs, les officiers de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ne jugeaient pas à propos de continuer notre œuvre, le curé de la paroisse aura pleine liberté de choisir ses zélateurs en dehors des membres du Comité administratif de la Société St-Jean-Baptiste et de continuer ainsi l'œuvre que nous voulons voir vivre toujours.

BULLETIN PAROISSIAL.

Le moyen par excellence de donner pleine et entière satisfaction à tous les bienfaiteurs de l'œuvre, c'est de faire connaître minutieusement les revenus et les dépenses. Un bulletin paroissial donnera chaque année un compte exact de la manière dont nous aurons administré la caisse.

Si nous recevons tous les encouragements auxquels nous nous attendons, nous nous proposons de publier ce bulletin chaque mois afin d'intéresser davantage tout le monde à notre œuvre.

Un bulletin paroissial est, à la vérité, la revue la plus intéressante dans une paroisse, et les nouvelles que l'on y publie sont de nature à resserrer les liens de l'esprit de famille.

NOS ŒUVRES ANTECEDENTES.

Nous réitérons notre appel à tous les paroissiens de la Basilique et nous les exhortons à encourager fortement l'œuvre que nous osons entreprendre.

Nous croyons pouvoir affirmer sans crainte que les officiers de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ont déjà donné des preuves de leur dévouement à la cause religieuse et nationale. Le travail qui s'est fait pour le retour des Frères des Ecoles Chrétiennes à l'école Guigues ne nous est pas étranger; nous y avons apporté notre humble concours.

Une autre œuvre que nous désirons voir florissante, c'est l'œuvre accomplie par l'Asssociation Canadienne-Française d'Education d'Ontario. Une quête faite dans la paroisse par les officiers de notre Comité a donné près de trois cents piastres.

Au mois de mai dernier, sur l'invitation de M. le Curé de la paroisse, nous avons accepté de recueillir les souscriptions en faveur du Congrès de la langue française, à Québec, et nous avons remis la somme assez rondelette de quatre cent trente piastres.

Voulant encourager les enfants des écoles nous avons donné des récompenses, dans l'espace de quelques années, pour la somme d'environ mille piastres. C'est ainsi que toujours nous étions sur la brèche lorsqu'une cause religieuse ou nationale réclamait notre dévouement.

Il ne nous appartient pas de faire notre éloge, mais si nous rappelons ces faits, c'est en vue de montrer que notre travail du passé doit inspirer confiance pour l'avenir.

Nous comprenons que l'Œuvre de l'Enseignement est de beaucoup supérieure à nos œuvres déjà entreprises dans le passé; c'est pourquoi nous y apporterons encore plus de dévouement, afin de persuader aux paroissiens de Notre-Dame que la Société St-Jean-Baptiste n'est pas une Société de parade seulement, mais qu'elle sait joindre aux paroles, une action vraiment efficace dans le bien.

CONCLUSION.

Pour obtenir ce résultat sachons inspirer à l'enfant le zèle et l'amour de tout ce qui est grand.

Comme le disait le Rév. P. Villeneuve, O.M.I., dans sa causerie sur le recrutement des vocations à l'enseignement bilingue dans Ontario: "Les enfants veulent faire grand: à nous de leur indiquer où se trouve la vraie grandeur. Leurs âmes sont des terres vierges, prêtes à recevoir tous les germes: si on y sème des désirs d'apostolat et de dévouement pour les grandes causes de l'Eglise et de la Société, ces germes lèveront et porteront leurs fruits. Notre inaction et notre réserve, au contraire, pourraient être cause que des ambitions moins généreuses et des rêves moins honnêtes naissent dans ces cœurs d'enfants et amoindrissent les rendements de leurs vies."

L'œuvre de l'enseignement développera ces germes de vocations sacerdotales et enseignantes, et plus tard, lorsque nos volontés fatiguées et nos bras affaiblis demanderont un peu de repos, nous contemplerons, avec orgueil, une légion de prêtres zélés et d'instituteurs dévoués qui seront sur ce sol d'Ontario les généreux défenseurs de la religion et de la patrie.

STATUTS

de

L'OEUVRE DE L'ENSEIGNEMENT

ARTICLE 1. — NOM.

L'Œuvre de l'Enseignement.

ARTICLE 2. — BUT.

A) Venir en aide aux enfants pauvres de la paroisse pour les aider à compléter leurs études en vue d'en faire des éducateurs ou des éducatrices.

B) Les élèves pourront être envoyés soit à l'Université d'Ottawa, soit à l'Académie de Lasalle, soit à l'Ecole d'Youville. .

ARTICLE 3. — DIRECTEUR.

Le curé de la paroisse est, ex-officio, directeur de l'œuvre.

ARTICLE 4. — COMITE ADMINISTRATIF.

Les officiers de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, sont, ipso facto, les officiers de l'Œuvre de l'Enseignement et en forment par conséquent, le Comité administratif.

ARTICLE 5. CHOIX DES ELEVES.

A) Ne peuvent être recommandés à l'Œuvre de l'Enseignement que les enfants qui fréquentent les écoles de la paroisse de Notre-Dame.

B) N'auront droit d'être recommandés à l'Oeuvre de l'Enseignement que les enfants qui auront contribué à cette œuvre soit par eux-mêmes, soit par leurs parents.

C) Un certificat de bonne conduite et d'aptitude sera exigé des maîtres ou des maîtresses.

D) Les officiers de l'Œuvre de l'Enseignement ne protégeront que les enfants recommandés par le curé de la paroisse ou par les prêtres qui s'occupent des écoles.

ARTICLE 6. — PERCEPTION DES FONDS.

A) Les officiers de l'Oeuvre verront aux moyens à prendre pour organiser le sou mensuel dans les écoles de la paroisse.

B) Chaque année une quête sera faite à domicile par les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame.

C). Ces deux moyens de percevoir les fonds n'excluent pas les autres moyens de perception.

ART. 7—DONS PARTICULIERS.

A) Celui qui fera un don de cinq piastres recevra le titre de "Protecteur de l'œuvre de l'enseignement".

B) Celui qui fera un don de dix piastres recevra le titre de "Patron de l'œuvre de l'enseignement".

ART. 8— DEPOSITAIRE DES FONDS.

A) Le secrétaire-trésorier de l'Association Saint-Jean Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ira chaque mois dans les écoles de la paroisse percevoir les argents recueillis par les maîtres ou par les maîtresses.

B) Les fonds destinés à l'œuvre de l'enseignement seront déposés chaque mois entre les mains du curé de la paroisse.

ART. 9— REPARTITION DES FONDS.

A) Un montant déterminé par le comité administratif pourra être, chaque année, consacré à l'achat de récompenses pour les élèves des écoles paroissiales.

B) Un montant de 75 à 100 piastres sera donné chaque année à l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario.

C) Des élèves seront envoyés soit à l'Université d'Ottawa, soit à l'Académie de la Salle, soit à l'école d'Youville.

ART. 10—BULLETIN PAROISSIAL.

A) Un bulletin paroissial donnera en détail l'état des recettes et des dépenses, au moins une fois l'année.

B). Le bulletin publiera également le nom de tous les bienfaiteurs et la somme exacte de l'argent donné par chacun.

ART 11.

Les statuts de l'œuvre de l'enseignement ne peuvent être amendés sans la volonté des deux tiers de tous les membres du comité administratif.

Nom des Officiers

de la

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

Section Notre-Dame

Année 1913

Rév. L. N. Campeau, *Chapelain.*

O. Durocher, *Président.* - - - - - - -	38 rue Water
J. F. H. Laperriere, *1er Vice-Président* -	61 rue de l'Eglise
Henri Bigras, *2me Vice-Président* - - -	41 rue de l'Eglise
H. Demers, *Trésorier* - - - - - - - -	72 rue St-André
Waldo Guertin, *Secrétaire* - - - - - -	21 rue St-André
P. Poirier, *Commissaire-ordonnateur* - - -	48 rue Bolton
Joseph Bigras, *Auditeur* - - - - - - -	81 rue de l'Eglise
L. N. A. De LaSalle, *Directeur* - - -	114 rue de l'Eglise
J. C. Pinard, " - - -	211 rue Cathcart
C. A. Latour, " - - -	59 Ave. Laurier
Nap. Caseault, " - - -	211 rue Water
L. O. Fink, " - - -	162 rue Bolton
Joseph Soulard, " - - -	94 rue Cathcart
M. A. Boyer, *Représentant à l'Exécutif* -	254 rue St-Patrice
J. E. Mailhot, " " -	39 rue Bolton

A tous les amis de l'OEuvre de l'Enseignement.

Les élections des officiers de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, ont eu lieu à la fin du mois d'octobre, et ceux qui ont été élus veulent, à l'exemple de leurs prédécesseurs, travailler avec ardeur en faveur de l'Œuvre de l'Enseignement.

Cette œuvre, nous n'avons pas besoin de vous en parler longuement, puisqu'une brochure publiée au mois d'août, et distribuée dans toutes les familles, vous faisait connaître le but et la manière dont nous avions l'intention de procéder à son organisation.

Nous invitions, alors, tous les paroissiens à se montrer généreux pour cette œuvre dont le but est de venir en aide aux enfants pauvres, pour les aider à compléter leurs études. Nous sommes heureux de dire, aujourd'hui, qu'un bon nombre de personnes se sont déjà fait un devoir de répondre à l'appel qui leur fut fait, et nous avons pu réaliser un certain montant, qui sera destiné aux enfants bien recommandés par leurs supérieurs.

Comme vous avez dû le voir dans la brochure du mois d'août, une collecte sera faite chaque année au profit de l'œuvre de l'Enseignement. Nous n'avons pas voulu commencer cet automne, mais ne perdez pas patience, quand viendra le mois de juin, les officiers de la société St-Jean-Baptiste seront heureux de vous tendre la main et de recevoir l'offrande généreuse que vous vous empresserez de leur donner.

En attendant cette collecte, ceux dont le portefeuille est mieux garni peuvent très bien trouver une occasion favorable d'encourager notre œuvre.

Nous lisons dans les statuts de l'œuvre, à l'article 7, page 15 :

(A) Celui qui fera un don de cinq piastres recevra le titre de "Protecteur de l'Œuvre de l'Enseignement."

(B) Celui qui fera un don de dix piastres recevra le titre de "Patron de l'Œuvre de l'Enseignement."

Quelques bienfaiteurs sont déjà inscrits comme protecteurs ou patrons, nous invitons tous ceux qui peuvent entrer dans une de ces catégories à se montrer généreux et à verser dans notre caisse, même au prix de quelques sacrifices, le montant demandé. Nous espérons qu'ils seront nombreux ceux qui veulent réellement se dévouer pour procurer aux enfants une instruction aussi complète que possible.

La collecte du sou mensuel est établie dans les écoles et nous sommes heureux de constater que les enfants se font un devoir d'apporter chaque mois leur contribution.

Ajoutons, comme le dit le rapport annuel cité dans cette brochure, que le dévouement des religieux et des religieuses est de nature à rendre facile la collecte du sou mensuel. Ce sont eux qui s'imposent ce travail et qui invitent les enfants à être fidèles à apporter régulièrement leur contribution.

Si quelques enfants n'ont pas encore répondu avec assez d'empressement aux exhortations de leurs maîtres et maîtresses, c'est que l'œuvre n'est qu'à son début. Nous osons croire qu'ils se laisseront bientôt entraîner par l'exemple de leurs petits compagnons.

Les officiers de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, promettent d'apporter tout leur dévouement pour assurer le succès de l'œuvre de l'Enseignement; ils espèrent qu'en retour, tous les paroissiens de la Basilique comprendront les sacrifices qu'ils s'imposent et qu'ils les seconderont de tous leurs efforts.

La crise par laquelle nous passons, à l'heure présente, prouve suffisamment qu'il est de toute nécessité de préparer les hommes pour la lutte. Cette lutte se continuera peut-être encore durant de longues années, à nous de préparer les hommes de demain, afin qu'ils soient en état de faire triompher les principes qui nous sont chers.

Le Comité de rédaction.

Rapport Annuel

DE L'ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE.

---

*Rapport annuel très intéressant. — **Association d'Education.**— Le Congrès de la Langue française. — Récompenses aux écoliers. — Bibliothèques scolaires. — L'Oeuvre de l'Enseignement. — Le Sou scolaire.*

A la dernière séance de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, le secrétaire, Monsieur Hubert Demers, a présenté un intéressant rapport dont nous recommandons la lecture à tous les paroissiens de la Basilique. Après avoir fait connaître l'état financier de la société, M. Demers met sous les yeux des auditeurs le tableau des œuvres accomplies durant l'année:

La Société Saint-Jean-Baptiste a pour but de procurer aux Canadiens-français les moyens de faire progresser leurs œuvres religieuses et nationales. Nous nous sommes efforcés, en autant que nos faibles ressources nous le permettaient, de remplir dignement la tâche qui nous était confiée. Nous avons, pour répondre à la confiance de nos compatriotes, entrepris quelques œuvres que nous sommes heureux de mentionner dans ce rapport.

Pour plus de clarté, nous diviserons en cinq parties la suite de notre travail, parlant tout d'abord de l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario; rappelant ensuite la part que nous avons prise au Congrès de la langue française à Québec. En troisième lieu, nous dirons un mot des récompenses accordées aux enfants de nos écoles, puis nous attirerons votre attention sur l'œuvre des bibliothèques scolaires. Pour clore ce rapport, nous mettrons sous vos yeux notre œuvre par excellence, l'Œuvre de l'Enseignement.

L'Association d'Education.

Nous traversons actuellement une crise terrible dans la pro-

vince d'Ontario. Des lois injustes veulent faire disparaître de l'école "le doux parler de France". Cette langue française que nous avons apprise sur les genoux de nos mères, nous voulons quelle vive dans l'âme de nos enfants, mais voilà que des esprits étroits ont cru le moment propice de la faire disparaître. On s'efforce d'enlever à nos enfants les moyens d'apprendre la langue française, espérant peut-être arriver plus facilement à effacer du cœur des Canadiens-français la foi de leur baptême.

Heureusement qu'une association nationale, bien organisée et dévouée à nos intérêts, veille sans cesse, afin que nos droits soient respectés.

C'est elle qui nous protège, nous avertit à temps des dangers qui nous menacent, nous trace la ligne de conduite à suivre dans la lutte, afin de renverser les obstacles et de triompher des adversaires.

Vous avez reconnu l'Association Canadienne-française d'Education de l'Ontario. C'est elle qui nous encourage aux heures difficiles et c'est pourquoi elle mérite l'appui de tous les Canadiens-français. Le comité administratif de la section Notre-Dame a compris le bien que cette association nationale avait fait, et était appelée à faire dans l'avenir, aussi s'est-il formé en comité paroissial de cette association. Notre comité se fait toujours un devoir d'appuyer fortement le comité exécutif de l'Association d'Education chaque fois qu'une question nationale est en jeu.

Nous savons de plus que l'argent est le nerf de la guerre, et au lieu de donner notre appui moral seulement, nous avons jugé très convenable de fournir à l'Association, chaque année, une somme d'environ cent piastres. Ce montant est prévu dans les statuts de l'Œuvre de l'Enseignement.

Congrès de la langue française.

Il suffit de prononcer ces mots: Congrès de la langue française, pour que tous les Canadiens-français revivent, dans leur mémoire et dans leur cœur, les jours heureux du mois de juin, qui réunissaient dans la vieille ville historique de Québec, la grande famille canadienne-française. Toutes les sociétés, de même que

tous les individus de cette famille, étaient invités à prendre part à ces fêtes nationales. La Société Saint-Jean-Baptiste devait être la première à répondre à l'appel. La section Notre-Dame s'est immédiatement mise à l'œuvre afin d'apporter sa modeste contribution au succès de ce grand ralliement.

Les organisateurs du Congrès demandaient tout d'abord des adhésions: la section Notre-Dame en a envoyées plus de 800. Nous comprenons qu'un travail aussi gigantesque que celui de l'organisation du Congrès de la langue française, exigeait des dépenses énormes, aussi rien d'étonnant si le comité des finances fit appel à la générosité de tous les Canadiens-français. Nous ne pouvions manquer de répondre à sa demande, et au mois de mai, une somme de $430.00 lui était envoyée.

Récompenses aux élèves.

Depuis plusieurs années déjà, les officiers de la section Notre-Dame s'occupent de collecter chez les parents une certaine somme d'argent, destinée à donner des récompenses aux élèves à la fin de l'année scolaire.

Notre comité s'est encore imposé ce travail cette année, et c'est avec le résultat de cette collecte que des prix furent distribués aux enfants de l'Ecole Guigues à la fin du mois de juin. C'est à cette occasion que les parents furent invités à assister à une grande séance publique, donnée par leurs enfants à l'Académie de Lasalle.

Bibliothèques Scolaires.

Une distribution solennelle de prix exige toujours un travail considérable de la part des instituteurs et institutrices, et les livres qui sont distribués aux enfants sont souvent peu appréciés dans les familles. C'est pourquoi, sans renoncer définitivement à donner des prix dans les écoles, nous avons cru que la fondation de bibliothèques scolaires serait un moyen excellent et plus pratique d'encourager les enfants. Une petite bibliothèque dans chaque école paroissiale, pourvue de livres vraiment utiles à la jeunesse, apprendra à l'enfant, dès son bas âge, le genre de lecture qu'il doit adopter.

Peu de livres seront achetés chaque année, mais un choix judicieux sera fait de tous les ouvrages qui seront mis à la disposition des enfants.

Le Comité recommande aussi un choix spécial des livres d'auteurs canadiens-français. Nous voulons que nos enfants s'instruisent de l'histoire de leurs ancêtres, qu'ils voient ce que leurs devanciers ont fait sur ce sol du Canada, afin qu'à leur tour, ils puissent continuer l'œuvre de leurs pères et faire fleurir sur cette terre de la Nouvelle-France, les vertus que le peuple canadien-français n'a cessé de cultiver avec héroïsme, pour la gloire de son Dieu, le triomphe de sa foi et l'honneur de sa patrie. C'est en parcourant les glorieux faits d'armes des anciens que les enfants se diront: "Ce que nos pères ont fait avec si peu de ressources, nous devons l'accomplir nous aussi sans redouter les difficultés." En fondant ces bibliothèques scolaires nous avons cru rencontrer l'approbation de tous les membres de la section.

L'Oeuvre de l'Enseignement.

Une œuvre que nous chérissons par-dessus tout, c'est l'œuvre de l'Enseignement. Une brochure publiée à plusieurs milliers d'exemplaires a déjà fait connaître le but de cette œuvre, et la manière dont doivent procéder les organisateurs, pour la conduire à bonne fin. Combien d'enfants sont forcés de quitter l'école ayant à peine l'âge de douze ou treize ans, parce que les parents n'ont pas les ressources suffisantes pour donner à leurs enfants l'éducation qui fera d'eux, plus tard, un prêtre zélé ou un éducateur dévoué dans l'enseignement. C'est pour venir en aide à ces enfants que le comité administratif de la section Notre-Dame a fondé l'œuvre de l'enseignement.

Monseigneur l'archevêque a approuvé l'œuvre, et l'a encouragée.

Le sou scolaire est déjà établi dans toutes les écoles de la paroisse, et nous sommes heureux de constater que les élèves montrent, par leur empressement à apporter leur contribution, qu'ils sont attachés à cette œuvre et qu'ils en apprécient les bienfaits pour l'avenir.

Ajoutons que le dévouement des religieux et des religieuses est de nature à rendre facile la collection du sou mensuel. Ce sont eux qui s'imposent ce travail et qui invitent les enfants à être fidèles à apporter régulièrement leur contribution.

Un tel commencement ne peut qu'encourager les promoteurs de l'œuvre, et nous espérons que tous les citoyens seront heureux de contribuer largement chaque fois qu'ils seront invités à le faire.

O. DUROCHER, *Président.* H. DEMERS, *Sécrétaire.*

Les Vocations Sacerdotales.

L'Œuvre de l'Enseignement veut donner à l'enfant les moyens de compléter ses études afin que nous puissions faire de lui, plus tard, un prêtre zélé dans le ministère ou un éducateur dévoué dans l'enseignement.

Il est donc très à propos de reproduire dans cette brochure le travail publié, il y a quelques semaines, dans le Moniteur de Hawkesbury. Monsieur l'abbé T. Allard, qui est l'auteur de cet article, exhorte les instituteurs et les parents à développer dans l'âme de l'enfant, les germes de vocation sacerdotale que Dieu y a placés.

"Les maisons d'éducation ont ouvert leurs classes depuis septembre dernier. Maîtres et maîtresses sont à leur poste, à l'œuvre de l'instruction de la jeunesse. De part et d'autre, on escompte l'avenir; et on voudrait réaliser la plus grande somme possible d'une science solide et pratique. Maintenant que maîtres et élèves sont pleinement entrés dans l'exercice des travaux ordinaires de l'année, je crois arriver en temps opportun pour attirer l'attention de tous sur un sujet particulier: je veux parler des vocations sacerdotales.

Parmi les obligations que les éducateurs ont à remplir, se trouve celle de travailler au recrutement des prêtres. A toutes les

nécessités de la vie présente, Dieu, dans sa bonté, vient à point susciter le zèle et les dévouements. Confiant dans l'action de la Divine Providence, je sollicite de nouveau, pour l'œuvre des vocations sacerdotales, le concours de tous ceux qui dirigent et instruisent la jeunesse.

C'est surtout à l'école et dans les séminaires, que les zélateurs de cette œuvre peuvent efficacement travailler, en faveur des jeunes âmes privilégiées que Dieu appelle au sacerdoce. Mais le prêtre, dans sa paroisse, sera toujours le grand facteur de l'organisation du recrutement sacerdotal. Sa direction sage et soutenue est nécessaire, pour la mise en pratique des trois moyens qui y sont employés; je veux dire: la prière, la propagande et l'aumône.

Je n'appuierai pas sur les besoins toujours grandissants de nouveaux sujets ecclésiastiques; car nous sommes tous témoins de la souffrance des âmes, à cause de la rareté des prêtres. Et, il ne peut non plus être question de rester indifférents ou inactifs dans la recherche et la culture des vocations sacerdotales; car nous mériterions alors la réprimande du Divin Maître, quand il dit: "Pourquoi demeurez-vous oisifs tout le jour? Allez, vous aussi, travailler à ma vigne."

Le travail qui semble s'imposer à nous tous présentement, c'est de découvrir et préparer de bons sujets, qui offrent des marques sérieuses de vocation au sacerdoce; et de prendre les moyens de leur en ouvrir la porte, pour qu'ils y entrent nombreux, et avec la préparation convenable à cet état.

Comme premier moyen et le plus efficace, permettez que je mentionne celui que tous les maîtres de l'éducation sacerdotale nous indiquent; je veut dire: la prière sous toutes ses formes. Ils s'appuient en cela sur l'expérience et les exemples de Notre-Seigneur. Il s'agit de la prière du prêtre, des parents, des zélateurs et zélatrices; sans oublier celle de l'enfant. C'est lui surtout qu'il importe d'intéresser, en première instance, à tout ce qui touche à l'œuvre des vocations. La prière de cette âme jeune et pure arrivera toute agréable et plus vite au Cœur du Divin Maître, qui lui inspirera des pensées généreuses."

J. T. ALLARD, ptre.

Qui sera le petit patriote ?

Un bel exemple à suivre.

Ceci se passait au mois de novembre 1909. Les Canadiens-français d'Ontario préparaient, avec enthousiasme, leur premier Congrès d'Education, qui devait réunir à Ottawa plus de douze cents délégués.

Voici ce que le Volume-Souvenir du Congrès raconte dans une de ses pages :

"Dans nos écoles, nos enfants se sont montrés généreux. En voulez-vous un exemple ? Prenons-le à l'école Guigues d'Ottawa. La directrice a souvent parlé à ses élèves de la belle œuvre du Congrès. Joseph Roby, un petit patriote de treize ans, a compris. Il prie son père de lui peindre un gentil paysage. Puis, on le voit, son tableau sous le bras, frapper un peu à toutes les portes. Dans les premiers jours de décembre, il se présente chez la directrice de l'école et lui remet cinq dollars et cinquante cents en disant : "Pour le Congrès, ma sœur".

Eh ! bien, oui, mes petits amis, c'est un des vôtres qui s'ingéniait ainsi à venir en aide à ses compatriotes. Aujourd'hui, l'Œuvre de l'Enseignement vous demande la même générosité, et elle la demande expressément pour vous. L'argent que vous apporterez chaque mois, à vos maîtres et à vos maîtresses, servira à votre instruction et à celle de vos compagnons.

A vous donc de vous imposer quelques sacrifices afin d'apporter votre contribution mensuelle. Allons donc, un peu de générosité, et songez que l'argent que vous donnez à l'œuvre de l'enseignement est un dépôt que vous faites dans une banque précieuse, la banque de la charité.

En 1909, il s'est trouvé un petit patriote pour donner la jolie somme de cinq piastres, en 1912 qui sera le petit patriote ?

Un grand secret.

Lorsque vous faites une promenade à travers les rues de la ville, n'avez-vous pas remarqué combien sont nombreux les petits magasins de bonbons? Il n'y a pas longtemps de cela, je me surpris à examiner, à une fenêtre d'un de ces magasins, trois ou quatre rayons enjolivés de bonbons. Il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses. La curiosité aidant, j'entre dans le magasin. Une petite vieille, assise derrière le comptoir, tricotait un bas de laine ou reprisait une chaussette en attendant la clientèle. Il faut avouer que la clientèle ne se faisait pas trop attendre, car la clientèle des magasins "sucrés" est ordinairement fidèle et nombreuse.

Tous les enfants de tous les temps et de tous les pays sont généralement friands de ces petites "douceurs", et les enfants d'Ottawa ressemblent beaucoup aux autres sous ce rapport.

Le bas de laine s'achevait donc lentement, car la bonne vieille voulait avant tout, donner satisfaction à la jeunesse turbulente qui se pressait autour d'elle. Une petite fille demandait une palette de chocolat, une autre préférait un sac de blé-d'inde. Un pétit garçon se prononçait en faveur de la "gum red jacket", pendant que son compagnon, se sentant la vocation au militarisme, achetait un bonbon en forme de carabine Ross. Un bambin, plus fortuné que les autres, se fit donner un petit bateau, monté en "dragées", ce n'est pas une preuve en faveur de la marine.

Un petit bout d'homme, ayant à peine deux ans, voulut lui aussi faire son emplette. Il était incapable de parler mais il montra du doigt sa marchandise préférée. Il remit un sou dans la main de la vieille, et s'en fut rejoindre sa petite sœur, tout en dégustant une boule sucrée attachée au bout d'un petit bois. Et c'est ainsi que les sous qu'on donne aux enfants sont fondus avant la fin de la journée. Sans être autorisé à faire une enquête, j'interroge la vendeuse. "Voyons, la mère, est-ce que ce commerce aide un peu à garnir la bourse? Les pièces d'un sou s'ajoutant les unes aux

autres, vous devez, quand vient le soir, trouver au fond du tiroir, pour le moins, vingt-cinq à trente sous?'' En souriant, la vieille me répondit : — ''Je vous le dis à vous, mais gardez bien le secret.'' — ''N'avez crainte, la mère, pour un secret je m'y connais.'' —''Eh! bien, monsieur, sachez que dans cette petite épicerie, il se vend, en moyenne, pour deux piastres de bonbons chaque jour.''

—''Deux piastres! mais vous n'y pensez pas?''

—''Aussi vrai que je dois rendre bientôt mon âme à Dieu, je vous assure que je dis la vérité.'' — ''Mais alors, on doit vendre davantage, dans les magasins qui sont mieux garnis que le vôtre''! —''Vous ne vous trompez pas, monsieur, et j'ai même entendu des commis se plaindre du surcroît d'ouvrage que leur imposaient ces ventes ''à la cent'', alors qu'ils n'ont pas trop de temps à eux pour donner satisfaction aux clients mieux ''kopés''.

Je quittais l'humble magasin pendant que deux ou trois moussaillons me heurtèrent dans la porte tant ils avaient hâte d'échanger leur fortune pour un bonbon quelconque. Je m'éloignais rêveur, et j'entendais la vieille marchande qui disait de sa voix la plus forte: ''Ne vous pressez pas trop les enfants, vous serez tous servis comme il faut''.

En m'en allant, sur la rue, je ne pouvais chasser de mon esprit cette réflexion: ''Deux piastres chaque jour, ce qui fait plus de six cents piastres par année!'' Et dans la Basse-Ville, combien y a-t-il de magasins de ce genre? Une cinquantaine pour le moins. Multipliez six cent par cinquante et vous atteignez la somme fabuleuse de 30,000 piastres!

Est-il possible de s'imaginer que les fils et les filles de nos ouvriers consomment en bonbons, chaque année, la somme de 30,000 piastres? Et pourtant, ce n'est pas une exagération, la vieille, qui n'avait aucun intérêt à me tromper, m'a bien assuré que dans les plus petits magasins, on vendait, en moyenne, pour deux piastres de bonbons par jour. Que penser alors des magasins dans lesquels le commerce se fait sur une plus grande échelle! Prenons la moitié de cette somme et figurons-nous le nombre de petits garçons et de petites filles qui pourraient compléter leurs études dans les collèges et dans les couvents. Je continuais toujours ma route, pendant que ces idées me trottaient dans la tête, et je rencontrais des petits en-

fants à moitié vêtus, chaussés de souliers dont la semelle était divorcée depuis longtemps avec les talons. A tous, je posais la question: "Où vas-tu, ma bonne fille? Et toi, mon petit gars?" Et chacun de répondre: "Au magasin de madame X...."

J'étais tenté de leur dire: "Oh! non, n'allez pas gaspiller ainsi votre argent. Habituez-vous à ménager afin d'être capables plus tard de contribuer largement à la propagande des belles idées religieuses et nationales. Souvenez-vous que cet argent mis en réserve, sera pour vous un jour une fortune immense." Mais je n'osai parler, j'avais promis à la vieille de garder le secret.

O. L.

Les qualités de l'éducateur.

L'Œuvre de l'Enseignement a été fondée pour permettre aux jeunes gens, plutôt doués par le talent que par la fortune, de poursuivre les études qui leur permettront d'embrasser la carrière d'instituteur. Il importe donc dans la présente publication de mettre en relief les qualités requises chez un instituteur. Les intéressés seront par là-même en état de mieux juger de leurs aptitudes pour semblable vocation.

Tel maître, tel élève, suivant le dicton populaire: aux qualités qu'on demande d'un écolier on jugera donc de celles du maître. C'est bien en effet tout son cœur et tout son esprit que l'éducateur doit reproduire en son élève.

Posons tout simplement la question: Quelle génération voulons-nous avoir pour demain? Voulons-nous de ces hommes dits *pratiques,* plus soucieux de leur intérêt personnel que des intérêts qui leur sont confiés? Voulons-nous de ces caractères sans force et sans fidélité, capables de renoncer aux principes les plus sacrés, fussent ceux-là même de la religion et de la patrie? Non, certes.

* * *

L'homme véritable, dit Bossuet, c'est celui qui peut rendre

raison de sa bonne conduite. Cela suppose donc une conduite raisonnable et une conduite bonne. C'est dire qu'il y faut mettre de la réflexion et du caractère. Par l'intelligence, en effet, et par la volonté, l'homme se distingue des autres ici-bas.

L'intelligence lui permet de distinguer nettement le chemin qu'il doit parcourir pour arriver à sa fin, qui est en même temps son bonheur. Mais il lui faut pour cela une volonté fidèle, c'est-à-dire du caractère.

L'homme sans caractère, dit un auteur, c'est un neutre, c'est un effacé, c'est un inconcient ; il est celui qui n'est rien. Qu'il est incalculable, le nombre de jeunes gens qui passent à côté de tout ce qui est grand, noble ou passionnant sans laisser un vestige de leur passage, une trace de leur personnalité vivante et déterminée! Les individus de cette catégorie sont sans caractère, c'est ce qui fait qu'ils savent se dérober à tout labeur, comme à toute bataille.

Ici, dans Ontario particulièrement, les hommes de cette trempe nous peuvent-il être d'un grand secours? Non. Ce sont des hommes imbus d'idéal et déterminés à l'action qu'il nous faut avant tout. Il faut que tous soient soldats, il n'y a pas de place pour les fainéants. Il nous faut des hommes de caractère, qui aient un but et ne cessent, malgré les insuccès et les infortunes, de travailler à sa complète réalisation. Au rancart ces catégories de "sans-principes"; ayons des hommes mus par l'idée et le devoir, non point par les coteries et les clans. Surtout, qu'il n'y ait pas de neutres, que chacun se range sous un drapeau et qu'il combatte à ciel ouvert.

Mais nous n'aurons de ces hommes que si les instituteurs nous en font. Il faut donc avant tout qu'ils le soient eux-mêmes. Hommes de réflexion, hommes de caractère, telles sont les qualités foncières qu'on est en droit d'attendre d'eux.

* * *

Mais, dit Saint Augustin, il faut devenir plus chrétien pour devenir plus homme. La religion, en effet, c'est une lumière dans l'intelligence et c'est une force au cœur. Lumière qui élève l'esprit jusqu'à des horizons que, sans elle, il n'aurait pu embrasser, force qui lui donne de la fierté et de l'héroïsme dans les grandes

luttes de la vie. Non point une fierté qui soit de la jactance ou de la forfanterie mais qui soit raisonnée autant qu'irréductible. Qu'elle jaillisse du sentiment de sa dignité! L'homme, en effet, par son origine et sa fin, touche au ciel. Quiconque le sait trouve facile l'héroïsme de ses grands devoirs chrétiens. La vertu privée, l'apostolat public en sont pour lui les rayonnements spontanés.

Entre tous, c'est l'éducateur qui doit sentir sa raison et son cœur imprégnés de religion. A lui en effet, il incombe de nous donner des chrétiens sincères et forts, de ces chrétiens qui soient courageux de leurs convictions jusqu'à les affirmer dans leurs paroles, et jusqu'à les vivre dans la pratique de leur vie. Educateurs, soyez chrétiens ouvertement, fidèlement.

* * *

Former des hommes, former des chrétiens, c'est par le fait former des patriotes. Le patriotisme n'est pas autre qu'un sentiment inné au cœur humain, sanctifié par la piété chrétienne, Le patriotisme, c'est l'amour de tout ce que l'on tient de la patrie, or, c'est d'elle que nous avons reçu le sang qui coule dans nos veines, le pain qui nous a nourris, les traditions qui nous bercent depuis l'enfance, cette sève morale dont nous avons respiré l'arome et dont nous nous sentons l'âme imprégnée. C'est aussi "la cendre des morts qui créa la patrie". (Lamartine) de ces martyrs qui versèrent leur sang pour nous léguer la foi. Ce sont les premiers cantiques que nous chantaient nos mères, les prières que nous apprîmes sur leurs genoux. C'est pour tout cela qu'il faut être prêt à mourir.

Nos instituteurs en Ontario auront-ils à ancrer bien avant dans les âmes cet amour pour la patrie, pour la langue, les traditions qui en sont l'esprit, alors que des ennemis implacables s'acharnent à le détruire? Devront-ils mettre en garde leurs écoliers contre cette manie de trahir qui caractérise maints individus de notre époque? Oui, au milieu de l'avachissement des caractères qui tend à devenir universel, il est venu le temps dont parlait Mirabeau "où l'on devra juger les hommes d'après ce qu'ils ont là, entre les deux sourcils, et non d'après la coupe de leur habit ou le parfum de leur mouchoir".

Messieurs les professeurs devront donc être des patriotes avertis et fidèles qui nous donneront une génération de Canadiens conquérants et dévoués.

* * *

En résumé, pour faire de leurs élèves des Hommes, des Chrétiens, des Patriotes, nos instituteurs devront faire preuve de réflexion et de caractère, de catholicisme pratique et convaincu, de patriotisme clairvoyant et généreux.

Jeunes gens qui ambitionnez de devenir un jour les formateurs de nos enfants, songez-y devant Dieu, devant l'Eglise, devant la Patrie.

RENE SEGUIN.

L'épargne scolaire.

L'épargne scolaire, voilà ce qui devrait intéresser toutes les familles canadiennes-françaises, car chez nous encore subsiste un idéal élevé. Cet idéal se traduit d'ordinaire par le dévouement et la charité. Quelle plus grande charité cependant que celle de doter un enfant intelligent, d'une éducation relevée, qui lui permettra de remplir mieux ses obligations envers la société?

Le moyen d'arriver à ce résultat est bien simple. Dire qu'avec le sou scolaire amassé un à un on peut faire instruire un bon nombre d'enfants! Qui aurait songé à cela?

Imaginons une banque en miniature où l'unité de la comptabilité serait le centin au lieu du dollar, l'instituteur ou l'institutrice au lieu du caissier, la classe au lieu du bureau, comme déposants, les enfants, et vous aurez devant les yeux tous les mystères administratifs du sou scolaire.

Tous, j'en suis certain, reconnaissent maintenant ce système comme étant un bon moyen de prêter aux pauvres sans trop de

frais. Mais tous, peut-être, ne voient pas quel bien individuel leurs enfants pourraient en tirer.

L'enfance a besoin de direction intellectuelle ou morale, mais elle a aussi besoin d'exemples et de pratiques qui l'aidera financièrement à se créer une position dans un pays financier.

C'est en accumulant sou par sou que l'enfant, lorsqu'il aura quitté la tutelle de ses parents, comprendra la valeur de la monnaie. Il saura que pour vivre confortablement, l'argent est nécessaire. Il ne voudra pas dépenser inutilement les dollars, car il aura appris les bienfaits de l'économie. Le fait de mettre des sous dans la caisse aura sa répercusion sur les études mêmes de l'écolier. Avec le concours de l'institutrice, l'accumulation et les épargnes grossissantes du voisin y aidant, l'enfant sera attiré vers la classe et les études se feront plus facilement.

C'est la société qui est appelée à recevoir tous les bienfaits de cette formation individuelle opérée au moyen du sou scolaire.

Quotidiennement, on s'entend érailler les oreilles avec des éjaculations semblables: "Que voulez-vous, les Anglais sont plus riches que nous, ils ont la bosse des affaires, contre le capital nous ne pouvons rien".

Que de résignation béate et patiente en ces mots! Quelle attitude de mouton qu'on veut tondre!

Faudra-t-il encore répéter des paroles semblables, lorsque nous avons le moule de l'épargne scolaire où viennent se former les enfants, quand ces enfants assurent l'avenir?

Que la majorité des écoliers canadiens-français apprennent ces leçons et la puissance économique de notre race est assurée. Nous avons pour nous guider l'exemple de la France, que la petite épargne a faite le pays le plus riche du monde. Que la race canadienne-française ait la puissance économique et ses luttes penchent déjà à son avantage!

WALDO GUERTIN, E.E.D.,
Secrétaire

Le crucifix à l'école.

Il y a peu de temps, un jeune Français de 18 ans fut condamné à mort; il avait tué une femme pour lui soustraire deux francs. Son défenseur, M. Appert, prononça à cette occasion, devant le jury, les remarquables paroles suivantes:

"Messieurs les jurés, ma tâche est facile. L'accusé a avoué son crime, il est impossible de le défendre. Je dirai cependant quelques mots. Je vois devant moi l'image du crucifié. Elle est ici, dans la salle où vous condamnez les coupables. Mais pourquoi ne parle-t-on pas du crucifié dans les écoles où vous envoyez vos enfants? Pourquoi ne le place-t-on devant les yeux du criminel que dans cette salle où il est frappé par la loi? Si l'on avait attiré l'attention de mon client sur le crucifié quand il était sur les bancs de l'école, on ne le verrait pas ici sur le banc des malfaiteurs.

"Messieurs, vous êtes coupables, et je vous accuse, vous qui vous glorifiez de votre culture, mais qui êtes des barbarres, semant dans le peuple l'incrédulité et la démoralisation. Et vous vous étonnez après cela que le peuple tombe dans la grossièreté, le vice et le crime! Condamnez mon client, c'est votre droit, mais moi, je vous accuse, et c'est mon devoir."

—Les "*Cloches de St-Boniface.*"

Les bibliothèques scolaires.

Si vous parcourez les statuts de l'Œuvre de l'Enseignement, vous y verrez qu'un montant déterminé par le comité administratif pourra être, chaque année, consacré à l'achat de récompenses pour les élèves des écoles paroissiales.

Nous comprenons parfaitement que l'élève est tout joyeux

de recevoir un prix à la fin de l'année, mais combien de ces livres que la poussière fait disparaître avant même qu'ils aient été lus! Nous sommes arrivés à la conclusion, que, sans renoncer définitivement à donner des prix dans les écoles, il y a cependant un moyen plus pratique: Nous voulons parler de l'œuvre des bibliothèques scolaires. De nos jours on aime à lire, mais malheureusement, on choisit presque toujours les livres qui empoisonnent l'âme ou déforment l'intelligence.

Il est donc de la plus haute importance d'enseigner à l'enfant, dès son bas âge, à faire un choix de lectures qui aura pour but de développer les nobles sentiments de son âme. C'est à cette condition qu'il s'efforcera, dans la suite, de travailler avec énergie à répandre dans la société le règne de Dieu, l'amour de l'Eglise et le dévouement à la patrie.

Si les ressources de l'Œuvre de l'Enseignement nous le permettent, nous établirons ces bibliothèques dans nos écoles. Un choix judicieux de livres sera fait, et l'enfant pourra trouver, dans ce petit trésor de science et de littérature, des modèles vraiment dignes d'être mis sous ses yeux.

Nous voulons que nos enfants soient, avant tout, des chrétiens convaincus, c'est pourquoi les livres qui leur seront confiés seront imprégnés du véritable esprit religieux. Nous voulons aussi que nos enfants grandissent avec un cœur bien nourri de patriotisme; pour atteindre ce but nous placerons, dans les rayons de la bibliothèque, une série de livres des auteurs canadiens-français. C'est en parcourant l'histoire des ancêtres, en feuilletant les pages de l'histoire nationale que l'enfant apprendra les glorieux faits d'armes du passé. Il se rendra compte que nos pères ont combattu vaillamment sur ce sol du Canada, afin d'y planter la croix, et d'y répandre partout "le doux parler de France". En face de ces actions généreuses l'enfant se dira: "Ce que nos pères ont fait dans le passé, nous devons le faire nous aussi. Ils étaient des chrétiens et des patriotes, nous devons suivre leurs exemples sans redouter le sacrifice." C'est donc au contact des bonnes lectures que l'enfant sentira naître en lui le désir de l'apostolat pour toutes les œuvres qui intéressent sa conscience de catholique. Comme le fait remarquer Paul Gaist, dans un article sur l'apostolat par le bon livre: "Il y a des heures

dans la vie où les bonnes lectures ont une portée incalculable. La conversion d'Ignace de Loyola en est un exemple frappant. L'historien de sa vie nous rapporte que, pour couper les ennuis de sa longue convalescence, il demanda des livres de chevalerie. On n'en trouva point. On ne put lui donner que la vie de Jésus-Christ et celle des saints. Il lut plus par nécessité que par goût. Peu à peu, ses idées changèrent et il résolut de changer complètement de vie. L'histoire ajoute : Grande est donc la vertu des bons livres et puissante l'efficacité des paroles que Dieu fait entendre au cœur pendant qu'on parcourt en silence leurs pages bénies''.

Souhaitons que, par le moyen des bibliothèques scolaires, l'enfant apprenne à connaître le prix d'un bon livre et qu'il ait en horreur le livre immoral et obscène, véritable poison moderne.

En puisant la vérité, dès son bas âge, dans les saines lectures, l'enfant deviendra plus tard un fidèle semeur des bonnes idées, et un apôtre zélé du bon livre et du bon journal.

Le Comité de Rédaction.

Aux jeunes.

La lutte que nous avons à organiser contre la littérature immorale intéresse tous les catholiques : les pères et les mères, et plus encore la jeunesse.

Jeunes gens, voulez-vous devenir capables d'accomplir des œuvres dignes de l'Eglise et de votre titre de catholiques? Lisez les livres qui élèvent l'âme et donnent des ailes à vos pensées. Par le choix de vos lectures, mettez-vous en contact avec ce qui est grand, noble et beau, et vous n'aurez jamais assez de mépris pour les ignobles productions de l'immoralité et de la pornographie.

PAUL GAIST.

En Garde !

Les officiers de l'Œuvre de l'Enseignement désirent encourager les écoliers qui se dévouent en faveur de cette œuvre. C'est dans ce but qu'ils ont décidé d'accorder, dans chaque école, une récompense aux élèves de la classe qui auront donné, durant l'année scolaire, la plus forte somme d'argent à l'œuvre de l'enseignement. Lorsque viendra le mois de juin, on fera connaître la classe qui aura remporté la palme. Aux élèves donc de chaque classe de travailler avec ardeur et de se montrer généreux, afin que leur classe soit victorieuse à la fin de l'année. Les élèves qui remporteront la palme prouveront, non seulement qu'ils ont été généreux, ce qui sera déjà beaucoup, mais ils auront la satisfaction de donner l'exemple du dévouement quand il s'agit d'œuvres paroissiales.

Quelle est la classe qui aura l'honneur d'être couronnée à la fin de l'année ? C'est aux élèves de répondre en apportant régulièrement leur contribution mensuelle.

Petits garçons et petites filles, chassez loin de vous les folles dépenses et comprenez bien qu'en travaillant à remporter le prix, vous augmentez, chaque jour, la bourse qui doit renfermer le précieux trésor destiné à votre éducation et à votre instruction

Un excellent moyen de réussir, c'est de fuir des *vues animées,* cet obstacle à tout succès dans vos études.

Dernièrement, des professeurs faisaient remarquer que les enfants qui fréquentent les vues animées n'obtiennent aucun succès en classe. Ce sont des élèves distraits, et quand on les interroge, ils regardent le maître d'un œil indifférent, pour ne pas dire idiot. Ils ne donnent aucune satisfaction en classe, alors que plus jeunes, ils promettaient beaucoup pour l'avenir. N'est-ce pas un malheur que notre jeunesse s'abrutisse ainsi pendant que nous avons tant besoin que les volontés s'endurcissent pour les luttes de demain ?

Chose incroyable, c'est que les parents encouragent leurs enfants à fréquenter les vues animées, en leur donnant comme récompense, à la fin de la semaine, le privilège de courir les théâtres, le

samedi dans l'après-midi. Ils ne s'imaginent pas qu'ils donnent comme récompense à leurs enfants, le poison le plus funeste.

En garde, donc, contre ces amusement dangereux et que tous les enfants prennent la résolution d'apporter, chaque mois, à l'école, le fruit de leurs épargnes, afin qu'ils puissent concourir avec honneur, et remporter le prix promis à l'heureux vainqueur.

Une oeuvre post-scolaire.

Un des problèmes les plus angoissants est de donner à la jeunesse une éducation post-scolaire.

Lorsque l'adolescent, au seuil de la vie, laisse ses vieux bouquins, pour un emploi qui lui permettra de gagner son pain, la question se pose angoissante à l'éducateur : gardera-t-il les bons principes de sa jeunesse ?

Depuis 1905 ce problème est résolu. C'est à cette date que l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française est née spontanément de l'idée religieuse, patriotique et éducatrice.

L'A.C.J.C. est composée de cercles paroissiaux. Ces cercles ont tous pour but ultime de former les jeunes gens, de leur montrer à défendre leur nationalité au moyen de la piété, de l'étude et de l'action. Ces cercles sont un aide puissant dans une paroisse, car les jeunes qui en font partie sont les exécuteurs tout désignés des bonnes œuvres entreprises par le curé. Le curé d'ordinaire a la direction de ces cercles.

Le passage de l'école aux travaux de l'A.C.J.C. se fait, pour le jeune homme, naturellement et sans heurt. Ce sont les mêmes études qu'il est appelé à poursuivre, mais sur un champ plus vaste. On désire faire de lui un homme. Sa mémoire ne fera donc plus, comme dans la classe, le gros du travail. C'est l'intelligence ici qu'on veut développer, au moyen de l'étude des grandes questions nationales, religieuses ou économiques.

Par l'expérience acquise au milieu des délibérations des

jeunes. l'adolescent apprend à évoluer avec aise au milieu de la société, ce qui est nécessaire pour le débarrasser de la gêne

Le jeune vient au cercle attiser son patriotisme et apprendre à se guider sur des principes où notions premières qu'il ne voudra pas rejeter sans que sa conscience s'y oppose. Ainsi, le jeune homme aura pleinement conscience de l'acte qu'il accomplira.

Avec la formation qu'il aura reçue, ses actes s'inclineront naturellement du côté du vrai et du bien. Et le problème post-scolaire aura par conséquent sa solution.

WALDO GUERTIN, E.E.D.,
Secrétaire.

Soyons économes.

M. de Calonne, l'un des ministres de Louis XVI, appelé à la direction des finances au moment où le Trésor avait besoin d'un Turgot ou d'un Necker, disait frivolement un jour que pour être riche il suffit de le paraître.

On a peine à se figurer qu'un personnage capable d'émettre une opinion aussi sotte soit devenu ministre d'une nation au lieu d'être envoyé dans un cabanon pour y méditer sur sa sottise.

Et cependant, en réfléchissant bien, on en arrive à conclure que, de nos jours, il y a bien des gens aussi ineptes que M. de Calonne.

L'homme qui, après avoir reçu les dix ou douze dollars de sa paye hebdomadaire, s'arrête chez le bistro du coin, prend un coup pour faire voir que son portefeuille est bien garni et invite trois ou quatre pochards à s'enivrer à ses dépens pendant toute la soirée, pendant que sa femme et ses enfants contemplent la huche vide, est aussi sot que M. de Calonne.

La femme qui dépense follement en chapeaux, en toilettes et en fard, le maigre salaire de son mari, sans songer à ses petiots qui vont nu-pieds, sans penser le moins du monde au lendemain, n'est pas plus intelligente que M. de Calonne.

Le jeune homme qui jette follement son argent par les fenêtres, ne s'occupant que d'une chose, le plaisir; la jeune fille à qui le salaire ne suffit pas pour payer sa couturière et sa modiste, sont aussi idiots que M. de Calonne.

Nous connaissons un vieux proverbe anglais infiniment plus vrai et plus sage que la sentence du triste financier que nous venons de citer. Ce proverbe dit que: "The only way to have money to burn is not to burn it."

Ce proverbe est plein de bon sens et il est malheureux qu'ici aux Etats-Unis, et spécialement parmi nos populations franco américaines de la Nouvelle Angleterre, on ne le mette pas en pratique.

Pour être certain de pouvoir vivre à l'abri du besoin lorsque l'on sera vieux et incapable de travailler, il faut, quand on est jeune, se résoudre à dépenser le moins possible, à se priver du superflu, à économiser en un mot.

L'économie! On ne sait guère ce que c'est dans nos familles pourtant si laborieuses, si honnêtes, si attachées à toutes leurs autres traditions. Nos aïeux étaient économes pourtant.

Avons-nous dégénéré sous ce rapport? On le dirait.

Nos pères vivaient moins luxueusement que nous et cependant ils vivaient bien. Tous étaient forts et vigoureux. Ils ne passaient pas leurs veillées chez le mastroquet à ingurgiter toutes sortes de saletés.

Nos mères s'habillaient proprement, coquettement, mais simplement. Elles n'éprouvaient pas le désir, et encore moins le besoin, d'acheter deux ou trois chapeaux et autant de robes par année. En étaient-elles moins bonnes pour cela? Au contraire.

Devant nous, que voyons-nous? La vieillesse et la pauvreté avec leur cortège de misères, de douleurs, de chagrins et d'humiliation.

Lorsque nous ne pourrons plus travailler, nous songerons à tout cet argent que nous avons jeté par les fenêtres naguère et nous répéterons ce que tant de malheureux ont déjà dit: "Ah! si j'avais su!"

Il ne sera plus temps alors de verser des larmes.

L'orgueil et la prodigalité: voilà les deux défauts qui nous causent le plus de mal.

Jeunes gens, rappelez-vous bien que les plus extravagants d'entre vous sont généralement ceux qui se disent les plus économes. Le "fils à papa" qui hérite d'une fortune et qui dépense ses revenus sans compter n'est pas un prodigue, c'est un imbécile, un maniaque; le prodigue, c'est celui qui, vivant de son travail et recevant un salaire de dix, quinze ou même vingt dollars par semaine, dépense tout son argent au fur et à mesure qu'il le reçoit, sans mettre un sou de côté.

Le millionnaire qui ne dépense que ses revenus n'a pas besoin de craindre pour l'avenir, car ces revenus il les percevra toujours, mais le malheureux qui travaille sait qu'un jour il lui faudra déposer la cognée. Et alors comment se tirera-t-il d'affaire s'il n'a pas un maravédis dans son gousset?

L'homme qui vit près d'un grand lac n'a presque jamais soif. Mais il n'en est pas de même du voyageur qui traverse le désert et qui, ayant vidé son outre, ne peut trouver d'eau; celui-là éprouve constamment le besoin de boire.

Tous nos multi-millionnaires américains, John D. Rockefeller, Andrew Carnegie, George M. Pulman et Marshall Field entre autres, ont débuté pauvrement dans la vie. M. Rockefeller gagnait deux dollars et demi par semaine à l'âge de 17 ans, et Andrew Carnegie était à peu près aussi bien partagé.

Mais Rockefeller et Carnegie n'étaient pas comme nos jeunes gandins d'aujourd'hui. Ils ne portaient pas de "high water pants", de souliers vernis, de faux-cols de deux pouces de haut et de bas de soie. Oh! non, ils étaient plus modestes que ça et en retour la Providence les a comblés de ses faveurs les plus généreuses.

La génération qui pousse est une génération décadente, efféminée. Elle ne songe pas à l'avenir et vit d'une manière toute superficielle.

Parlez-leur d'économie, à ces gamins qui sortent des "movies" ou des théâtres burlesques et qui s'empressent, dès qu'ils ont franchi le seuil de ces établissements, d'allumer une cigarette; vous verrez alors quel air baba ils prendront et vous serez stupéfaits du cynisme avec lequel ils vous répondront.

Où est cette virilité, où est cette ambition et en même temps

cet esprit de sacrifice qui distinguaient nos ancêtres, les pionniers et les colons d'antan?

Voyons, réveillons-nous; ici, aux Etats-Unis, nous avons toutes les chances possibles d'économiser, c'est-à-dire d'aider à la prospérité et au progrès même de notre race et de notre patrie adoptive.

Soyons donc moins prodigues et moins orgueilleux, mettons un frein à nos dépenses folles. Songeons à la vieillesse qui nous guette et économisons quelques écus afin de n'être à la charge de personne lorsque nous ne pourrons plus travailler.

—*L'Opinion publique de Worcester.*

L'origine des sabots de Noël.

Quand la Vierge Marie vint à Bethléem, la veille de la naissance du Sauveur, elle était montée sur un petit âne. Afin de délasser sa monture, elle mit pied à terre peu avant d'arriver à la ville. Elle passa devant une pauvre demeure au seuil de laquelle étaient assis deux enfants, un garçon et une fillette de six à sept ans, le frère et la sœur.

C'étaient deux orphelins qui n'avaient pour appui qu'une vieille grand'mère infirme. Tous trois subsistaient principalement de la charité publique. La Vierge regarda les innocents et leur sourit. Ce regard et ce sourire les frappèrent au cœur. Ils restèrent en extase. "Comme elle est jolie!" dit la petite fille après que la mère du Sauveur fut passée. "Oui, mais comme elle a l'air fatigué! répondit le garçon, et puis elle est bien plus pauvre que nous, elle n'a pas même de sandales! — C'est vrai! Et la même idée leur venant à tous deux à la fois: "Si nous lui donnions les nôtres!" Dans leur naïveté, les petits ne réfléchissaient pas que les pieds de la voyageuse n'entreraient jamais dans leurs chaussures.

"Oui, reprit la fillette, nous lui donnerons nos sandales: mais

elles sont sales, il faut les laver.'' Aussitôt dit, aussitôt fait. Les bambins ôtent leurs sandales, s'en vont à la fontaine et frottent de leur mieux. Mais pendant l'opération, la nuit était venue. Le soleil s'était retiré, il ne fallait plus compter sur lui pour sécher les chaussures.

Alors les bons petits allèrent les déposer dans la cendre chaude, devant l'âtre où l'on faisait cuire les modestes repas de la famille: ''Elles sècheront pendant la nuit, et demain nous les lui porterons,'' se dirent-ils, sans même se demander où ils retrouveraient l'étrangère. Puis, après avoir souhaité le bonsoir à leur aïeule, ils s'étendirent sur leur natte.

Le lendemain, ils s'éveillèrent plus tôt que de coutume. Ils avaient entendu en rêve une musique céleste: un souffle léger, pareil au bruissement d'ailes invisibles, avait passé sur la misérable demeure. Les enfants se levèrent et s'avancèrent vers l'âtre. Là, ils restèrent émerveillés, n'en croyant pas leurs yeux, car les sandales étaient remplies de pièces d'or.

Le Sanctuaire.

Bulletin Paroissial

—o—

La paroisse de la Basilique aura sous peu son bulletin paroissial.

Il sera distribué gratuitement à toutes les familles de la paroisse,

Avis a tous les Annonceurs.

—o—

Nous comptons sur les annonces pour rencontrer les dépenses.

Le bulletin paraîtra au commencement du nouvel an.

Nom des Officiers

de la

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA

Section Notre-Dame

Année 1914

Rév. L. N. Campeau, *Chapelain.*

J. F. H. Laperriere, *Président*	- - - -	61 rue de l'Eglise
Henri Bigras, *1er Vice-Président*	- - -	41 rue de l'Eglise
A. Belanger, *2me Vice-Président*	- - -	212 rue Bolton
Joseph Soulard, *Trésorier*	- - - - - - -	94 rue Cathcart
Albert Bergevin, *Secrétaire*	- - - - - -	207 rue Dalhousie
P. Poirier, *Commissaire-ordonnateur*	- - -	48 rue Bolton
Joseph Bigras, *Auditeur*	- - - - - - - -	81 rue de l'Eglise
L. N. A. De LaSalle, *Directeur*	- - -	114 rue de l'Eglise
Leon Fink, "	- - -	162 rue Bolton
Nap. Caseault, Fils, "	- - -	211 rue Water
Adolphe Leclerc, "	- - -	277 rue Clarence
D. A. Reny, "	- - -	rue Cumberland
J. A. Blais, "	- - -	145 rue King
J. C. Pinard, *Représentant à l'Exécutif*	-	211 rue Cathcart
Ernest Glaude, " "	-	68 rue St-André

Aux Paroissiens de la Basilique

Comme nous l'avions annoncé dans notre premier numéro de l'Œuvre de l'Enseignement, nous devons faire connaître le travail accompli pendant l'année qui vient de s'écouler. C'est pour répondre à l'engagement des officiers envers vous que nous publions aujourd'hui cette brochure.

L'Œuvre de l'Enseignement, fondée en 1912 par les officiers de la Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, est encore à l'état de formation et déjà elle a fait un bien réel au milieu de nos compatriotes. Inutile de rappeler ici le but que se proposent les fondateurs de cette œuvre. Les statuts publiés dans le premier numéro nous disent assez combien son but est noble et grand. Nous voulons venir en aide aux enfants pauvres qui se destinent à la vocation religieuse et au professorat.

Pour obtenir ce but nous avons fait appel à la générosité de tous les paroissiens et l'état des finances que nous publions dans cette brochure vous prouvera que de nombreux donateurs se font un devoir d'encourager notre œuvre.

L'exemple venait de haut, puisque Mgr l'Archevêque, après avoir fécondé de ses bénédictions le projet que nous lui avions soumis, a voulu confirmer son approbation de l'œuvre en versant dans notre caisse le joli montant de vingt piastres.

A la suite des parents, les enfants ont prouvé qu'ils étaient capables de faire des sacrifices, et le trésorier recevait chaque mois la contribution des petits garçons et des petites filles des écoles.

Ces enfants doivent se réjouir de leur souscription mensuelle puisqu'ils ont contribué à fournir à leurs compagnons les moyens de poursuivre leurs études. Plus tard leur tour viendra, et c'est alors qu'ils comprendront davantage que les quelques sous donnés à l'Œuvre de l'Enseignement, à l'exemple du grain de blé jeté en terre, ont produit cent pour un.

Il faut avouer que l'ardeur s'est quelque peu ralentie, et cela à cause, sans doute, des nombreuses quêtes qui se sont succédées au bénéfice des différentes œuvres paroissiales. Nous espérons que le mois de décembre va faire renaître l'enthousiasme des premiers jours.

Les officiers de la Société St-Jean-Baptiste sont bien décidés à se dévouer cette année comme ils l'ont fait l'année précédente.

Quelques membres nouveaux se trouvent parmi les élus du mois d'octobre, mais à l'exemple de leurs prédécesseurs ils veulent s'intéresser d'une manière toute particulière à cette œuvre si importante.

Qu'il nous soit permis de remercier M. O. Durocher, ex-président de la section Notre-Dame, des services incalculables qu'il a rendus à la Société St-Jean-Baptiste. Malgré les occupations multiples que lui imposait sa charge de président général de l'Union St-Joseph, M. O. Durocher était toujours le premier au travail et son zèle infatigable avait le don de stimuler tous les autres officiers.

Formés à cette école de dévouement, les officiers de l'année 1914 veulent mettre au service de l'Œuvre de l'Enseignement toute l'énergie possible, et ils attendent en retour, de tous les paroissiens de la Basilique, des encouragements pratiques. C'est dire qu'ils se proposent d'aller frapper aux portes pour recueillir l'obole de l'œuvre, et ils sont déjà persuadés que tous les paroissiens rivaliseront de générosité afin de rendre l'œuvre florissante et de permettre aux enfants pauvres de se multiplier dans les collèges et les couvents, pour qu'ils soient, plus tard, les défenseurs de l'Eglise et l'orgueil de la Patrie.

SCENE D'INTERIEUR.

A neuf heures du soir. Maison d'ouvriers. On attend le père qui ne rentre pas. Il y a un grand silence triste....les estomacs sont vides; le diner chantonne, cuit et recuit, depuis des heures qu'il est là sur le poële...Voilà le troisième jour que c'est ainsi dans la maisonnette.....

La mère dit au plus jeune fils: Lis donc tout haut ton livre d'école; tu sais? celui où on parle d'histoire naturelle..... Des plantes.....des bêtes....ce sera pour nous distraire.

Il lit. La mélopée lente de sa petite voix de flûte, ânonnante un peu, a quelque chose de douloureux dans le silence morne...... Tout à coup passe cette phrase: Le chameau....peut....travailler.... huit jours sans....boire........Et la femme amèrement:

C'est le contraire de ton père qui, lui, reste huit jours à boire sans travailler!

Et du coup, la lecture prit fin. Les cœurs des tout petits eux-mêmes sont trop gros. La mère et les enfants avaient eu la douleur de constater que leur chef était moins raisonnable qu'un chameau.

RAPPORT ANNUEL

Société Saint-Jean Baptiste d'Ottawa
Section Notre-Dame

Messieurs,

Avant de procéder aux élections, les officiers sortant de charge désirent faire connaître le travail qu'ils ont accompli durant l'année qui vient de s'écouler.

Au lendemain des élections de 1912, le Comité se réunissait et se traçait un programme pour l'année 1913. Votre comité s'est réuni 17 fois durant cette année, et s'est efforcé de mettre à exécution aussi fidèlement que possible le programme qui avait été élaboré dès les premières réunions.

Avant de vous faire connaître le travail des œuvres, nous voulons mettre immédiatement sous vos yeux l'état actuel des finances; c'est pourquoi nous vous présentons, au début de ce rapport général, le rapport du trésorier.

Après la lecture du rapport du trésorier faisant connaître les recettes et les dépenses de la société, le secrétaire donne lecture du rapport que nous sommes heureux de publier aujourd'hui. Il prouve combien notre Société St-Jean-Baptiste est appelée à faire un grand bien parmi nos compatriotes, lorsque ses officiers sont entreprenants et dévoués.

L'Œuvre de l'Enseignement.

L'œuvre dont votre comité s'est activement occupé, cette année, c'est l'œuvre de l'enseignement. Considérant que cette œuvre est de la plus haute importance, votre comité s'est efforcé de la faire mieux connaître en publiant, en décembre dernier, une brochure de quarante pages, qui a été distribuée dans toutes les familles. Une collecte a été faite à domicile, donnant pour résultat la somme de $267.73. Plusieurs se sont inscrits comme patrons de l'œuvre en donnant la somme de $10 et d'autres comme protecteurs, en donnant la somme de $5.00. Monseigneur l'Archevêque a été le premier à s'inscrire comme patron de l'Œuvre.

Les enfants des écoles ont rivalisé de zèle pour apporter chaque mois leur obole. Si plusieurs d'entre eux n'ont pas encore compris la bonne œuvre qu'ils accomplissent en se privant, chaque mois, de quelques sous, afin d'apporter leur contribution mensuelle, nous devons dire que la majorité des enfants s'est rendue compte du bien qu'elle était appelée à faire. Nombreux sont les enfants qui ont donné chaque mois cinq à dix sous. Nous croyons qu'il est juste de mentionner, dans ce rapport, les noms de deux enfants qui ont apporté régulièrement la somme de vingt-cinq sous. Ce sont Wilfrid Charette de la rue Sussex, No 445, et Moïse Trépanier, de la rue Murray, No 108. L'Œuvre de l'Enseignement a déjà commencé à remplir le but que ses fondateurs se sont proposés, et cette année nous payons pour un jeune homme, au collège, et nous avons acheté les livres nécessaires pour permettre à une jeune fille de continuer ses classes.

A cause des fêtes du Ralliement, nous avons laissé de côté le projet de donner des prix aux enfants des écoles, mais nous avons donné des cartes de promotion sur lesquelles était résumé le travail de l'année, permettant ainsi à tous les parents de se rendre compte du travail, de la bonne conduite et du progrès de l'enfant.

Le comité de l'Œuvre de l'Enseignement a donné la somme de $50.00 pour fonder des bibliothèques scolaires. Le montant n'est pas considérable, mais nous espérons que les revenus permettront de continuer l'œuvre chaque année, de sorte que nos écoles paroissiales n'auront pas besoin du secours des bibliothèques publiques pour fournir aux enfants des lectures instructives et amusantes. Nous faisons le choix de bons livres qui doivent orner ces bibliothèques, et nous sommes certains que c'est là un moyen excellent d'habituer les enfants à savoir distinguer entre les lectures mauvaises ou dangereuses et les lectures chrétiennes et vraiment profitables. Comme il est prévu dans les statuts de l'Œuvre de l'Enseignement, nous avons résolu de donner $75 à l'Association d'Education. Nous comprenons que cette Association, qui veille sur nos écoles bilingues, mérite tous nos encouragements. L'Œuvre de l'Enseignement, appelée à faire tant de bien dans la paroisse, doit attirer votre attention, et nous demandons à tous les membres de la Société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, d'aider à faire connaître cette œuvre autant que possible.

Nous devons remercier les religieux et les religieuses de nos écoles qui n'ont cessé, pendant l'année, de se dévouer au succès de cette œuvre.

Les Fêtes du Ralliement.

Vous avez été témoins des grandes fêtes du mois de juin dernier. L'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa avait résolu de faire une

démonstration imposante, capable de prouver notre nombre et notre force dans cette province. Les événements ont donné raison à ceux qui désiraient ce déploiement de l'élément canadien-français. Plus de 12,000 personnes défilèrent à travers les rues de la ville, bannières en tête, pendant que les fanfares sonnaient la note religieuse et patriotique. Les chars allégoriques rappelaient les hauts faits de notre histoire nationale, et l'agneau symbolique proclamait notre foi à l'Eglise catholique. Bref, cette procession enthousiaste eut pour résultat de montrer notre force et de faire connaître l'union qui existe dans nos rangs. Chaque paroisse devait naturellement apporter sa part de travail et d'argent. La paroisse Notre-Dame, comme toujours d'ailleurs, fut fidèle à son poste. Une souscription s'éleva au montant de $408.13. Trois cents piastres furent envoyées au comité central de l'Association St-Jean-Baptiste afin d'aider à défrayer les dépenses. Votre comité a donné $50.00 pour organiser le corps de Cadets de l'école Guigues. Ceux qui ont vu parader ces petits militaires ont pu se rendre compte que nos religieux enseignants savent, non seulement faire de nos enfants des chrétiens généreux et des citoyens dévoués, mais qu'ils peuvent aussi leur fournir des amusements pratiques, de telle sorte que nos enfants n'ont pas besoin d'aller s'enrôler dans les sociétés neutres ou protestantes pour recevoir des leçons de gymnase.

Pour répondre aux désirs du comité central, notre comité a préparé un char allégorique représentant Lévis. Grâce au dévouement de plusieurs paroissiens qui ont fourni leur temps et les objets destinés à décorer le char, nous avons pu figurer avec honneur dans la procession. L'Union St-Joseph du Canada avait mis à notre disposition son char historique du cinquantenaire. Soixante petits garçons en costume de fête symbolisaient le soixantième anniversaire de la Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa. Mais il fallait peut-être un holocauste à ce grand triomphe de la race, et un de nos meilleurs patriotes a été appelé à fournir la victime. M. N. A. de Lasalle, un de nos officiers les plus dévoués, a été plongé ce jour-là dans le deuil, par la mort accidentelle de son petit garçon qui figurait joyeusement au nombre des soixante pendant la procession, et qui se noyait quelques heures plus tard en s'amusant avec des compagnons. Qu'il nous soit permis d'offrir à M. N. A. de Lasalle l'expression de nos plus vives sympathies.

Une Fête à Mgr F. X. Brunet.

Au mois d'août dernier nous apprenions avec joie l'élévation de M. l'abbé Brunet au siège épiscopal de Mont-Laurier. Ce digne prêtre avait été élevé au milieu de notre population et avait

exercé le ministère dans nos familles pendant neuf ans. La paroisse Notre-Dame ne pouvait manquer de lui offrir ses hommages et de lui présenter une bourse qui pourrait aider à ses œuvres diocésaines. M. le curé Campeau s'adressa à votre comité pour recueillir cette souscription. Nous n'avons pas voulu refuser ce nouveau travail, acceptant comme un honneur fait à la section Notre-Dame, l'obligation d'organiser cette fête paroissiale. Plusieurs citoyens se sont joints à nos officiers pour mener à bonne fin l'œuvre entreprise et nous croyons de notre devoir d'enrégistrer dans ce rapport les noms de ceux qui ont travaillé. Ce sont MM. O. Durocher, H. Boyer, Ph. Boileau, Eugène Labelle, N. A. de Lasalle, H. W. Watier, Ed. Dorion, Jos. Soulard, Léon Fink, Albert Bergevin, J. E. Duhaime, Arthur Fauteux, J. A. Blais, Eudore Potvin, J. R. Valiquette, E. J. Soulière, D. Brisson, Alfred Charbonneau, E. Cyr, A. Daudelin, W. Bédard, H. Racine.

Le 17 octobre, dans la Basilique, à 8 heures du soir, tous les hommes et les jeunes gens étaient réunis et une adresse, lue par le Président, M. O. Durocher, était présentée à Mgr F. X. Brunet ainsi qu'un magnifique plateau en argent contenant un billet de banque et des pièces d'or au montant de $636.00. Dans le fond du plateau, sur une plaque dorée, était le fac-simile du billet.

Remerciements.

En terminant ce rapport, votre comité est heureux de profiter de cette occasion pour remercier tous les paroissiens de Notre-Dame de l'intérêt qu'ils portent aux œuvres que nous entreprenons. Comme vous avez pu le constater en écoutant la lecture de ce rapport, les officiers de la Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, sont allés bien souvent frapper aux portes de toutes les maisons, et ont demandé l'obole destinée à faire vivre nos œuvres. Or, sans parler des nombreuses œuvres de charité qu'ils favorisent, les paroissiens de Notre-Dame ont donné à notre section, pendant l'année qui vient de s'écouler, le joli montant de $1,800.00

Nous ne saurions trop leur être reconnaissants de l'accueil qu'ils nous ont fait, et puisqu'ils sont toujours très dévoués aux œuvres religieuses et patriotiques, nous nous permettons d'émettre ce vœu: celui de voir tous les hommes et les jeunes gens de cette paroisse s'inscrire comme membres de notre société nationale.

Le tout humblement soumis.

O. DUROCHER, *Président.*

JOSEPH SOULARD, *Secrétaire-trésorier.*

Rapport Financier de l'OEuvre de l'Enseignement de juin 1912 à juin 1913

Nous prions tous les paroissiens de bien remarquer que ce rapport se termine avec l'année scolaire 1912-13, c'est pourquoi la quête faite à domicile n'est pas mentionnée, de même que nous n'insérons pas, dans les dépenses, l'argent déboursé soit pour les bibliothèques scolaires, soit pour aider à l'instruction de deux élèves, au cours de l'année 1913-14.

Nous faisons des vœux pour que l'année 1914 nous amène un grand nombre de Patrons et de Protecteurs de l'œuvre. Mgr l'archevêque s'est déjà inscrit de nouveau pour la nouvelle année; si l'exemple entraine, nous avons raison d'espérer.

Patrons de l'œuvre de l'enseignement.

Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier	$	10.00
Rév. A. Constantineau		10.00
Rév. Onésime Lalonde		10.00
Rév. Josaphat Lebeau		10.00
Rév. Raoul Th. Lapointe		10.00
TOTAL		50.00

Protecteurs de l'Œuvre de l'Enseignement.

Sa Grandeur Mgr F. X. Brunet	$	5.00
Mgr J. O. Routhier		5.00
Chanoine L. N. Campeau		5.00
Chanoine J. A. Plantin		5.00
Rév. J. Hébert		5.00
Une bienfaitrice		5.00
TOTAL		30.00

Don des typographes	$	32.75
Reçu pour annonces (1er bul.)		50.00
Reçu pour annonces (2ième bul.)		86.00
Don d'un particulier		4.00
Don de la section Notre-Dame		16.00
Don d'un particulier		1.00
TOTAL		189.75

Le sou scolaire.

Ecole Guigues	$	94.32
Académie de Lasalle		16.01
Ecole d'Youville		14.04
Ecole Duhamel		72.88
TOTAL		197.25

Dépenses de l'année.

Publication d'un bulletin	$	32.00
Publication d'un bulletin		70.00
Impressions		16.00
Feuilles imprimées et cartes pour les élèves		5.00
Association d'Education		100.00
Dû sur annonces		26.00
Cartes de promotions		16.00
TOTAL		265.00

Recettes: $80.00 + $189.75 + $197.25 =	$	467.00
Dépenses		265.00
EN CAISSE	$	202.00

ELLE SERA BILINGUE.

L'oncle de Lilette (5 ans) officier de marine, a rapporté de son dernier voyage une superbe poupée chinoise. L'enfant est ravie. Seulement, dit l'oncle, taquin, avant de lui offrir le jouet, tu vas être bien embarrassée. Comment te faire comprendre de ta nouvelle fille ? Tu ne parles pas chinois.—C'est vrai, dit l'enfant, consternée. Mais, se ravisant bientôt: Donne toujours, tonton, je lui apprendrai le français.

A RETENIR.

Celui qui dit à l'ouvrier qu'il pourra améliorer sa situation autrement que par le travail, la bonne conduite et l'économie, celui-là est un empoisonneur.

B. Franklin.

L'Enfant et l'Epargne

Vous avez remarqué, sans doute, avec quelle facilité les enfants des écoles s'habituent à dépenser follement les quelques sous qui leur tombent sous la main! Ont-ils reçu cinq ou dix sous, il ne leur vient pas à l'idée de les déposer dans une banque et d'accumuler ainsi, une espèce de petite fortune. Loin de là. Aussitôt que les enfants reçoivent une petite pièce de monnaie, vite on court à l'épicerie du coin pour fondre le métal le plus vite possible. Il est vrai que sous ce rapport, les parents donnent à leurs enfants, l'exemple funeste d'une folle prodigalité.

Et avec ces cinq sous, que pensez-vous qu'achèteront les enfants? Un petit catéchisme de la province de Québec? Allons donc? Est-ce que les parents achètent des livres de messe? La mère ne consacre-t-elle pas son trésor à l'achat d'un lourd chapeau, flanqué d'un mat à l'arrière, et le père ne jette-t-il pas son trente sous sur le comptoir d'une auberge en demandant du bon whiskey? L'enfant imite ses parents et devient prodigue lui-aussi. Que fera-t-il donc de son argent? Il achètera un poison funeste. Tantôt ce sont des bonbons alcoolisés que des marchands peu scrupuleux lui mettent entre les mains, et plus souvent le petit garçon achète une cigarette qu'il s'en va fumer sur la place publique en compagnie de fainéants qui ne lui enseigneront certainement pas les principaux mystères de la religion catholique.

Conséquence: l'enfant n'a plus de mémoire, puis son intelligence s'affaiblit. Il n'est plus capable d'articuler distinctement à cause de la paralysie de ses lèvres. Une maladie nerveuse s'empare de tout son corps; il prend peu de temps après le chemin de la phtisie et à l'âge de vingt ans on le porte au cimetière.

Ceux qui échappent à une mort prématurée n'ont aucune énergie, et ne peuvent rendre aucun service à la société. Ils ont perdu l'amour du travail et ils ne pensent plus qu'à jouir et à s'amuser. Quand ils seront grands, ils exigeront peu d'heures de travail et des prix très élevés d'une journée peu remplie. Pourquoi cela? Afin d'avoir beaucoup d'argent à dépenser et beaucoup de temps libre à donner aux plaisirs.

Parce qu'on n'a pas fait connaître à l'enfant la beauté de l'économie, voilà le triste avenir qu'on lui a préparé. Dans la ville d'Ottawa seulement, il serait étonnant de calculer le montant d'argent dépensé inutilement par un grand nombre d'enfants.

Une conduite aussi déplorable démoralise l'enfant et lui enlève tout sentiment religieux et patriotique. On se plaint souvent et les parents disent: "Mon cher petit garçon n'aime pas la classe, c'est bien malheureux, il ne veut pas s'instruire." A quoi servent ces jérémiades si on permet à l'enfant d'étioler sa volonté dans la fumée d'une cigarette ou si on lui laisse fréquenter les théâtres des *vues animées* que l'on appelle trivialement "*les petits shows*"!

Que penser d'une mère de famille qui dit à sa petite fille âgée de dix ans et qui refuse de faire une commission: "Ma chérie, si tu veux m'obéir je te donnerai cinq sous et cette après-midi, tu iras aux vues animées." Comment voulez-vous que l'enfant ait assez de volonté pour étudier à la maison, et préparer ses leçons du lendemain, afin de rentrer en classe avec la joie, au cœur, du devoir accompli.

Enseignons à l'enfant à pratiquer l'épargne afin qu'il cesse de fréquenter les endroits dangereux, et devenu grand, nous trouverons en lui un citoyen qui désirera consacrer son temps et son talent au service des nobles et saintes causes.

Le Comité de Rédaction.

AU BON CŒUR TENDRE LE DOUX PARLER.

Aujourd'hui, les jeunes filles prennent trop facilement la disgracieuse habitude du verbe haut.

Voici l'aimable conséquence:

Une généreuse demoiselle passe devant un aveugle et lui remet une aumône, en disant d'une voix forte et brève:

Tenez, mon brave homme.....

L'aveugle fait de la main le salut militaire et dit à la jeune fille: Merci, mon capitaine!

LA LECTURE.

Aucune lecture n'est indifférente: elle nous apporte ou nous enlève toujours quelque chose.

Les Cinématographes

On continue à enregistrer, impassiblement ce semble, les crimes commis par des jeunes, des tout petits. C'est un gamin qui assomme sa mère à coups de marteau pour lui enlever quelques piastres; c'est un bambin qui tire à bout portant sur un compagnon de jeu au cri de : "La bourse ou la vie." Ailleurs ce sont des vols habilement faits ou des coups d'audace à rendre des points aux chevaliers d'industrie de la meilleure renommée. A part ces exemples terrifiants portés à la connaissance du public, combien grande est la démoralisation, nous pourrions dire l'aberration, que l'on peut mettre au crédit des vues animées.

La censure que l'on prétend avoir établie est plutôt une étiquette officielle qui cache des hontes et des misères tout à fait déplorables. Le trop criminel et l'absurde ont été éliminés, mais ce qui reste de mal, de suggestif et de démoralisant n'en est que plus dangereux parce qu'on s'en défie moins.

Qu'on n'aille par dire que nous exagérons; tout récemment encore le chef de police d'Ottawa, M. Ross, et celui de Hull, M. Chevalier, deux hommes en position de connaître les dessous de la vie, déclaraient à un représentant du "*Droit*" que les théâtres de vues animées sont les pires écoles de démoralisation que l'on puisse imaginer. Les prêtres et les moralistes ne cessent d'avertir les parents des dangers que courent leurs enfants aux vues animées comme aux autres théâtres et cependant on voit ces lieux d'amusement, ces lieux de perdition, regorger tous les jours d'une foule empressée, avide de sensations plus ou moins épicées et de scandales sensationnels.

On se plaint de la cherté de la vie, de la rareté de l'argent, et les vues animées comme les autres théâtres font réaliser en quelques années des fortunes immenses à des aventuriers de toutes couleurs. Ils semblent être devenus une nécessité pour un certain nombre de familles.

N'y aurait-il pas moyen de détourner au bénéfice des œuvres paroissiales ou éducationnelles cette tendance du peuple des villes vers les amusements ? S'il est impossible d'arrêter ce courant vers les théâtres, n'y a-t-il pas possibilité de l'exploiter au bénéfice de quelques œuvres de bien ?

On nous assure qu'en Belgique des expériences heureuses ont été faites en ce sens. On a exploité cet engouement pour les théâtres au bénéfice de l'instruction populaire et d'œuvres de charité. Pourrait-on ici changer le mal en bien ?

Notre population souffre d'un mal profond, il faut des moyens énergiques pour l'en arracher. Qui se mettra en tête du mouvement ? Quels moyens pratiques pourrait-on adopter ?"—*Le Droit.*"

A l'OEuvre !

Plusieurs occasions se sont présentées, depuis l'ouverture des classes, de contribuer à quelques bonnes œuvres, mais nous espérons que les enfants n'oublieront pas l'œuvre qui doit leur être chère avant tout: l'Œuvre de l'Enseignement.

Allons! petits garçons et petites filles, apportez chaque mois votre obole. Montrez-vous généreux. L'argent que vous versez dans la caisse de l'Œuvre de l'Enseignement est un dépôt précieux que vous retrouverez plus tard. C'est une leçon d'économie que vous mettez en pratique. Donnez une preuve de votre dévouement en vous privant d'une dépense inutile et même nuisible afin d'augmenter le trésor destiné à instruire vos camarades.

Vous vous êtes montrés généreux l'an dernier, il faut marcher de l'avant et déployer plus de zèle que jamais.

Les officiers de la section Notre-Dame vous demandaient au mois de décembre dernier: Qui sera le petit patriote? Wilfrid Charrette et Moïse Trépanier, en apportant vingt-cinq sous chaque mois, ont répondu par leurs actes: "Vous cherchez un petit patriote, me voici."

Nous vous demandons encore cette année: qui comprendra le mieux le but que nous voulons atteindre? Qui voudra s'imposer des sacrifices pour aider à l'instruction de ses compagnons et de ses compagnes? Qui méprisera les folles dépenses de la cigarette et des vues animées pour aider, par son argent, au triomphe de la plus belle œuvre? Le temps presse. Trois mois sont déjà écoulés. Il faut que dès à présent, chacun fasse un travail vraiment efficace.

Petits garçons et petites filles: à l'œuvre et sans retard.

Le pire..... c'était notre vache !

C'était un jeudi. On était en pleine moisson. Les époux Beurier, accompagnés de leur fille Tasie, âgée de 18 ans, étaient aux champs, peinant dur pour achever leur dernière pièce.

Pendant ce temps, leur plus jeune enfant, Jean était chargé de mener paître leur vache. Il s'acquittait de son mieux de cette tâche, le pauvre petit.

Ce jour-là, Jean quitta le pâtis un peu plus tôt que de coutume. C'était jeudi, et Jean savait que ses camarades jouaient sur la place. Aussi, en passant devant eux, leur lança-t-il un joyeux: "A tout à l'heure, je reviens."

Dans son empressement, tout en marchant, le petit Jean nouait soigneusement la longe autour des cornes de la vache, et, ouvrant la claie de l'étable, il allongea un coup de pied à la bête. Oubliant de rattacher la claie, il fit un demi-tour, mit en jeu ses petites jambes et rejoignit ses camarades.

Comme le temps passe vite quand on joue! Jean jouait; quand il vit passer sa grande sœur Tasie, qui revenait seule des champs. Il jouait encore quand, une demi-heure après, il la vit repasser endimanchée pour courir au bal. Il vit ensuite ses parents revenir du travail, harassés de fatigue. Le soir était tombé, et c'est à regret que Jean suivit son père et sa mère.

La claie de l'étable était restée ouverte. Tasie, pas plus que Jean, n'avait songé à la refermer. Le jeu pour l'enfant, le bal pour la jeune fille, c'était tout.

La mère, en rentrant, courut à l'étable pour traire la vache.

La vache n'y était pas.

Grand émoi, grands cris!

Où est notre vache? Qu'est devenue notre vache?

Le pauvre petit Jean se ressouvint alors qu'il n'avait pas fermé la claie d'entrée. Il l'avoua franchement, et, sur cet aveu, il reçut une de ces corrections qui comptent dans la vie d'un p'tit gars.

La vache! il fallait retrouver la vache! Le père et la mère partirent à sa recherche, malgré la fatigue qui les accablait. Et les voilà arpentant les champs, et clamant aux échos leurs *tia, tia* larmoyants. A leurs appels désespérés, seul le piston du village répondait au loin, lançant ses notes aigues qui faisaient danser la jeunesse.....

Si encore Tasie était là, dit le père, pour nous aider. Mais Tasie dansait......et quand Tasie dansait.....au diable toutes les vaches de la paroisse.

Après deux heures de courses inutiles, ils revinrent, les pauvres, désolés, harassés, rendus.

Tasie est-elle rentrée? dit le père Beurier au petit Jean qui, mourant de faim, geignait sur le seuil de la porte.

Non, papa.—Bah! dit la mère, Tasie retrouvera bien son chemin..... le pire.....c'est notre vache.

Ils rentrèrent. Tout-à-coup, une idée surgit dans le cerveau de la femme Beurier. Mais, s'écria-t-elle, j'y pense, nous n'avons pas visité le bois du Buisson. Allumant vite un falot, ils courrurent au Buisson, et les *tia, tia* recommencèrent de plus belle. Cette fois, un beuglement leur répondit. La vache était retrouvée.

Les époux Beurier se hâtèrent de la rentrer à l'étable, mangèrent un morceau, et allèrent se coucher. Quelques minutes après, ils ronflaient à qui mieux mieux.

Minuit venait de sonner. Tasie, soulevant discrètement le loquet de la porte, gagna doucement sa chambre. Le lendemain, elle dormait encore d'un profond sommeil, quand la mère, levée depuis longtemps, vint la réveiller.

Tu n'es pas revenue de bonne heure, hier, dit-elle à sa fille. Notre vache était perdue, tu nous aurais aidés à la retrouver. Toi, nous savions bien que tu ne te perdrais pas, mais le *pire, c'était notre vache.*

Des reproches, il n'en fut aucunement question. Ainsi, pour leur vache perdue, ils avaient frappé brutalement leur petit Jean, erré une grande partie de la nuit, négligé leur souper. Et pour leur fille exposée à perdre son âme en même temps que son honneur et le leur, ils n'avaient en aucune réprimande, aucun remords.

Voyons, dites, braves gens qui me lisez, n'en va-t-il pas ainsi trop souvent ? Combien de parents qui prennent plus de soin de leurs bestiaux qu'ils n'en prennent de leurs enfants! Et quand le déshonneur fond sur la maison, on se lamente, on crie, on tempête, alors qu'on devrait s'estimer coupable en voyant fructifier au centuple le mauvais grain qu'on a semé, entretenu et cultivé.

B. P. de R.

Noël

Hier au soir, à l'"Angelus,"
Quand la nuit étendait son voile,
J'ai vu de la plus belle étoile
Descendre le petit Jésus.

Sur le toit de chaque demeure,
Il s'arrêtait pour écouter!....
Car, à l'enfant méchant qui pleure,
Il ne viendra rien apporter.

Celui qui manque sa prière,
Ou qui déchire ses habits,
N'aura qu'une verge sévère
Avec un morceau de pain bis.

Mais Jésus, aux enfants bien sages,
Apportera de beaux joujoux,
Des livrets tout remplis d'images
Et des bébés aux grands yeux doux.

Avec une plume éternelle,
En caractères triomphants,
Un ange écrivait sur son aile
Le nom des bons petits enfants.

Que ceux-là, dans la cheminée,
Mettent sans crainte leur soulier,
Petit Jésus, dans sa tournée,
Saura ne pas les oublier.

X.......

NOMS DES OFFICIERS

DE LA

Société Saint Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

ANNÉE 1914-15



Rév. L. N. CAMPEAU, Chapelain.

J. F. H. LAPERRIERE, président	61 Av. Guigues.
ADOLPHE LECLERC, 1er vice-président . . .	277 rue Clarence.
LEON FINK, 2ème vice-président	162 rue Bolton.
JOSEPH SOULARD, trésorier	94 rue Cathcart.
ALBERT BERGEVIN, secrétaire	207 rue Dalhousie.
P. POIRIER, commissaire-ordonnateur	48 rue Bolton.
A. E. WATTIER, auditeur	194 rue St-André.
E. SOULIERE, directeur	89 rue St-André.
GEORGES L'HERAULT, directeur	207 rue Cathcart.
LOUIS J. BILLY, directeur	99 rue Clarence.
C. A. LATOUR, directeur	159½ rue Sussex
C. POULIN, directeur	148b rue St-André.
NAP. CASEAULT, fils, directeur	211 rue Water.
ERNEST GLAUDE, représentant à l'exécutif .	68 rue St-André.
O. ROSE, représentant à l'exécutif	98 rue Water.

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

Messieurs,

Votre comité est heureux de soumettre aujourd'hui le rapport de l'année qui vient de s'écouler.

Les finances

La Caisse d'une société, de même que le livre de banque d'un individu, est toujours intéressante à visiter, c'est pourquoi nous vous introduisons immédiatement dans le secret de nos finances. Vous n'ignorez pas que les fonds prélevés au cours de cette année par votre comité, ne peuvent figurer à côté des souscriptions du fonds patriotique mais après avoir répondu aux différentes dépenses que réclament nos oeuvres nous disposons encore du montant de $150.10 pour la société St-Jean Baptiste et de $522.00 pour l'Oeuvre de l'Enseignement. Le trésorier pourra satisfaire votre légitime curiosité en donnant en détail, les recettes et les dépenses de l'année.

L'Oeuvre de l'Enseignement

L'Oeuvre principale de votre Comité fut l'Oeuvre de l'Enseignement. Fondée depuis deux ans à peine, l'oeuvre de l'Enseignement a déjà répondu au but pour lequel elle a été fondée. Il y a actuellement deux élèves dans les collèges, et ces deux élèves sont instruits au frais de l'Oeuvre. Il nous fait plaisir de dire que le choix a été heureux puisque leurs professeurs font l'éloge de leur travail et de leur conduite. On a payé également les livres pour l'instruction d'une jeune fille au couvent d'Youville.

Votre comité recommande fortement l'oeuvre de l'Enseignement à votre sollicitude et prie tous les membres de la société St-Jean Baptiste de s'y intéresser d'une manière particulière.

Au mois de décembre dernier, un troisième bulletin a été publié dans le but d'attirer l'attention de tous les paroissiens de Notre-Dame sur les avantages de cette oeuvre et de faire connaître en détail les

recettes et les dépenses de l'année écoulée. En vous faisant les propagateurs de cette oeuvre, vous contribuerez à l'éducation de tous les petits canadiens français.

Le Sou Scolaire

Votre Comité a dû imaginer différents moyens pour augmenter le budget de l'oeuvre de l'enseignement et avoir à sa disposition assez d'argent pour répondre aux exigences de l'oeuvre. Une quête faite à domicile a rapporté un bon montant, mais il fallait grossir davantage les revenus. Le sou scolaire devait être le moyen par excellence et bon nombre d'enfants ont compris le bien qu'ils étaient appelés à faire en contribuant à cette oeuvre. Parmi les plus généreux, citons les noms d'Oscar Béland, de Mazenod Gravelle et de Lionel Leblanc, qui ont donné chacun environ une piastre. Une vingtaine ont donné cinquante sous et plus. La classe No. 4 de l'écoles Guigues a donné $12.33. Remarquez que quelques familles ont contribué davantage vu que plusieurs enfants fréquentaient l'école et que chacun apportait cinq à dix sous chaque mois. La famille N. A. Lasalle, de la rue Guigues, et la famille Alfred Bélanger, de la rue St-André, arrivent au premier rang. Malgré la bonne volonté de quelques élèves il nous faut avouer que le résultat n'a pas donné satisfaction, c'est pourquoi votre comité a cru préférable d'abandonner la cueillette du sou scolaire et de laisser les membres de la caisse populaire, établir la Caisse Scolaire dans les écoles, espérant que les enfants seront plus intéressés à ce genre d'épargne et qu'ils profiteront mieux de l'intérêt qu'on leur porte.

Bibliothèque Scolaire

Les officiers de l'année 1913 avaient établi des bibliothèques scolaires et avaient voté cinquante piastres à cette fin. Votre comité a voulu continuer à encourager cette oeuvre en votant le même montant cette année. Les élèves possèdent déjà une magnifique collection des ouvrages canadiens et la somme qui leur a été remise cette année aidera à multiplier les bons livres et à donner aux enfants le goût des bonnes lectures.

Association d'Education

Il est prévu dans les règlements de l'Oeuvre de l'Enseignement qu'une somme n'excédant pas cent piastres, sera donnée chaque année à l'Association d'Education. Vous connaissez tous le bien réel accompli par cette belle société qui surveille sans cesse les intérêts des canadiens français d'Ontario. Comme toute société, elle a besoin d'argent pour atteindre sa fin et les citoyens de Notre-Dame ne peuvent rester sourds à l'appel qu'elle fait chaque année. Voulant donner une marque tangible de la reconnaissance que tout Canadien français d'Ontario doit témoigner à cette société, votre comité a voté le montant de cent piastres.

Nous profitons de la circonstance pour inviter tous les membres de la société St-Jean Baptiste à se grouper autour des chefs de l'Association d'Education et de seconder généreusement leurs efforts pour le triomphe de nos écoles bilingues.

Jubilé Sacerdotal de Mgr J. O. Routhier

Au mois de mai dernier, tous les catholiques, non seulement de la ville, mais du diocèse tout entier, s'apprêtaient à fêter dignement le cinquantenaire de prêtrise de Mgr J. O. Routhier. Les paroissiens de la Basilique devaient naturellement être les premiers à vouloir célébrer d'une manière grandiose l'anniversaire de celui qui pendant un quart de siècle, s'était montré d'un dévouement admirable dans l'accomplissement de son ministère au milieu d'eux. Une souscription fut ouverte par toute la ville, et M. le curé Campeau confia à votre Comité la douce tâche de recueillir les offrandes des paroissiens de Notre-Dame. Nous avons accepté, comme un honneur le travail que l'on nous demandait, et avec l'aide de plusieurs paroissiens généreux nous sommes allés frapper aux portes et nous avons apporté le montant de $806.50.

C'était un véritable bonheur de constater avec quelle joie, chacun répondait à l'appel et la seule plainte que nous avons entendue fut celle de ne pouvoir donner davantage. Dans la soirée du 20 mai, dans la Basilique d'Ottawa, une foule d'hommes et de jeunes gens se pressaient auprès de Mgr Routhier et lui manifestaient leur profond attachement. Inutile de rappeler dans ce rapport, avec quel éclat fut célébré le joyeux cinquantenaire de ce prêtre dont le dévouement est connu de tous.

Félicitations

A tous ceux qui travaillent dans l'intérêt de la cause nationale, la société St-Jean Baptiste doit de la reconnaissance. La vieille devise " Je me souviens " est toujours vivace au coeur de tout canadien et votre Comité a voulu prouver qu'il connaît cette divise, en adressant des félicitations au zouave J. Vincent, lorsque Sa Sainteté Pie X, à la demande de Mgr l'Archevêque décorait cet ancien soldat du Pape, du titre de chevalier de St-Grégoire le Grand.

Après les élections des commissaires Freeland et Cain, votre Comité n'a pas voulu passer sous silence ce triomphe des deux candidats, défenseurs de la bonne cause, aussi a-t-il adressé aux deux élus un vote de félicitation.

Condoléances

Si la société St-Jean Baptiste se réjouit des honneurs et des triomphes des Canadiens français, elle pleure aussi avec eux lorsque les deuils viennent visiter les familles. La mort du vieux citoyen Léonard Desmarais, un des fondateurs de l'Union St-Joseph, et ancien membre de notre société, fournit à votre Comité l'occasion d'exprimer ses vives sympathies à la famille, et de remettre en mémoire les oeuvres du vieillard disparu.

Conclusion

En terminant ce rapport qu'il nous soit permis de remercier tous les membres de la société St-Jean Baptiste, section Notre-Dame, qui ont bien voulu encourager les officiers dans l'accomplissement de leur travail. C'est l'union de toutes les bonnes volontés qui permettra à la société St-Jean Baptiste d'atteindre le but pour lequel elle a été fondée. Que chaque membre fasse de la propagande autour de lui afin d'inviter tous les hommes et les jeunes gens de la paroisse à faire partie de notre belle société religieuse et nationale. Le tout humblement soumis.

Albert BERGEVIN,
Secrétaire.

J. F. H. LAPERRIERE,
Président.

Qu'allons-nous en faire ?

La jeune fille vient de terminer ses études et elle a reçu la médaille d'or. Sa mère, une mondaine qui ne pense qu'aux toilettes et aux théâtres dit à son mari : Eh bien, mon petit-loup, notre fille a remporté les plus beaux succès. Elle a reçu la médaille des mains de M. le Maire qui avait bien voulu honorer de sa présence cette brillante distribution de prix.

L'éloge de notre fille n'est plus à faire. Elle connaît la musique et les arts d'agrément. Le piano, la mandoline, le violon, la peinture, la dentelle n'ont plus de secrets pour elle. Elle conduit une automobile avec une dextérité à nulle autre pareille. Son goût pour la toilette nous plonge dans une sorte d'extase, et toutes les filles de son âge la regardent d'un oeil jaloux. Elle danse d'une façon ravissante, tellement que l'autre soir, faisant ses débuts, elle a conquis l'assemblée. Elle déclame avec une voix et un geste... enfin elle a vraiment reçu l'éducation que je désirais pour elle. Et maintenant, dis donc, mon petit loup, qu'allons-nous en faire ?

Le père, un homme faible, mais excessivement bon, un homme qui apporte à sa femme un assez bon salaire, mais que la femme dépense aussitôt en toilettes et aux théâtres, semble sortir d'un long rêve et répond à l'interrogation empressée de sa femme :

Eh bien ! ma chérie, il ne nous reste plus maintenant qu'à lui trouver un mari qui sache tenir le ménage, faire la cuisine, racommoder le linge et soigner les enfants.

L'Oeuvre de l'Enseignement

Rapport financier de juillet 1913 à septembre 1914.

RECETTES

En caisse, 1er juillet 1913	$202.00
Don de Mgr C. H. Gauthier	10.00
Quête du mois de septembre 1913	267.73
Quête du mois de mai 1914	275.05
Sous Scolaires, Ecoles des gaçons	76.90
Sous Scolaires écoles des filles	24.75
Reçu pour annonces	30.00
Dû sur annonces	13.00
Intérêt pendant l'année	6.67
Total	906.10

DEPENSES

Payé à l'Association d'Education	$ 75.00
Payé pour bibliothèques scolaires	100.00
Payé à Ed. Bériault (collège)	100.00
Payé à E. Paradis (collège)	35.00
Achat de livres de classe pour une jeune fille	4.60
Prêt à C. A. Latour (*)	25.00
Impressions d'un bulletin	40.00
Cartes de promotion	16.50
Dû sur annonces	13.00
Total	409.10

Recettes	$906.10
Dépenses	409.10
En caisse	$497.00

(*) M. C. A. Latour s'est acquitté de cet emprunt, au mois d'octobre, comme il était convenu. Le montant ne figure pas dans les recettes parce que le rapport se termine avec le mois de septembre.

Une série de euchres

Les officiers de l'Oeuvre de l'Enseignement ont résolu d'organiser une série de euchres pour le mois de janvier, au profit des écoles bilingues.

Nous espérons que les paroissiens de Notre-Dame seront heureux de contribuer à cette bonne oeuvre. On fait appel de tout côté à la générosité des citoyens pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin, mais il ne faut pas oublier que c'est un devoir pressant pour nous tous de verser notre obole en faveur des écoles qui nous sont chères.

La cause de l'éducation doit être celle qui nous préoccupe davantage. Il s'agit de donner à nos petits enfants le pain de l'intelligence. Tous les parents sont soucieux de l'avenir de leurs enfants. Ils veulent leur fournir les moyens d'apprendre leur belle langue française qu'ils ont entendu parler dès leur berceau. Ils veulent que tous les enfants d'aujourd'hui soient reconnaissants plus tard des sacrifices que se seront imposés leurs parents pour conserver le verbe de France.

Pour obtenir ce résultat les parents sont prêts à tous les sacrifices. C'est pourquoi les officiers de l'oeuvre de l'enseignement ont cru que le moment était favorable pour s'adresser aux parents de la paroisse Notre-Dame, et les inviter à contribuer largement au soutien des écoles bilingues.

Nous faisons donc un appel chalereux à tous les paroissiens de bonne volonté et nous les prions de répondre avec empressement aux parties de euchre qui auront lieu vers la mi-janvier.

Le concours promet d'être intéressant et si jamais vous avez eu l'occasion de mêler l'utile à l'agréable, ce sera certainement dans ces réunions intimes de charité.

Qu'on se le dise et qu'on se prépare afin que les organisateurs ne rencontrent que des gens de bonne volonté.

En contribuant à cette série de euchre vous ferez un bon emploi de votre argent puisque vous travaillerez au succès d'une oeuvre religieuse et patriotique.

Le comité de rédaction

L'épargne du sou

Les officiers de l'Oeuvre de l'Enseignement ont cru qu'il était préférable cette année, de renoncer à la collecte du sou dans les écoles afin de permettre aux officiers de la caisse populaire d'établir la caisse scolaire. Un grand nombre d'enfants ont déjà compris les avantages de cette caisse scolaire et ils se sont empressés de déposer leurs petites

épargnes. C'est un excellent moyen d'apprendre à l'enfant à pratiquer l'économie.

Cependant ils sont encore nombreux ceux qui n'ont pas su profiter de cette petite banque d'épargne. Au lieu d'avoir leur livret et de nourrir la légitime ambition de grossir chaque semaine, leur petit trésor, ils préfèrent gaspiller en bonbons et en cigarettes, les quelques sous qui leur sont donnés.

Pour que ces caisses scolaires puissent fructifier il ne suffit pas de recommander à l'enfant la nécessité de l'épargne. De belles paroles peuvent convaincre le petit nombre, mais c'est l'exemple qui produira des fruits. Pourquoi les enfants ne se rendent-ils pas compte du bien que la caisse scolaire est appelée à faire, cela vient presque toujours de ce que les parents ne les instruisent pas par l'exemple. C'est aux parents à faire comprendre à l'enfant qu'il doit pratiquer l'économie dès son bas âge afin d'être plus tard un homme économe. Pour atteindre ce but les parents doivent les premiers, mettre de côté les frivolités et se faire un devoir de déposer leurs épargnes à la Caisse Populaire.

Si la mère est mondaine et visite tous les magasins de nouveautés pour acheter toutes les frivolités qui se présentent, la petite fille suivra les traces de sa mère et gaspillera tout l'argent qui lui tombera sous la main. Si le père n'est pas capable de passer devant une auberge sans dépenser trente sous, l'enfant ne connaîtra pas d'autres moyens d'utiliser ses petits revenus. Il ne faut pas oublier que l'enfant reçoit sa première éducation des parents, et de cette première éducation dépendra l'avenir de l'enfant. Les parents ne doivent pas l'oublier.

Un excellent moyen de formation est fourni par la caisse scolaire, il appartient donc aux parents d'encourager les enfants à déposer chaque semaine, à la caisse, les quelques sous qu'ils ont à leur disposition. Si les parents connaissent le chemin qui conduit à la caisse populaire et qu'ils le fréquentent souvent, ils peuvent être assurés que les enfants connaîtront le chemin qui conduit à la caisse scolaire et qu'ils auront la noble ambition de présenter à la fin de l'année, un livret bien remplis.

Le Comité de Rédaction

Aimer . . . . mais pas avaler

Le Père Baltenweck, autrefois aumônier de la chapelle de Notre-Dame de Sogelback, rencontrant un jour un marchand de balais, lui dit : Mais, Toni, je vous avais si souvent dit que la boisson était votre plus terrible ennemi et vous voilà encore ivre !

Mon père, répond l'ivrogne, l'autre dimanche, vous nous expliquiez au sermon qu'il fallait aimer ses ennemis.

Oui, oui, reposta le Père Baltenweck, l'Evangile nous dit qu'il faut les aimer, mais non pas les avaler.

J. S.

Entrez ! ! !

Le Bureau central de l'Association St-Jean-Baptiste se propose d'accomplir un gros travail d'organisation, au cours du nouvel exercice. Ses membres, croyons-nous, sont disposés à faire tout en leur pouvoir pour placer notre société nationale sur un pied de progrès et de véritable sens pratique. L'oeuvre commencée par les administrations précédentes semble destinée à voir de beaux jours et à se concrétiser de plus en plus en des initiatives courageuses.

Tous les Canadiens français d'Ottawa ont lieu de se réjouir, tant pour eux-mêmes que pour leurs compatriotes de la province, en regardant les perspectives qui se dessinent. Mais ce sentiment de profonde satisfaction ne doit pas être platonique. C'est sans doute beaucoup de sympathiser avec notre organisation patriotique, mais il y a encore mieux que cela : c'est de mettre l'épaule à la roue.

Se rend-on bien compte des services qu'on peut rendre en faisant partie de la Saint-Jean-Baptiste et en s'intéressant à la réalisation de son programme ? Le plus humble d'entre vous peut être utile. Quel est l'ouvrier qui n'apporte pas, de temps à autre, au syndicat dont il fait partie, une observation, un renseignement, une suggestion ? Ces idées, venues des membres sont souvent le point de départ des initiatives du syndicat et les progrès de la cause ouvrière.

Ce qui se fait dans les organisations professionnelles pour le bien des travailleurs peut s'accomplir dans nos associations patriotiques au profit de nos intérêts nationaux. Le champ d'action est différent mais les méthodes peuvent être les mêmes. Et le jour où l'on mettra dans nos sociétés Saint-Jean-Baptiste autant de sens pratique qu'en ont nos ouvriers dans leurs syndicats professionnels, nous pourrons espérer pour notre race des jours de liberté et de prospérité inconnus jusqu'ici.

Si, comme nous en croyons, la Saint-Jean-Baptiste se propose de tendre vers ce but, elle mérite l'encouragement de la masse du peuple et c'est cet encouragement que nous sollicitons en sa faveur de la part de tous les Canadiens français en âge de faire partie de notre association.

L'approche des récentes élections a été le signal d'un mouvement assez actif en faveur du recrutement, et quelques centaines de nouveaux membres se sont joints aux anciens. Mais ce n'est pas assez. Il faut que le recrutement se continue jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ou presque plus de Canadiens français d'Ottawa en dehors de notre société de protection nationale.

Il faut à la Saint Jean Baptiste des hommes et de l'argent, sans quoi elle ne pourrait pas accomplir un travail efficace et il y a tant à faire pour arrêter le courant anglicisateur qui nous envahit de plus en plus et contre lequel nous faisons si peu de résistance, en dehors du domaine scolaire.

Il est donc temps plus que jamais de sonner le clairon du ralliement et de faire appel à toutes les bonnes volontés. C'est pourquoi nous recommandons à toutes les sections de la ville d'organiser au plus tôt des comités de recrutement. C'est pourquoi aussi nous demandons à tous nos compatriotes de la ville de ne pas tarder à entrer dans notre association nationale et à offrir leur concours. Il n'y a pas de doute que les sections, comme le bureau central, accueilleront avec joie toutes les bonnes volontés et sauront les utiliser d'une façon intelligente aussi bien que profitable.

Jean-Baptiste

A qui vos enfants ?

Oui, pères et mères de famille, à qui appartiennent vos enfants? Qui les a mis au monde? Qui peine et qui travaille pour leur donner du pain? C'est vous et vous seuls. Ils sont donc à vous, bien à vous ces chers petits. Ils sont la chair de votre chair, votre sang. Ils vous appartiennent donc. Mais alors de quel droit vous empêcherait-on de choisir, pour instruire vos enfants, les maîtres qu'il vous plait?

Ne pouvant faire vous-mêmes le pain qui nourrit votre enfant, vous vous adressez au boulanger. Et si ce boulanger fournit du pain qui ne vous plait pas, vous vous adressez à un autre.

Eh bien! ne pouvant donner vous-mêmes le pain de l'instruction à votre enfant, pourquoi ne seriez-vous pas libres de choisir le fournisseur, c'est-à-dire l'instituteur qui vous convient?

Est-ce que l'instruction est une denrée comme le tabac et les allumettes?

Délicatesse de conscience

Un bon curé de campagne allait sortir, quand une de ses ouailles, la vieille demoiselle du rang de saint Guillaume, fit irruption dans son presbytère.

Monsieur le curé, dit-elle pleine de contrition, j'ai péché gravement.

Est-ce possible? dit le prêtre.

Oui, tout à l'heure, je n'ai pu résister à la tentation de me regarder dans une glace et de me trouver jolie.

Allez en paix, répondit le curé, se tromper n'est pas péché.

R. de B. P.

Signal d'alarme

Nicolas Gendron était mécanicien de son métier et travaillait sur le chemin de fer depuis près de dix ans. Son fils, Paul, âgé de cinq ans, curieux comme tous les enfants de son âge, interrogeait souvent son père sur son travail. Pourquoi faites-vous ceci ? Pourquoi faites-vous cela ? Et le père, tout fier de son enfant, donnait des explications avec force détails. Emerveillé parfois des questions de Paul, Nicolas Gendron se frottait les mains en signe de satisfaction et disait à qui voulait l'entendre : Ce gaillard là a déjà des dispositions pour devenir mécanicien. Tant mieux, voilà mon seul désir, l'enfant doit choisir le métier de son père.''

Un jour, Paul remarque qu'à l'entrée du pont, situé non loin de la maison, était accroché au bout d'un mât, un drapeau rouge flottant au vent. Interrogeant comme à l'ordinaire : Pourquoi, dit-il à son père, ce petit drapeau rouge? Nicolas répondit en donnant de longues explications : C'est un signal d'alarme. C'est pour avertir le mécanicien qu'il doit arrêter la locomotive afin d'éviter quelques grandes catastrophes. Vois-tu, mon enfant, le mécanicien a entre les mains le salut de plusieurs centaines de passagers. Si, par imprudence, il oubliait le signal d'alarme, il risquerait des vies précieuses . Il s'exposerait à faire perdre la vie à des pères et à des mères de familles, à de nombreux enfants, ou encore à les blesser gravement et à les rendre infirmes pour la vie. C'est une responsabilité terrible que celle de mécanicien. '' Alors, quand vous voyez ce signal, dit Paul, vous arrêtez la locomotive ? '' '' Certainement, mon enfant, sans cela il arriverait un malheur irréparable.''

Fier de ces nouveaux renseignements, Paul court à la maison afin de faire part à sa mère des nouvelles connaissances qu'il a acquises.

En entrant, il voit sa mère tout en pleurs, chose qui depuis quelque temps n'était pas rare. Lui qui aimait à interroger, ne fut pas lent à demander à sa mère la cause de sa tristesse.

'' Maman, pourquoi pleurez-vous ? ''

'' Ah ! pauvre enfant ! je vais te confier le secret de mes larmes à conditions que tu pries bien pour ton père.''

'' Qu'est-il donc arrivé ? Papa ne paraît pas malade, je viens de le quitter.''

'' Héuas ! ton père a commencé à boire. Il dépense son argent dans les hôtels et tu n'es pas sans avoir remarqué qu'en entrant dans la maison depuis quelques jours, il se dirige vers cette armoire où il tient en réserve le funeste poison. Quelle responsabilité il assume. Si l'abus de la boisson était cause d'un accident sur les chars. Combien de parents et d'enfants accuseraient ton père de ce crime. Et quel danger

nous menace tous deux, sa mauvaise conduite lui fera perdre sa place et que deviendrons-nous, lorsque ton père n'apportera plus de pain à la maison ! ''

L'enfant était sérieux et pendant que sa mère manifestait ainsi ses craintes, Paul avait pris une résolution. Il dit en caressant sa mère :

" Maman, ne pleurez plus, je vous le promets, je saurai prendre le moyen de sauver Papa du danger qui le menace.''

Le lendemain, Nicolas Gendron arriva à la maison un peu "éméché '' et s'en alla à l'armoire pour y prendre sa bouteille d'eau-de-vie. Quelle ne fut pas sa surprise en ouvrant la porte, de trouver un petit drapeau rouge attaché au goulot de la funeste bouteille. C'était le **signal d'alarme.** Nicolas comprit la ruse de son petit Paul, l'embrassa tendrement et remit à sa place la bouteille qu'il n'a plus reprise depuis.

Jean Nicolas.

Violation de tous les droits

L'école neutre est la violation de tous les droits. Elle viole :

Les droits de Dieu, qui le premier, ayant donné l'existence et la vie à l'enfant, a droit à être connu de lui et de tenir la première place dans l'éducation de l'enfance.

Les droits des enfants, car ils ont droit d'être instruits à l'école sur les devoirs essentiels de l'homme, qui sont d'abord les devoirs envers Dieu ; or, l'école neutre les prive de cette connaissance.

Les droits des parents, pour qui c'est un crime d'élever leurs enfants sans religion ; mais l'école neutre les met en quelque sorte dans la nécessité de commettre ce crime.

Les droits du maître, lequel, délégué des parents, doit en leur nom, donner l'instruction religieuse à ses élèves, et se voit, par la loi de la neutralité scolaire, empêché d'accomplir le plus grave et le plus beau de ses devoirs.

Les droits de la société, la société veut être morale, puisque sans morale, il n'est pas une société qui ne croule ; mais les enfants sont la société de demain, et l'école neutre en les élevant sans morale,—car il n'y a pas de morale sans Dieu, nous prépare une société immorale ; les statistiques de la criminalité précoce nous en fourniraient la preuve.

Mgr Nègre.

Comme les anges rebelles proclament la terrible perfection de ma justice, les hommes orgueilleux devront, bon gré, mal gré, proclamer les excès de ma bonté.

* * *

Pour toi si, tu me comprends, agis avec droiture, et fais ce que tu crois être de ma gloire.

La Presse Catholique

Il faut travailler à répandre partout le bon journal afin de répondre au désir du Souverain Pontife Léon XIII qui disait: "A la mauvaise presse, opposez la bonne presse".

La mauvaise presse, de nos jours, c'est l'ivrai que le méchant jette à pleine main dans le champ du père de famille, et de même que l'ivrai étouffe le bon grain, ainsi le mauvais journal étouffe dans l'âme de l'enfant la semence des vertus chrétiennes que Dieu, le divin semeur, y avait jetée au jour du baptême et au jour de la première communion.

Répandez le mauvais journal dans les familles et à partir de ce moment ne vous étonnez pas de la conduite scandaleuse du père, des allures mondaines de la mère, de l'esprit de révolte et d'insubordination qui prennent racine au coeur de l'enfant. Voilà comment ce flot de boue désagrège les pierres sacrées du foyer.

Le mauvais journal est cause de tout ce mal, car de tous les organes de la presse c'est celui qui fait le plus de ravages à cause de la facilité avec laquelle il se fait accepter et croire.

Il importe donc de faire pénétrer partout le bon journal afin que partout l'on se forme une bonne mentalité.

Mais comment pourrez-vous combattre le mauvais journal et faire triompher la presse catholique? Sans entrer dans le sermon, vous savez que le grand moyen que conseille tout prédicateur pour éviter le péché, c'est d'abord la fuite des occasions. Voulez-vous détruire le mauvais journal, commencez par le fuir. En parcourant les pages de l'histoire ancienne vous avez remarqué que les Parthes avaient une curieuse manière de combattre leurs ennemis. Ils fuyaient de toute la rapidité de leurs coursiers et dans leur fuite, ils décrochaient une flèche mortelle qui leur donnait la victoire. Comme les Parthes, combattez l'ennemi moderne, le mauvais journal, en le fuyant, c'est-à-dire en ne vous y abonnant pas, en ne le lisant jamais, en ne l'achetant dans aucun dépôt de journaux. Mais en le fuyant, achetez le long de la route, le bon journal qui sera la flèche puissante avec laquelle vous remporterez la victoire sur votre ennemi.

Ce sera le commencement de la diffusion de la presse catholique. Qu'est-ce donc que le journal catholique? C'est non seulement celui qui est conforme aux enseignements de l'Eglise, mais qui la défend, Elle, ses lois et ses ministres. Il professe la soumission envers l'autorité et n'a qu'un but dans tous les écrits: le règne de Dieu sur la terre et le triomphe de l'Eglise de Jésus-Christ.

C'est ce journal que je vous invite à propager partout et par tous les moyens légitimes, car "les bons journaux font les bonnes opinions,

les bonnes opinions font les bonnes élections" et les bonnes élections assurent les bonnes législations qui font passer au-dessus des intérêts particuliers, les intérêts de la religion catholique.

C'est donc pour nous un grave devoir d'encourager le bon journal. Le moyen par excellence, est naturellement, de s'abonner aux bons journaux. C'est ainsi que nous pourrons puiser dans la presse honnête et religieuse, les connaissances que la presse immorale et impie, vint nous arracher pour y substituer le mensonge et l'erreur. Quel est celui qui, de nos jours, ne peut consacrer quelques deniers à l'abonnement d'un journal? Aussi personne ne se prive de sa feuille quotidienne ou du moins hebdomadaire.

Mais puisque vous faites le sacrifice de quelques piastres, n'allez pas verser dans l'escarcelle du mauvais journal, l'argent qui servira à ruiner les oeuvres catholiques.

Si vous êtes plus favorisé de la fortune, ne vous contentez pas d'un abonnement, mais ajoutez encore quelques sous au maintien de l'oeuvre.

L'apathie et l'indifférence nous sont funestes et nos ennemis en profitent pour nous faire gober leurs fausses doctrines. Ils nous font accepter leurs journaux après avoir réussi à tuer les nôtres, et c'est ainsi que l'épilogue des loups et des bergers se réalisent contre nous. Quand les bergers eurent cédé leurs chiens, les loups entrèrent dans la bergerie et firent bonne chaire du berger et des moutons.

Quand les catholiques auront cessé de s'abonner à leurs journaux et qu'ils leur auront, par ce moyen, donné la mort, les juifs, les francmaçons, et les socialistes ruineront les catholiques en les inondant de journaux impis et sectaires.

Encourageons donc nos oeuvres catholiques et en cela prenons comme modèles les vaillants Belges qui font aujourd'hui l'admiration du monde entier. "Nous ne voulons pas être pervertis, disent les Belges, nous ne voulons pas donner cet exemple à des âmes que la lâcheté demoralise; nous ne voulons pas nous donner le ridicule et la honte de payer de notre argent ceux qui insultent à nos croyances et à notre Dieu.'

Que notre mot d'ordre soit donc: Encourageons et répandons le bon journal.

J. R.

Quand on s'est fait un grand idéal, le premier usage qu'il en faut faire, c'est de se l'appliquer en combattant ses défauts.

* * *

Quand tu pourrais faire de grandes choses, que vas-tu t'occuper à des moucherons ?

* * *

Tu rencontres des difficultés ? C'est donc le moment d'examiner tes façons d'agir.

Dieu fait tout

Comment est-ce que Dieu les a peintes, les fleurs ? Où donc a-t-il pris des couleurs ?

—Voyant les terres toutes nues, Dieu s'est mis à sourire, et les fleurs sont venues.

—C'est fort ! Mais il a donc tout fait ce grand bon Dieu ?

—Tout, mon enfant : la terre et l'eau, l'air et le feu. Et toutes les choses connues.

—Et toi, est-ce qu'il t'a faite aussi ?

—Qui ? moi. Sans doute ! Te voilà stupéfait, immobile !

—Ah ! cela devait être un peu bien difficile, de faire une maman aussi bonne que toi.

L. Ratisbonne.

La Charité

Je suis la charité, l'amie
Qui se réveille avant le jour,
Quand la nature est rendomie
Et que Dieu m'a dit : "A ton tour !"

* * *

Je viens visiter ta chaumière,
Veuve de l'été si charmant !
Je suis fille de la prière,
J'ai des mains qu'on ouvre aisément.

* * *

Je prie et jamais je n'ordonne,
Chère à tout homme, qeul qu'il soit.
Je laisse la joie à qui donne
Et je l'apporte à qui reçoit.

Victor Hugo

Aux gens heureux . . . .

La noire saison des frimas
Nous est venue avec décembre,
Tenez bien close votre chambre
Que le froid n'y pénètre pas !...
...Mais songez que de pauvres êtres,
Malgré portes, malgré fenêtres,
Grelottent dans les galetas
Quand vient la saison des frimas !

Dans l'âtre remettez du bois,
Pour que le joyeux feu pétille,
Et, dans un cercle de famille
Chauffez-vous le coeur et les doigts !...
Mais songez que dans leurs mansardes,
Tout transis dans leurs vieilles hardes,
Des gueux pour braver les grands froids
N'ont pas même un morceau de bois.

Au bon feu, que vos tout-petits
Tendent leurs petits petons roses,
En gazouillant de folles choses
Comme les oiseaux dans leurs nids !...
Mais songez comme à cette époque
L'enfance a froid sous une loque,
Et, comme, dans les noirs taudis
La mort fauche les tout-petits.

Heureux ! faites la charité !...
Aux gueux ne soyez pas sévères !
Songez qu'ils sont aussi vos frères.
Ces vaincus de l'humanité !
Donnez pour être heureux sur terre !
Et, pour qu'à votre heure dernière
Dieu vous accueille avec bonté
Heureux, faites la charité.

Théodore BOTREL.

NOMS DES OFFICIERS

DE LA

Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

ANNEE 1915-1916

Rév. L. N. CAMPEAU, Chapelain.

ADOLPHE LECLERC, président............	277 rue Clarence.
LEON FINK, 1er vice-président............	162 rue Bolton.
P. POIRIER, 2e vice-président..............	48 rue Bolton.
ALBERT BERGEVIN, secrétaire............	207 rue Dalhousie.
JOSEPH SOULARD, trésorier..............	94 rue Cathcart.
J. A. BLAIS, commissaire-ordonnateur.......	145 rue King.
A. E. WATTIER, auditeur..................	114 rue St. André.
L. J. NAP. CASEAULT, directeur...........	211 rue Water.
A BOUCHER..............................	221 ave Guigues
I. TREPANIER...........................	108 rue Murray.
H. PINARD..............................	94 rue Water.
P. BOILEAU.............................	28 rue Clarence.
H. RACINE..............................	125 rue Water.
ERNEST GLAUDE, représentant à l'exécutif	68, rue St-André.
LOUIS J. BILLY, représentant à l'exécutif...	99, rue Clarence.

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

Messieurs,

Les officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa, section Notre-Dame, sont heureux de présenter à tous les membres, le rapport annuel de cette société. Votre comité n'a pas la prétention de mettre sous vos yeux des exploits merveilleux accomplis pendant les douze mois, mais il s'est appliqué à faire un travail efficace dans l'intérêt des Canadiens français.

La Fête Nationale.

Au mois de juin dernier, la célébration de la fête nationale, sans avoir tout l'éclat extérieur des fêtes de l'année précédente, a cependant revêtu un cachet particulier de force à la vue de tous ces hommes qui ont paradé dans les rues à partir du Monument National jusqu'à l'église des Capucins. A cette occasion, votre comité a fait un appel à tous ses membres de la section Notre-Dame et les membres ont répondu nombreux. Désirant prouver la vitalité de leur foi, ils ont tenu à être représentés à la messe solennelle, et voulant manifester leur patriotisme, ils ont pris part à la grande manifestation du soir, à l'Arena.

Le Livre d'Or.

Il y a plusieurs années, un magnifique volume appelé le "Livre d'Or" avait été préparé et donné aux officiers de la Section Notre-Dame pour conserver religieusement les faits et gestes des Canadiens français de la paroisse et particulièrement des enfants des écoles. Pour une raison ou pour une autre, ce livre était disparu de la circulation et les principaux faits n'étaient plus enregistrés. Nous avons appris cette année pourquoi le livre avait dormi pendant quelque temps et grâce à la surveillance d'un ancien officier très dévoué, M. N. A. De Lasalle, qui avait l'oeil ouvert sur ce volume précieux, notre Comité a pu entrer de nouveau en possession de ce "Livre d'Or."

Le "Livre d'Or" dans les familles, c'est le livre qui renferme les souvenirs les plus intimes et qui devront servir plus tard à inspirer aux enfants l'amour des vertus pratiquées par leurs parents. Dans une société nationale le "Livre d'Or" devra conserver le souvenir des belles actions de nos vrais patriotes afin que plus tard leurs enfants soient tentés de marcher sur les traces du père. C'est pourquoi votre comité a entrepris de recueillir les faits principaux de notre société pendant ces dernières années, afin de les confier aux pages de ce livre déjà riche en souvenirs.

L'Oeuvre de l'Enseignement

Vous êtes maintenant familiers avec ce nom: "Oeuvre de l'enseignement," puisque depuis près de quatre ans les paroissiens de la Basilique ont pu se rendre compte du travail accompli par cette oeuvre, à la lecture d'une petite revue qui est publiée chaque année au mois de décembre. Nous ne le répéterons jamais trop, cette oeuvre a pour but de venir en aide aux enfants pauvres qui aspirent à continuer leurs études avec le désir d'être plus tard des citoyens dévoués à l'Eglise et à leur nationalité. "L'Oeuvre de l'Enseignement" dirigée par le curé de la paroisse et les officiers de la section Notre-Dame contribue, cette année, à l'éducation de plusieurs élèves qui vont pour la plupart à l'Université d'Ottawa. Nous croyons qu'il est sage d'encourager de préférence cette Université afin de la venger des insultes qu'elle reçoit de ceux-là même qui devraient la défendre. Nul doute que vous êtes désireux de prouver à cette maison d'éducation qu'elle mérite vos encouragements et que vous voyez avec regret des frères dans la foi combattre une Université catholique pour satisfaire leur antipathie contre leurs corréligionnaires de langue française.

Une Série de Euchres.

Pour aider à l'oeuvre de l'enseignement, nous avons eu recours à plusieurs moyens qui étaient destinés à apporter un peu d'argent dans notre caisse. Outre la collecte annuelle faite au mois de mai nous avons organisé une série de euchres. Il nous fait plaisir en cette occasion de féliciter les jeunes gens de la congrégation de la Sainte Vierge qui ont bien voulu apporter leur généreuse contribution à l'oeuvre de l'enseignement. Eux aussi ont organisé une soirée de cartes qui a donné le joli montant de $55. Votre comité croit de son devoir d'enregistrer dans ce rapport les noms des jeunes gens qui se sont dévoués avec tant de succès: R. Rouleau, R. Lefebvre, M. Courtemanche, A. Gaulin, A. Nadeau, R. L'Ecuyer, A. Julien, A. Boileau, L. Mantha, A. Ménard, J. Laroche, J. R. Wattier, E. Boucher, R. Vincent, T. Charlebois, C. Dupuis, O. Charrette, A. W. Charette. L'orchestre Gougeon par ses morceaux choisis et entraînants a contribué sa bonne part au succès de cette soirée de charité. Les jeunes gens

ont prouvé qu'ils comprenaient l'importance de l'oeuvre de l'enseignement et ils ont montré qu'ils étaient capables de dévouement en sacrifiant des heures de récréation au profit de cette oeuvre chère à tous, la cause sacrée de l'éducation de la jeunesse.

Association d'Education.

Votre comité ne perd jamais de vue la courageuse Association d'Education et pour l'aider d'une façon pratique, il lui envoie chaque année une légère contribution. Ce sera la force des Canadiens français s'ils sont persuadés qu'il est du devoir de chacun d'encourager toutes les sociétés nationales au lieu de chercher à les détruire en inventant contre elles toutes les calomnies. Si nous sommes une minorité, c'est une raison de plus pour grouper nos forces individuelles dans une union ferme et constante de toutes les volontés. Les officiers de la section Notre-Dame ont pesé tout le bien que pouvaient faire à notre nationalité les différentes sociétés nationales, c'est pourquoi ils ont voulu encourager en toute occasion, cette vaillante Association d'Education qui veille constamment sur les intérêts des Canadiens français et qui conduit avec tant de prudence la lutte actuelle en faveur de l'enseignement bilingue.

Commissaires des Ecoles Séparées d'Ottawa.

Votre comité a approuvé non-seulement la conduite de l'Association d'Education, mais il a passé la résolution suivante en faveur des Commissaires de langue française des écoles séparées de la ville d'Ottawa et des trois commissaires de langue anglaise qui travaillent avec nous.

Considérant que les commissaires de langue française des écoles séparées de la ville d'Ottawa aidés de quelques commissaires de langue anglaise, ont fermement travaillé pendant l'année qui vient de s'écouler, dans l'intérêt de nos écoles bilingues;

Considérant que leur attitude énergique dans la réclamation de nos droits a mérité l'approbation des pères de famille;

Les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, tiennent à féliciter les commissaires de leur dévouement à la cause française et donnent leur entière approbation à la conduite qu'ils ont su tenir en toute circonstance.

Le Recrutement.

Cet encouragement, qui doit être donné à nos sociétés nationales, semble avoir été mieux compris cette année que par le passé puisque le nombre des membres de la société Saint-Jean-Baptiste a doublé dans la section Notre-Dame. L'enrôlement s'est fait avec plus d'enthousiasme que jamais et malgré la rareté de l'argent les paroissiens

de la Basilique n'ont pas reculé devant le sacrifice d'une piastre pour s'inscrire sur la liste des membres de la société Saint-Jean-Baptiste et s'engager à fournir leur part de dévouement chaque fois qu'une cause nationale à promouvoir ou à défendre réclame leur concours. Nul doute que l'année nouvelle loin de voir l'enthousiasme se ralentir sera plutôt témoin d'un accroissement considérable d'hommes et de jeunes gens qui tiendront à honneur d'être comptés au nombre des membres de notre société.

Condoléances.

Une année s'écoule rarement sans qu'un deuil ne vienne visiter un des nôtres. Cette année, l'abbé O. Lalonde a eu la douleur de perdre son vénérable père. Votre comité a compris que son premier devoir en cette circonstance était d'unir ses regrets à celui qui était si durement éprouvé, aussi une résolution de sincères sympathies fut immédiatement envoyée à l'abbé O. Lalonde.

Conclusion.

Comme nous l'avons fait remarquer dès le commencement de ce rapport, aucune action d'éclat n'est venue rompre la vie ordinaire de notre société, mais vous pouvez vous rendre compte qu'un travail assez efficace s'est accompli dans le silence. Nous tenons à remercier les paroissiens qui ont contribué de leur temps ou de leur argent à faire progresser nos oeuvres. Un groupe de citoyens est toujours sur la brèche au premier signal, mais nous voudrions que tous, sans exception, soient en état d'apporter leur concours chaque fois que les officiers de la section Notre-Dame veulent mener à bonne fin une entreprise nationale.

Le tout humblement soumis,

J. F. H. LAPERRIERE, Président.
ALBERT BERGEVIN, Secrétaire.

L'oeuvre de l'enseignement

Rapport financier de septembre 1914 à novembre 1915.

RECETTES.

En caisse, 1er septembre 1914	$497.00
Intérêt au 1er novembre 1914	6.37
Reçu de C. A. Latour	25.00
Série de euchres	160.75
Euchre organisé par les jeunes gens de la Congrégation	55.00
Reçu pour annonces	60.00
Intérêt au 1er mai 1915	5.29
Collecte du mois de mai	245.12
Don d'un particulier	75.00
Total	$1,129.53

DEPENSES.

Payé à l'Association d'Education, année 1914	$100.00
Impression	1.50
Payé pour Ed. Bériault, année 1914-15	100.00
Payé pour Ed. Paradis, année 1914-15	35.00
Impression d'un bulletin	40.00
Loyer de salle pour série de euchres	75.00
Neuf douzaines de jeux de cartes	6.75
Impression de billets et pancartes	14.00
Deux paquets de ficelles	.10
Payé à l'Association d'Education, année 1915	75.00
Payé pour Ed. Bériault, 1er terme année 1915-16	50.00
Payé pour Ed. Paradis, 1er terme, année 1915-16	17.50
Payé pour Paul Duhamel, 1er terme, année 1915-16	17.50
Payé pour Ad. Rouleau, 1er terme, année 1915-16	17.50
Payé pour livres de classe de Delval Richard	4.25
Total	$554.10

Recettes	$1129.53
Dépenses	554.10
En caisse	575.43

Le livre d'or

Dans le rapport annuel de la société Saint-Jean-Baptiste il est parlé du Livre d'Or. Les paroissiens qui n'ont pas eu l'occasion de voir ce volume-souvenir aimeront sans doute, à avoir quelques détails. Qu'il suffise de publier dans cette brochure la première page du livre pour en faire connaître l'idée inspiratrice, le but ainsi que son auteur.

"La souscription en vue de donner des récompenses à nos enfants d'école a sa légende. Encore qu'elle soit modeste, cette légende mérite d'être sauvée de l'oubli, car un noble sentiment en fut l'origine. En 1905, il était beaucoup bruit dans les journaux de faire entrer dans la Saint-Jean-Baptiste populaire la fête des écoles, **la fête de fin d'année.** Il est manifeste que l'apparition des enfants et surtout des enfants vainqueurs dans l'arène scolaire devait donner à la solennité nationale un cachet gracieux et fort touchant. Notre société Saint-Jean-Baptiste invitée par son président, M. Alphonse T. Charron, à le faire, vota des prix aux élèves de nos écoles. Les imprimeurs canadiens-français entraînés par cet exemple donnèrent des médailles d'honneur. M. L. N. A. de Lasalle, typographe, pour augmenter le nombre des récompenses tendit la main demandant quelques sous d'or. Tout de suite il s'assura que sa démarche agréait.

L'année suivante, c'était en 1906, avec son ami M. Hubert Demers, ce même M. de la Salle sollicitait une souscription. Partout on fit bon accueil. En 1907, non-seulement la souscription était chose établie, chose entrée dans notre tradition locale mais une autre idée de MM. Hubert Demers et L. N. A. de Lasalle passait dans l'ordre des faits accomplis. Les deux amis imaginaient en faveur des enfants couronnés et de leurs bienfaiteurs un Album-Souvenir. MM. Norbert Aubin et Adjutor Samson appréciant leur dessein de bonne inspiration donnaient le volume richement relié et M. F. Champagne du Secrétariat d'Etat en enluminait les premières pages avec une fantaisie fort classique et ainsi ces messieurs, ceux-là par leur générosité et celui-ci grâce à son art distingué créaient l'album que voici, je veux dire: Le Livre d'Or."

Le livre est dédié "A nos chers enfants des écoles Youville, Duhamel et Guigues de Notre-Dame d'Ottawa." Au commencement du volume se trouve une magnifique peinture du drapeau Carillon-Sacré-Coeur, enguirlandé de feuilles d'érable puis au bas nous lisons cette devise: "Faisons fleurir le lys et la religion catholique."

Les pages qui suivent donnent les noms des élèves qui ont remporté les premiers prix ainsi que les noms des donateurs. Nous avons cru intéresser tous les paroissiens en mettant sous leurs yeux ces souvenirs conservés précieusement dans le Livre d'Or, pour l'année 1905. Le manque d'espace nous empêche d'en publier davantage.

Année 1905.—Ecole Duhamel.

Première classe: Prix de catéchisme, Mlle Emma Archambault; 1er prix, Mlle Yvonne Lalonde; 2e prix Mlle Alice Reny.

Deuxième classe: 1er prix, Mlle Irène Johnson; 2e prix, Mlle Alice Robertson.

Troisième classe: 1er prix, Mlle Blanche Arbique; 2e prix, Mlle Corinne Chevrier.

Ecole Guigues.

Première classe: Télesphore Deschamp, Ernest Evraire.
Deuxième classe: Charles Glaude, Alphonse Desroches.
Troisième classe: Elzéar Gougeon, Nelson Benoit.
Quatrième classe: J. B. Lefebvre, Hector Brisebois.

Ecole d'Youville.

Première classe: Mlle Marie-Louise Rocque, Mlle Marie-Anne Moffet.

Deuxième classe: Mlle Fabiola Demers, Mlle Dorsina Marsolais.

Noms des donateurs.

La société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame; Prix des typographes canadiens-français de l'Imprimerie Nationale, fondé par M. de Lasalle; M. l'abbé Silvio Corbeil; MM. Lafontaine, F. Rochon, Flavien Moffet, Ludger Gravelle, Montréal; Mlle Albertine Marchand.

Il nous fait plaisir de mentionner, ici, le nom de M. Léon Pinard, du Secrétariat d'Etat, qui a bien voulu écrire dans le Livre d'Or, les noms des élèves vainqueurs ainsi que les noms des donateurs.

"Le livre d'or des familles"

Excellent moyen de conserver l'esprit de famille. C'est le gardien des traditions domestiques. C'est dans ce livre que les enfants entendront les conseils du père, même après sa mort.

Travail donné au Cercle Duhamel de l'A.C.J.C., par l'abbé O. Lalonde, aumônier-directeur.

Monsieur le Président, mes Amis.

A l'occasion de la publication de son livre "La famille et ses traditions," M. l'abbé Ls Alexandre Brunet recevait de M. l'abbé Antonin Nantel, aujourd'hui chanoine honoraire, ces paroles pleines

de leçons et d'encouragements: "Fixer les souvenirs qui se rattachent au foyer domestique; perpétuer les traditions qui en sont la force et la gloire, et les léguer aux enfants comme la meilleure part de leur héritage: voilà si je ne me trompe, l'idée qui a inspiré votre livre. Or, il n'en est point à mon sens, de plus haute et de plus utile. La famille est le fondement comme l'origine de la société. C'est au foyer domestique que s'épanouit dans sa fleur le sentiment religieux et national; c'est là que naissent et se développent les vertus qui assurent la paix et la prospérité sociales. Ainsi quand la famille se désorganise, la société elle-même chancelle sur ses bases et s'agite dans des convulsions qu'aucun expédient de la politique ne saurait guérir."

Ces paroles suffisent pour nous montrer combien grande était l'oeuvre accomplie par ce prêtre qui voulait donner aux familles canadiennes le moyen par excellence de conserver les traditions sacrées des ancêtres. C'est à la lecture de ce livre que l'idée m'est venue à l'esprit d'inviter les camarades du Cercle Duhamel à en méditer les belles pages afin de prendre la résolution de ressusciter cette coutume malheureusement perdue du Livre d'Or dans la famille.

EXHORTATION AUX JEUNES GENS.

Jeunes gens catholiques et canadiens-français, vous êtes tous appelés à fonder des foyers; vous devez désirer ardemment les fonder en communiquant l'esprit chrétien à tous vos descendants. Un moyen puissant et efficace d'atteindre ce but, c'est d'enregistrer quotidiennement dans un livre de souvenir qui sera le Livre d'Or de la famille, les faits intimes de la vie de foyer.

La société Saint-Jean-Baptiste de Montréal qui fait un si beau travail "Pour rendre le peuple meilleur," a compris que son oeuvre, pour être durable, devait avoir son Livre d'Or. En l'année 1905, à l'instigation d'un patriote ardent, M. L. N. A. de Lasalle, la section Notre-Dame de la société St-Jean-Baptiste d'Ottawa a commencé à enregistrer dans un Livre d'or, les principaux faits des enfants de nos écoles ainsi que les noms de ceux qui encouragent l'oeuvre de l'éducation. Cette apparition du Livre d'Or ne doit pas voir le jour dans nos sociétés seulement, mais en premier lieu dans nos familles. N'en doutez pas, c'est par ce moyen que vous empêcherez l'esprit de famille de disparaître. "Remercions Dieu de ce qu'au Canada, l'esprit de famille soit encore en grand honneur, mais il faut ne pas vous faire illusion, des assauts terribles sont livrés au foyer ,à la vie domestique." Le luxe, l'intempérance, l'amour désordonné des clubs, l'épidémie des joueurs de cartes pour de l'argent, la course aux vues animées mettent en danger la base essentielle de la société et menacent d'enlever à la patrie ses forces vives.

DEFINITION DU LIVRE D'OR.

Comment le Livre d'Or des familles pourra-t-il remédier à ce mal? La définition de ce livre répondra à cette question. Voici comment on appelait autrefois le livre de famille:

"Des régistres sur les feuillets desquels les chefs de maison avaient coutume d'inscrire leur généalogie, la biographie des parents, leur mariage, les naissances et les baptêmes de leurs enfants, les principaux événements et l'histoire du foyer, l'état de l'épargne et du patrimoine, le compte-rendu de ce patrimoine, et enfin les derniers conseils laissés par eux à leurs successeurs. Le tout était placé sous l'invocation de Dieu. Dans le préambule, des maximes empruntées aux livres saints se traduisaient des préceptes sur lesquels les parents croyaient devoir insister d'une manière particulière."

AVANTAGES DU LIVRE D'OR.

Ne pensez-vous pas qu'en accomplissant jour par jour un tel travail, le père de famille ne se sentira pas profondément pénétré du caractère dont il aura été revêtu au jour de son mariage? Ne croyez-vous pas qu'il aura conscience, qu'en ce moment, il écrit une page d'histoire qui le présentera tel qu'il est à tous ses descendants? Il se rendra compte qu'il confie aux archives du foyer la tradition des ancêtres qui fournira à ses enfants les touchants exemples des parents. Et parce qu'il sait que noblesse oblige, ce document de famille sera un aiguillon pour le bien, une source de régénération. En écrivant ainsi de temps en temps dans le Livre d'Or, le père trouvera une occasion de faire un petit examen de conscience puisqu'il ne pourra s'empêcher de se demander s'il met en pratique ce qu'il écrit pour ses enfants. Et quelle influence n'exercera pas ce livre sur les descendants qui verront de leurs yeux les conseils écrits par leurs parents. Ce qui est écrit est en effet de nature à produire plus d'impressions que ce qui est dit de vive-voix avant la mort. "Mon fils, disait un père de famille, je te conjure de lire et de relire les avis que je te laisse dans ce livre de raison de la famille. C'est là que tu me trouveras toujours; c'est là que je vis encore pour toi et tu n'auras pas perdu ton père tant que tu conserveras mes avis." C'est à la lecture de ces pages édifiantes que l'enfant sera maintenu dans le devoir, car il ne pourra s'empêcher de dire: c'est ainsi que mes parents ont vécu, et qu'ils me recommandent de vivre, je veux, en fils soumis, marcher sur leurs traces.

NECESSITE DU LIVRE D'OR.

Si les résultats doivent être aussi efficaces, ne devons-nous pas conclure à la nécessité de ce livre? Le père Ventura dit que le Livre d'Or des familles "est pour nous le livre par excellence, digne après

l'Ecriture Sainte et le catéchisme, d'occuper la première place dans une bibliothèque de famille.'' M. de Ribbe appelle ce livre ''Le dépositaire et le gardien de la tradition domestique.'' Pourquoi alors ne ferait-on pas l'impossible pour ressuciter ce livre dans la famille? On dit qu'aujourd'hui tout est instable, les idées, les lois, les moeurs et qu'il est par conséquent, presqu'inutile de vouloir implanter ce livre des traditions. Mais n'est-ce pas une raison de le ressusciter? Si tout menace de s'écrouler, n'est-il pas grandement temps de prendre le moyen par excellence de conserver l'édifice familial ou domestique puisque c'est lui qui contribuera à fortifier l'édifice social.

N'oublions pas, la science des sciences, celle de la vie, n'a pas changé et comme le dit M. de Ribbe: ''Les faits prouvent qu'elle dépend toujours des préceptes élémentaires que la religion seule a le pouvoir de faire mettre en pratique, que le père a le devoir d'inculquer à ses enfants par ses leçons et par ses exemples.'' C'est le livre d'or des familles qui conservera intacts les leçons et les exemples du père et les transmettra avec soin aux enfants.

Vous me direz peut-être: mais comment un père de famille pourra-t-il composer ce livre s'il n'a pas l'habitude d'écrire? Mes amis, n'allons pas confondre le Livre d'Or des familles avec des mémoires proprement dits. Pour écrire un livre d'or il sufit de noter les souvenirs qui doivent intéresser la famille et cela, sans viser au style.

Ce livre résumera la substance des choses selon la coutume et il se divisera en trois parties répondant aux trois phases de l'existence de cette famille: le passé, le présent et l'avenir.

LE PASSE.

Le passé, c'est la généalogie ou si l'on veut la souche domestique et son historique. Avant d'écrire ces pages sacrées qui devaient rappeler aux descendants l'origine de leur famille, nos pères du 16e siècle, dès la première page, invoquaient le nom de Dieu. On écrivait simplement: Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, puis on empruntait une ou plusieurs maximes aux Livres-Saints, pour exprimer la pensée inspiratrice du livre: ''Rendez compte de votre administration; si le Seigneur n'édifie lui-même la maison, c'est en vain que les hommes travailleront à la construire; la génération des justes sera bénie.'' Puis le préambule devait préciser le but de l'institution dans l'ordre temporel et spirituel. En voici un exemple que je prends dans ''La famille et ses traditions,'' p. 27: ''Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. J'ai commencé ce livre le 8 du mois de juin 1729, pour donner autant que possible une parfaite connaissance de mes affaires à mes héritiers... Je prie le Seigneur que s'il lui plaît de me permettre de remplir ce dessein, ce ne soit que pour sa plus grande gloire et pour mon salut.''

Après ce préambule, voici comment on nous conseille de procéder. On pourrait, en première page, placer le portrait des aïeux en ayant soin d'écrire leur nom au bas, sans quoi après une ou deux générations, ils risqueraient fort de ne plus représenter que des inconnus. N'est-ce pas le meilleur moyen de conserver le souvenir de ses ancêtres? Après les événements de 1870, M. Evariste Thévenin, parlant à un auditoire d'ouvriers leur disait: "N'avons-nous pas une famille? Où est son histoire? Interrogez le premier d'entre nous: c'est à peine s'il a conservé quelque vague souvenir de son grand'père. Ne le questionnez pas sur son bisaïeul, il n'a jamais pensé que son aïeul ait eu un père et votre demande l'étonnerait fort." Voulez-vous vous rendre compte de la vérité de cette assertion? interrogez autour de vous et la preuve ne se fera pas attendre.

"Avec les photographies de famille, rien ne serait plus facile que de noter, sous forme d'éphémérides, les dates précises des anniversaires de mariages, naissances et décès. Cet usage se recommande de lui-même. Une ou deux pages résumeraient en quelques lignes des souvenirs qu'on tient à se rappeler et à rappeler à ses parents. Ainsi on notera les noms, prénoms, titres, qualités, profession, lieu d'habitation de chacun des ancêtres, la date de leur mariage, de leur testament et de leur mort et enfin les souvenirs qu'ils ont laissés." Nous ne devons pas avoir honte d'écrire l'histoire de nos ancêtres; quel peuple pourrait, en effet, tracer une généalogie plus pure et plus noble que la nôtre? Or un des moyens les plus efficaces de conserver le souvenir de cette noblesse du peuple canadien, c'est de nous remettre sans cesse sous les yeux les beaux exemples que nos ancêtres nous ont légués.

LE PRESENT.

La généalogie, ce sont les ancêtres dont on est issu, c'est la souche domestique à laquelle se rattache toute la parenté. Voilà la famille: elle a ses racines dans le passé. Un membre de cette famille vient-il à se marier? il est constitué chef de maison, il a charge d'âmes. Voilà le mariage; c'est le présent avec ses devoirs et ses responsabilités. C'est le ménage qui commence, c'est-à-dire: "Le droit gouvernement de plusieurs sujets sous l'obéissance d'un chef de famille." (Jean Bodin).

Ici, l'auteur du Livre d'Or pourra insérer quelques notes autobiographiques, le concernant personnellement. "Il marquera, nous dit l'abbé Ls. A. Brunet, la date de sa naissance et de son baptême, les faits et souvenirs plus particuliers des premières années de sa vie, qui n'ont pu trouver place dans la biographie de ses parents, ou dont il aura cru préférable de faire un article distinct pour mieux le coordonner." Vous rencontrez à tout instant des personnes qui sont encore relativement jeunes et qui ne savent pas leur âge. Elles ignorent dans quelle paroisse elles ont été baptisées ou encore elles ne sa-

vent pas le nom du prêtre qui leur a administré ce grand sacrement. Il y a onze ans, Mgr Duhamel, en visite pastorale, demandait à un homme: "Qui vous a confirmé?" Et l'homme de répondre: "Je ne suis pas certain, mais je crois que c'est M. Leblanc." Il faut vous dire que M. Leblanc a été le premier curé de Sainte-Agathe des Monts. Voilà certainement un exemple qui vous prouve combien il est important d'enregistrer les principaux faits de la vie. L'époux peut aussi noter les faits et fêtes domestiques qui se sont produits à l'occasion de son mariage et placer une notice sur la famille de sa femme dont il résume la généalogie en quelques lignes puis viennent les noms des enfants. "Les naissances et baptêmes des enfants seront marqués successivement à leur date, avec l'indication de l'heure, du jour, du mois, de l'année... on dira en quelle église a eu lieu la cérémonie du baptême, le nom du prêtrebaptisant, ceux des parrains et marraines." Que l'on conserve l'habitude chrétienne de donner aux enfants des noms de saints afin qu'ils aient un patron à invoquer, au lieu de chercher des noms profanes en feuilletant les livres païens ou les romans modernes.

Les morts seront aussi l'objet d'inscription accompagnée d'invocations et de prières comme les suivantes: "Dieu l'a appelé en son Paradis. Il nous a délaissés pour s'envoler au ciel où Dieu nous fasse la grâce d'entrer par sa sainte miséricorde." Enfin le Livre d'Or renfermera quelques conseils aux enfants afin qu'après la mort du père, les enfants puissent retrouver dans les enseignements de ce livre, les leçons qu'ils étaient habitués d'entendre de la bouche de leur père.

L'AVENIR.

Ces enseignements peuvent avoir leur place dans la troisième partie du Livre d'Or qui traite de l'avenir, c'est-à-dire de la partie qui renferme le testament et les conseils paternels. Il ne faut pas avoir peur de faire son testament. Nos pères voyaient en lui le couronnement de leur vie dans l'ordre des choses temporelles. "Ils le considéraient comme un devoir religieux dont l'observation a été prescrite par Dieu lui-même." Vous désirez peut-être entendre lire une formule de testament fait par nos pères? En voici un modèle: c'est le testament de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, l'an 1663. "Je remets mon âme à Dieu et mon corps à la terre. Je désire mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. Je laisse le peu de bien que je possède à mes pauvres enfants à qui je recommande: 1o de prier pour le repos de mon âme; 2o d'aimer et d'honorer leur bonne mère. — Je vous recommande la paix et la concorde. Aimez-vous les uns les autres pour l'amour de Dieu, vous souvenant que vous devez tous un jour faire ce que je suis maintenant en voie de faire, c'est-à-dire, mourir." Comme on le voit dans les conseils que Pierre Boucher donne à ses fils, c'est à la suite du testament que les recommandations peuvent être faites aux enfants.

Représentez-vous l'impression que devra produire sur un enfant la dernière volonté de son père exprimée en ces termes par exemple: "O mes enfants! louez Dieu, mais aimez aussi les hommes... N'oubliez pas les pauvres... Soyez les pères des orphelins. N'ayez de fierté ni dans l'esprit ni dans le coeur et pensez: nous ne sommes pas éternels; aujourd'hui, nous sommes vivants et demain nous serons morts" Ce sont les conseils que Vladimir, un des fondateurs de la civilisation de la Russie et grand prince de Kieff adressait à ses enfants en 1125.

CONCLUSIONS.

Mes amis, je vous livre ces quelques considérations sur ce livre très précieux: le Livre d'Or des familles, et j'exprime le désir de voir tous les membres du Cercle entreprendre de ressusciter ce livre dans nos familles canadiennes. Ne considérez pas ce projet comme le simple rêve d'un idéaliste ou le produit d'une imagination vagabonde, mais pénétrez-vous bien de cette idée que le Livre d'Or de la famille est le gardien des traditions domestiques, "c'est le miroir qui fera passer devant vous la famille avec les souvenirs du passé, les joies et les douleurs du présent et les espérances de l'avenir." Vous avez le devoir de conserver au milieu de vous l'esprit de famille; si vous voulez réussir, prenez votre plume et écrivez à votre tour votre Livre d'Or de la famille.

Que vos écrits demeurent donc dans le sanctuaire de la famille pour porter jusqu'à vos derniers descendants les noms de vos pères et les vôtres, ainsi que les touchants souvenirs et les graves enseignements du passé.

LA CAISSE SCOLAIRE

Les petits garçons de l'Ecole Guigues, depuis l'année dernière, ont leur caisse scolaire et le bien qui en résulte est déjà tangible. Il faut encourager cette oeuvre et c'est aux parents à enseigner aux enfants la nécessité de pratiquer l'économie dès leur bas âge. Pour que les résultats soient efficaces il faut que les enfants sachent s'imposer des sacrifices. Il ne suffit pas de déposer quelques sous à la caisse scolaire et de les retirer la semaine suivante pour acheter quelques objets de nulle valeur. Lorsque les enfants reçoivent de l'argent pour être placé à la caisse, les parents doivent se faire un devoir de s'assurer si cet argent est réellement confié à l'épargne ou si l'enfant a trompé en le dépensant follement avec de mauvais compagnons. Lorsque le livre, renfermant les montants déposés, indique que l'enfant a su économiser, les parents doivent l'encourager en lui donnant la preuve qu'ils s'intéressent à la conduite économe de leur enfant. Que l'on s'efforce donc de donner aux enfants non pas l'amour de l'avarice, mais le désir bien compris de savoir comment faire usage des biens temporels que Dieu met à leur disposition.

Il ne faut pas que les enfants retirent leur argent à l'occasion des fêtes de Noël et du Premier de l'An pour le dépenser inutilement. Les enfants doivent comprendre aussi qu'au sortir de l'école ils doivent entrer dans la caisse populaire puisque la caisse scolaire n'était qu'une préparation pour ainsi dire à la véritable caisse d'épargne, la caisse populaire. La caisse scolaire a été ouverte le 7 octobre 1914 et le 30 du mois de juin 1915, les enfants avaient déposé $463.25 et $135.77 avaient été retirées. Il y a à peu près 275 déposants sur 600 élèves, ce qui prouve qu'un bon nombre ne comprend pas encore les avantages de cette caisse scolaire. Pendant les vacances la caisse était ouverte tous les dimanches et cependant deux élèves seulement ont déposé, à savoir Emile Labelle $1.91, demeurant rue Bolton; Lucien Villeneuve, $1.61, demeurant rue Guigues. Depuis la rentrée des classes en septembre, 95 piastres ont été déposées tandis que l'an dernier on avait déjà déposé $127.00. Les retraits depuis le mois de septembre s'élèvent à plus de $60.00. Presque la moitié de ces montants a été retirée par les élèves qui ont quitté les classes. S'il y a diminution quant à la somme d'argent, il y a du moins progrès chaque mois: septembre $11.99, octobre $33.00, novembre $50.50. Espérons que les mois suivants donneront une augmentation sensible et que non seulement les montants déposés augmenteront mais que le nombre des déposants sera plus considérable. Il ne faut pas oublier qu'au sortir de la caisse scolaire il faut entrer immédiatement dans la caisse populaire en s'adressant à Monsieur I. J. Billy, 99 rue Clarence.

Les Petits Ontariens

(Chant patriotique dédié à leurs vaillantes institutrices.)

Paroles de J. B. H., O.M.I. Musique de J. A. GIGUERE, O.M.I.

Solo et Choeurs à 3 voix égales.

I.

Petits enfants, nous connaissons l'histoire
Et nous savons qu'aux bords du Saint-Laurent,
Près de la croix et tout couvert de gloire,
Jacques Cartier planta le drapeau blanc!
Oui, le drapeau du royaume de France
Près de la croix s'éleva glorieux!
Oui, le premier, il guida la vaillance
Et conserva la foi de nos aïeux!

REFRAIN

O Dieu de Jeanne d'Arc, protecteur de la France,
Sauvez le Canada, conservez à jamais,
Dans tous nos coeurs d'enfants la foi et la vaillance,
Pour rester, malgré tout, Canadiens français!

II.

Petits enfants, dans les bras de nos mères,
On nous apprit à regarder les cieux!
C'est en français que toutes nos prières
A l'Eternel allaient porter nos voeux!
Oui, le parler du beau pays de France
Avec le sang coula dans notre coeur!
Oui, le premier, il charma notre enfance
Et nous montra le chemin de l'honneur!

III.

Petits enfants, gardons notre langage,
A l'oppresseur n'obéissons jamais!
De nos aïeux c'est le saint héritage,
Nos jeunes coeurs doivent rester français!
Oui, nos aïeux sont venus de la France;
Et, quand vaincus ils changèrent de Roi,
On leur jura, gardons-en souvenance,
De respecter leur langage et leur foi!

NOMS DES OFFICIERS

DE LA

Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

ANNEE 1916-1917

M. le Chan. L. N. Campeau, chapelain.

L. J. BILLY, président	99, rue Clarence.
G. L. FINK, 1er vice-président	162, rue Bolton.
P. POIRIER, 2e vice-président	48, rue Bolton.
Henri SAINT-JACQUES, secrétaire	401, rue St-Patrice.
A. CHARTRAND, trésorier	263, rue Murray.
J. A. BLAIS, commissaire-ordonnateur	145, rue King.
J. N. CASAULT, directeur	211, rue Water.
H. PINARD "	94, rue Water.
I. TREPANIER "	108, rue Murray.
P. BOILEAU "	28, rue Clarence.
H. RACINE "	125, rue Water.
L. RODRIGUE	253, rue Water.
E. T. LEVESQUE "	219, rue St-Patrice.
J. SOULARD, représentant à l'exécutif	94, rue Cathcart.
A. BERGEVIN, représentant à l'exécutif	207, rue Dalhousie.
P. H. LAMOUREUX, vérificateur	217, rue St-Patrice.

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société St-Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

Messieurs,

Lors des dernières élections, le 24 octobre 1915, vous avez mis en nous votre confiance, nous invitant à continuer l'oeuvre qui s'accomplit dans cette paroisse depuis nombre d'années, sous l'égide de notre belle Société Nationale. En acceptant les honneurs, les officiers ne refusaient pas la charge qui s'imposait, et votre comité désire rendre compte, aujourd'hui, du travail accompli pendant l'année qui vient de s'écouler.

Les Finances.

Pendant que l'on voit monter autour de nous le prix de toutes les choses nécessaires à la vie, et que chacun se demande avec anxiété ce que demain nous réserve, vous avez le désir bien légitime de connaître l'état des finances de notre société et de vous assurer que ses revenus lui permettront de vivre. Heureusement que notre société vit surtout de dévouement, et comme cette marchandise ne vient pas d'Allemagne, nous pouvons encore espérer que la Société St-Jean-Baptiste trouvera toujours les moyens de subsistance.

Avouons que nos sources de revenus sont bien limitées, puisque nous n'avons pu compter cette année que sur le pourcentage de la contribution annuelle de chaque membre. Mentionnons en passant qu'il serait peut-être à propos de ressusciter les concerts-boucane des temps passés.

Comme les dépenses ont été limitées en proportion des revenus, le trésorier vous fera connaître en détail les recettes et les dépenses, et vous constaterez qu'il y a au coffre le montant de $106.14.

L'Oeuvre de l'Enseignement.

Votre comité s'intéresse de plus en plus à l'Oeuvre de l'Enseignement et nous sommes heureux de dire que les élèves qui suivent ces cours dans les collèges, grâce à l'Oeuvre de l'Enseignement sont généralement très appliqués à leur devoir. Cependant l'Oeuvre de l'Enseignement, à cause des circonstances, a dû exercer son zèle sur un autre terrain, et les officiers de la St-Jean-Baptiste, section

Notre-Dame, ont modifié jusqu'à un certain point, l'ancienne organisation, afin de répondre à d'autres besoins pressants. Nous voulons parler de

La Collecte Mensuelle.

Cette collecte avait pour but de venir en aide aux professeurs injustement traités, et de les compenser quelque peu des sacrifices qu'ils s'imposaient pour l'amour de nos enfants.

Inutile de nous attarder à parler de la triste et pénible situation faite à nos professeurs en ces dernières années. Sans égard à leur dévouement, une loi inique enlevait à ces généreux instituteurs le pain quotidien. Aussi fallait- il songer à leur venir en aide de quelque manière.

Votre comité a donc convoqué un groupe de citoyens, et il fut décidé de faire la collecte à domicile chaque mois. Une circulaire fut distribuée dans la paroisse annonçant la première collecte qui devait avoir lieu le 21 novembre. Les hommes et les jeunes gens qui ont voulu s'imposer le sacrifice de passer chaque mois dans la paroisse ont été récompensés de leur dévouement par l'accueil sympathique qui leur fut fait dans toutes les familles.

Nous croyons qu'il n'est que juste de mentionner dans ce rapport les noms des personnes qui ont bien voulu se joindre aux officiers de la section Notre-Dame pour les aider dans ce travail important. Ce sont:

MM. L. N. A. de Lasalle, J. Lamoureux, M. Lévesque, A. Chartrand, Roméo Lefebvre, Jos. Thinelle, O. Sauvé, Jules Boulay, A. Beaulieu, Fernando Beaudet, Nap. Boily, Arthur Bourbeau, J. A. Berthiaume, Ernest Séguin, Raoul Rouleau, A. H. Pageau, Nap. Perreault, J. E. Duhaime, André Racicot, L. Lebrun, Joseph Dunn, A. Pageau, E. Gour, M. Mathieu, N. E. Wattier, J.-Bte Lefebvre, Gilbert Lacoste, P. Laurin, Charles Lemieux, J. L. Lafontaine, A. Lepage, Nap. Caseault, Charles St-Jacques, R. Lanthier, E. Boivin, M. Lauzon, J. Béland, P. Robert, A. Morency, A. Blais, L. Desjardins, L. Rodrigue, A. Lacourse, M. Ouimet, J. Villeneuve, Conrad Dupuis, M. Poitras, A. Lemay, M. Malette, B. Brisebois, M. Boileau, fils, P. Boyer, O. Rose, Charles Racicot, A. Pigeon, J. Tessier, M. Lapointe, L. Gagnon, A. Dupuis, A. Vermette, M. Landry, L. Daoust, L. Defayette, M. Jobin, J. B. Boucher, Emile Boucher, C. Côté, M. Sarrasin, Léon Fink, M. Brazeau, E. Larose, M. Proulx, R. Cloutier, Ed. St-George, M. Breton, M. Bégin, M. Latendresse, M. Chènevert, M. Rattez, Geo. L'Hérault, M. Cossette, H. Bigras, J. L. H. Laperrière, M. Bélanger, Oscar Poirier, J. W. Reny, Zotique Rivet et plusieurs autres.

Nous devons ajouter aux noms ci-haut mentionnés, tous les officiers de la section Notre-Dame, qui n'ont pas ménagé leur temps chaque fois qu'ils ont été appelés à travailler au succès d'une oeuvre aussi belle.

Félicitations.

Nous sommes toujours heureux de reconnaître le dévouement et l'esprit d'initiative quand nous les rencontrons sur notre chemin, aussi il nous fait plaisir de publier la résolution suivante:

Considérant que le "livre d'or" de la Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, doit conserver dans ses pages, non seulement les noms des élèves qui se sont distingués dans leurs classes, mais de plus le souvenir de nobles actions accomplies en faveur de l'éducation dans la paroisse Notre-Dame.

Considérant qu'une des actions les plus nobles et les plus généreuses est celle de nos instituteurs et institutrices qui se dévouent depuis plus d'un an sans retirer le salaire qui leur est dû, et sans même prévoir que cette injustice cessera un jour.

Il est résolu par tous les officiers de la Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, que les noms de tous ces dévoués professeurs soient inscrits dans "le livre d'or", à savoir: les noms des Frères des Ecoles Chrétiennes qui enseignent à l'école Guigues, les noms des Soeurs Grises de la Croix, qui enseignent à l'école d'Youville, à l'école Duhamel et à l'école Guigues, ainsi que les noms des dévouées institutrices de l'école Guigues: Mme P. Rochon, Mlles Azémia Lalonde, Germaine Rouleau, Diane et Béatrice Desloges.

Le Recrutement.

On parle partout de recrutement, mais si votre comité aborde ce sujet, ce n'est pas pour tenir le langage des frais déballés qui vont sur la Plazza ou sur le champ de Mars débarrasser leur estomac du trop plein de leur francophobie. Nous voulons tout simplement vous rappeler ce que votre comité a cru faire dans l'intérêt du recrutement de nouveaux membres pour notre société. Le cinq mars votre comité avait réuni plusieurs centaines de paroissiens, et plusieurs discours instructifs furent prononcés. Le but était de faire comprendre aux hommes et aux jeunes gens la nécessité de s'enrôler dans les sociétés nationales.

Le résultat fut assez consolant puisqu'aussitôt après l'assemblée, une trentaine de paroissiens se faisaient inscrire et payaient leur contribution. Notons qu'en cette occasion l'honorable sénateur Landry, devenait membre de notre société et payait largement sa contribution. M. Boulay, député de Rimouski, qui avait adressé la parole à cette assemblée, donnait, lui aussi, l'exemple de l'enrôlement volontaire.

Congrès d'Action Française.

Vous avez tous pris connaissance du grand congrès d'action française, tenu à Montréal, les 23 et 24 juin, sous les auspices de l'Association St-Jean-Baptiste de Montréal. Les officiers de la section Notre-Dame ne pouvaient être indifférents à un mouvement aussi patrioti-

que. Il fut donc résolu que des délégués seraient choisis et envoyés à Montréal pour représenter notre section. MM. Adolphe Leclerc, J. F. H. Laperrière et Louis Billy acceptèrent de remplir cette mission, et à leur retour, ils donnèrent par écrit, un rapport de ce congrès. Nous sommes heureux de conserver dans les archives de notre société, le rapport présenté à votre comité le 29 juin, après le retour des trois délégués.

Un Cahier-Souvenir.

Il était impossible d'enregistrer dans le livre d'or de notre société, tous les souvenirs des dernières luttes livrées autour de nos écoles, surtout l'école Guigues, et cependant il était important d'enregistrer ces faits et de les conserver précieusement. Il était également important de graver dans un livre souvenir les noms des mères canadiennes qui se dévouèrent avec tant de courage pour protéger l'éducation chrétienne et l'instruction bilingue de leurs enfants. Enfin, il n'était pas sans intérêt de conserver les noms de tous les visiteurs qui venaient dans nos écoles, admirer et encourager la vaillance des gardiennes généreuses qui s'imposèrent de nombreux sacrifices pour le triomphe d'une cause sacrée. C'est dans ce but qu'un groupe de paroissiens à la tête desquels se trouvait M. D. A. Reney, ont bien voulu acheter pour l'école Guigues et l'école Duhamel, deux magnifiques cahiers destinés à conserver l'historique des écoles, les noms des professeurs et des élèves pour l'année 1915-1916, les noms des gardiennes et de tous les visiteurs.

Les officiers de la section Notre-Dame ont applaudi à cette heureuse idée, et ils ont immédiatement voté des remerciements aux généreux donateurs.

Précieux Avantages.

La devise de notre société étant: "Aimons-nous les uns les autres" et considérant que cette union dans la charité doit se continuer même après la mort, votre comité a résolu de fournir de précieux avantages aux membres de notre société, section Notre-Dame. Il a été décidé d'acheter un drapeau, aussitôt que possible, qui s'apellera le drapeau de la Société St-Jean-Baptiste, section Notre-Dame. Ce drapeau, les membres de la famille le permettant, sera déposé dans la chambre moruaire d'un membre défunt et rapporté le jour de l'enterrement. De plus, il a été résolu par votre comité, qu'à la mort d'un de nos membres le President aille immédiatement offrir les sympathies à la famille en deuil, et tous les membres seront invités à aller réciter le chapelet auprès de la dépouille mortelle.

L'Abbé O. Lalonde.

Au mois de juin, l'abbé O. Lalonde, demeurant depuis douze ans à l'Archevêché d'Ottawa, était nommé par Mgr l'Archevêque, pour oc-

cuper le poste de curé de Marionville. Ayant travaillé pendant plusieurs années avec les officiers de la section Notre-Dame, votre comité ne pouvait laisser partir l'abbé O. Lalonde sans lui donner une marque de reconnaissance. Votre comité s'est donc mis à l'oeuvre et le neuf juillet, dans la Basilique, en présence des prêtres de l'Archevêché et d'un grand concours de paroissiens, votre président lisait une adresse à l'abbé O. Lalonde et une bourse bien garnie lui était offerte.

Congrès d'Education.

Il nous faut mentionner dans ce rapport, la réunion convoquée dans le soubassement de la Basilique pour élire des délégués à la grande convention des Canadiens-français d'Ontario. Cette réunion étant présidée par le président de la section Notre-Dame, et plusieurs de nos membres ayant été choisis comme délégués, votre comité enregistre au nombre de ses travaux de l'année, cette grande assemblée des paroissiens.

Conclusion.

Nous avons voulu mettre sous vos yeux un pâle résumé des travaux accomplis pendant l'année, par votre comité. Nous avons cru travailler dans l'intérêt des Canadiens-français en général, et au succès des oeuvres paroissiales en particulier. Nous tenons à remercier tous ceux qui ont bien voulu se joindre à nous dans toutes nos oeuvres et nous voulons témoigner également notre reconnaissance à tous les paroissiens de la Basilique qui contribuent généreusement aux oeuvres de la section Notre-Dame. Nous faisons un appel à tous les hommes et les jeunes gens de cette paroisse, en terminant ce rapport, les exhortant à s'enrôler dans notre belle société nationale afin que l'union de toutes les volontés tende vers un but commun, le succès et le triomphe de toutes nos oeuvres religieuses et patriotiques.

Le tout humblement soumis.

Adolphe LECLERC, Président.
Albert BERGEVIN, Secrétaire.

Rapport financier de la Société St-Jean-Baptiste (section Notre-Dame) du 24 octobre 1915 au 29 novembre 1916.

RECETTES

En caisse le 29 Novembre 1915	$170.65
Revenu sur les cartes de membres	38.25
Total	$208.90

DEBOURSES

Pour loyer de salles	$ 10.00
Pour trois délégués au Congrès	40.00
Pour une plume-fontaine	2.50
Pour présentation à M. O. Lalonde	18.00

Pour l'adresse, à M. Champagne	15.00
Don à l'Eglise St-Charles de Clarkstown	5.00
Payé au secrétaire, timbres, etc	12.26
Total	$102.76

Recettes	$208.90
Déboursés	102.76
Balance	$106.14

Vérifié par

A. E. WATIER, Auditeur.

J. SOULARD, Trésorier.

Rapport des collectes faites à domicile par l'Oeuvre de l'Enseignement commençant le 21 novembre 1915 au 27 novembre 1916.

RECETTES

Collecte du mois de Novembre 1915	$ 447.23
" " Janvier 1916	377.18
" " Février 1916	367.70
" " Mars 1916	334.65
" " Septembre 1916	341.82
" " Octobre 1916	319.65
" " Novembre 1916	212.15
Grand total	$2,400.38

DEBOURSES

Payé aux Instituteurs	$1,125.00
" Institutrices	1,230.00
Total	$2,355.00

Recettes	$2,400.38
Déboursés	2,355.00
Bal.	$ 45.38

Vérifié par

A. E. WATIER, Auditeur.

J. SOULARD, Trésorier.

Rapport financier de l'Oeuvre de l'Enseignement, 1915-1916.

RECETTES.

1915.	
1er novembre.—En caisse	$ 575.43
Intérêt	10.68
Reçu en don	50.00
15 décembre.—Annonces du Bulletin No 5	67.00
1916.	
7 mai.—Intérêt	8.90

1er novembre.—Intérêt	9.26
Total	$ 721.27
Recette	721.27
Déboursés	263.20
Total	$ 458.07

DEBOURSES.

1915.	
15 décembre.—Impression du Bulletin No 5	$ 40.00
15 décembre.—Impression de circulaires	6.20
1916.	
Payé à six élèves	236.50
Total	282.70

Vérifié par
A. E. Watier, Auditeur.

O. LALONDE, Ptre.
Joseph SOULARD, Trésorier.

La Caisse Populaire Notre-Dame

Fondée le 27 avril 1913, la Caisse Populaire Notre-Dame compte à l'heure actuelle 341 sociétaires; le mouvement d'affaires de cette année a été de $13,586.38.

Les officiers de la Caisse ont demandé au public de la paroisse d'encourager de plus en plus cette oeuvre si bienfaisante et si nécessaire, qui doit assurer à l'ouvrier et au peuple canadien-français l'indépendance économique.

Comme on le verra par le rapport du gérant de la Caisse, il n'y a pas eu un sou de perte dans les opérations financières.

RAPPORT FINANCIER

Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Votre Conseil d'Administration a l'honneur de vous présenter son rapport financier pour la troisième année sociale finissant le 31 mars 1916. Il nous fait plaisir de constater que l'année qui vient de s'écouler a été prospère pour votre caisse, tel que le démontrera le rapport financier dans un instant. Dans une paroisse comme la nôtre, il est à remarquer que le nombre de membres ne s'est accru que de 71, donnant un total de 341 sociétaires, dont 142 déposent à la Caisse d'Epargnes et 42 emprunteurs. Les dépenses ont été de $24 pour papeterie et police

de garantie. Les bénéfices furent de $494.58. Après avoir pourvu aux intérêts sur épargnes, dépenses, fonds de réserve et de prévoyance et boni que nous vous demandons de fixer à 4 pour cent, il reste un surplus de $21.23.

Le conseil recommande que le nombre de parts qu'un sociétaire puisse posséder soit augmenté à 50 ($250).

La Caisse Scolaire de l'Ecole Guigues, qui, malgré la fermeture des classes continue à exister, sous l'habile direction des Très Chers Frères, a déposé durant l'année $240.04.

Les officiers sortant de charge dans le Conseil d'Administration sont: MM. A. E. Pageau et L. J. N. Casault;

Commission de Crédit, MM. A. Bélanger et Alp. Rochon;

Bureau de Surveillance, M. M. A. Boyer.

Durant l'année nous avons prêté $7,946.50, répartis comme suit:

4 prêts de $1.00; 1 prêt de $1.50; 6 prêts de $3.00; 1 prêt de $4.00; 20 prêts de $5.00; 1 prêt de $7.00; 14 prêts de $10.00; 1 prêt de $12.00; 6 prêts de $15.00; 3 prêts de $20.00; 1 prêt de $22.00; 13 prêts de $25.00; 2 prêts de $30.00; 2 prêts de $35.00; 2 prêts de $40.00; 2 prêts de $45.00; 8 prêts de $50.00; 2 prêts de $60.00; 1 prêt de $73.00; 3 prêts de $75.00; 2 prêts de $80.00; 6 prêts de $100.00; 1 prêt de $110.00; 3 prêts de $125.00; 2 prêts de $200.00; 1 prêt de $300.00; 1 prêt de $1.000; 1 prêt de $1,500.00; 1 prêt de $1,600.0.

SITUATION AU 31 MARS 1916.

Cet état donne le total actuel de chaque compte depuis le commencement de l'année sociale jusqu'à la date inscrite.

ACTIF.

Portefeuille (ou prêts)		$ 7,028 81
En caisse		6,557 57
Total de l'actif		13,586 38
Total		$13,586 38
Capital social	$ 5,313 73	
Epargne	7,637 54	
		$ 12,951 27
Intérêt sur épargne	108 54	
Boni	189 70	
		298 24
Total du passif		13,249 51
Fonds de Réserve		262 90
Fonds de Prévoyance		52 74
Surplus		21 23
Total		$13,586 38

MOUVEMENT GENERAL AU 30 NOVEMBRE 1916.

Cet état donne le total de toutes les recettes et de tous les paiements faits depuis le commencement de l'existence de la Caisse jusqu'à la date inscrite.

EN RENTREES

Capital social		$ 8,126 32
Epargne		20,962 99
Remises au portefeuille		11,147 21
Prix d'entrée	$ 184 10	
Bénéfices	1,170 48	
		1,354 58

La taxe d'entrée et les bénéfices étant représentés par:

Intérêt sur Epargne	138 72
Boni	321 81
Dépenses totales	112 40
Fonds de Réserve	262 90
Fonds de Prévoyance	52 74
Surplus	21 23
Balance dans l'Encaisse actuel	444 78
	$ 1,354 58

Grand total	41,591 10

EN EMPLOIS

Grand total	$ 41,591 10
Retraits sur Capital social	$ 2,186 19
Retraits sur Epargne	13,304 21
Portefeuille (ou prêts)	21,858 50
Intérêt sur Epargne	131 31
Boni	288 58
Dépenses totales	112 40
Encaisse	3,709 91
Grand total	$ 41,591 10

Nombre de sociétaires, 354.
Nombre de déposants, 166.
Nombre des emprunteurs, 51.
Certifiés conformes aux livres de la comptabilité, ce 30 novembre 1916.

LOUIS J. BILLY, Gérant.

Une élève de l'école bilingue

A l'occasion de la grande réunion des dames canadiennes-françaises à Ottawa, alors que des personnes distinguées étaient venues de Montréal apporter des paroles d'encouragement à leurs soeurs de la province d'Ontario qui se dévouaient pour le triomphe de la cause bilingue, une

jeune fille fut chargée de remercier ces dames au nom des petits enfants. Mademoiselle Laurette Bélanger, encore sur les bancs de l'école, a composé la jolie petite adresse que voici :

Mesdames,

Agrez d'une enfant la bienvenue des femmes canadiennes-françaises d'Ontario.

Elles sont vaillantes nos mères, parce qu'elles viennent de chez vous. Québec, c'est notre foi, c'est notre langue, c'est notre France! Nous l'aimons, mesdames, et l'accueil d'aujourd'hui est celui de trois cent mille coeurs ontariens tout chauds de reconnaissance. Petits et grands vous apportent l'hommage de leur gratitude.

Nos pères étaient forts, ayant nos mères à l'avant-garde; mais vous en lice ils seront invincibles. A vous reviendra une large part de la victoire.

Mille bienvenues, mesdames! Tous nos foyers bénissent aujourd'hui votre nom, et le cri de ralliement est : Vive Québec! Grâce à vous l'Ontario français revivra demain.

Ottawa, le 6 mars 1916.

Le péril des vues animées

Il ne faut pas se le cacher, en effet, les vues animées sont en train de faire à la société canadienne-française un mal considérable.

Et. tout d'abord, elles tuent la vie de famille. Il est reconnu, aujourd'hui, que bon nombre de mères de famille désertent le foyer pour courir au cinéma. Les jeunes enfants restent seuls à la maison, quand ils ne sont pas assez grands pour suivre leurs parents. Dans le cas contraire, on a vu des enfants mendier dix sous, dans la rue, quand ils ne les volaient pas, pour aller au théâtre qui prend ainsi possession de l'âme canadienne-française. Or, la passion du théâtre est une cause certaine de décadence morale. Même lorsque les sujets représentés ne sont pas immoraux,—ce qui est rare partout,—c'est toujours l'imagination, cette folle du logis, qui est exaltée aux dépens du bon sens,dans les romans qu'on déroule sur la scène ou sur l'écran. Aussi les habitués du théâtre. comme les lecteurs de romans, s'exposent-ils à faire de leur jugement l'esclave de leur imagination. On peut donc aisément se figurer l'idée que se font du devoir les membres d'une famille qui s'abandonne aux folies et aux inconvenances du cinéma.

Le mot **inconvenances** est loin d'être trop fort pour désigner certains sujets représentés aux vues animées. On sait, du reste, que ces sortes de théâtres ne sont pas plus que les autres destinés à instruire les spectateurs, à élever l'âme; ils sont faits pour faire de l'argent. Il suffit de voir le genre d'affiches qui annoncent ces spectacles pour comprendre à quelle classe de gens elles s'adressent. C'est l'exploitation des passions par l'image.

Chez nous, quelque honnêteté que mettent les censeurs à épurer les pellicules qui nous viennent constamment des Etats-Unis. il n'en reste pas moins vrai, au témoignage de nombreux père de familles qui nous en ont souvent parlé, que les théâtres de vues animées servent trop souvent à notre public soit par inadvertance du bureau de censure, soit par fraude de certains vendeurs de pellicules, des scènes gravement répréhensibles. D'ailleurs, comment épurer des images dont le but, en général, est d'exploiter la sensualité pour faire de l'argent?

Aussi devant les dangers que font courir à notre population, et particulièrement à nos jeunes gens, les spectacles trop souvent démoralisants des vues animées, tous les vrais chrétiens s'inquiètent de plus en plus, chez nous, et cherchent un remède à ce mal qui ronge un trop grand nombre de nos familles.

A. H.

—*La Semaine Religieuse de Québec.*

Institut Jeanne d'Arc

Sous le patronage de Jeanne d'Arc, une Institution a été commencée il y a quelques années pour la protection des jeunes filles de la ville qui sont sans famille ou éloignées de leur foyer.

Elle les reçoit pensionnaires à des prix modérés et même sans rétribution si les jeunes filles sont sans ressources et sans travail. Elle les entoure d'une influence moralisatrice et tâche de les préserver des atteintes du mal.

Pour les jeunes filles dont l'instruction a été forcément négligée ou cel'es qui veulent acquérir d'autres connaissances utiles, des classes spéciales du jour et du soir sont ouvertes, le jour à l'Institut, le soir à l'école Duhamel.

On y enseigne la sténographie, la clavigraphie, le français, l'anglais, l'arithmétique, la couture, la broderie, la confection des chapeaux, etc.

Les jeunes et mêmes les dames sont admises à ces Cours sans distinction de nationalité.

Vu les difficultés inhérentes au début et l'insuffisance du local, lOoeuvre, presque laissée à ses propres ressources, a été jusqu'ici tr,s limi-.tée dans la réalisation de ses désirs de faire du bien et est restée inconnue de la plupart des citoyens d'Ottawa et de Hull, tout en travaillant pour des jeunes fil'es de ces deux villes.

Elle cherche à se développer et sollicite de ceux qui comprennent et admirent son but un encouragement efficace.

Toute personne à qui l'oeuvre pourrait être utile ou qui désirerait se rendre utile à l'oeuvre sera bienvenue 20 RUE WATER.

Le recrutement

Les officiers de la section Notre-Dame répondant au désir du Comité Central ont travaillé activement au cours de cette année à grossir le nombre des membres de l'Association St-Jean-Baptiste. C'est dans ce but qu'une assemblée fut convoquée le cinq mars à deux heures de l'après-midi au Monument National. On voyait sur l'estrade M. le chanoine L. N. Campeau, MM. les abbés O. Lalonde et J. Hébert, l'honorable sénateur Landry, M. Boulay, député de Rimouski, M. S. Genest et M. A. Grenon. Les orateurs traitèrent de différents sujet dans l'intérêt des Canadiens-français et terminèrent toujours par un appel pressant à faire partie de notre société nationale. L'assemblée était présidée par M. Adolphe Leclerc, président de la section Notre-Dame. M. le curé Campeau exhorta tous les paroissiens et surtout les jeunes gens à entrer dans la société St-Jean-Baptiste. M. Samuel Genest traita de la question brûlante et toute d'actualité, la question des écoles. L'honorable sénateur Landry ne pouvait passer sous silence cette question scolaire et pour exciter au vrai patriotisme, il fit passer devant les yeux de ses auditeurs la noble figure du grand Lafontaine. Pour prouver qu'il comprenait l'importance de faire partie de la Société St-Jean-Baptiste, il dit qu'il ne se contentait pas d'être membre de cette société dans la bonne vieille ville de Québec, mais qu'il donnait immédiatement son nom pour entrer dans l'Association St-Jean-Baptiste d'Ottawa. M. Boulay, représentant le comté de Rimouski au fédéral, a donné des conseils très pratiques. Il a attiré l'attention de son auditoire sur le fait que les députés de sa race ne parlaient pas assez souvent à la Chambre en faveur des Canadiens-français. Il a ajouté que tous les députés canadiens-français devraient parler en français afin d'obliger les députés de langue anglaise d'apprendre le français s'ils veulent comprendre ce qui est dit à la Chambre. "La raison que l'on apporte généralement, dit-il, je parle en anglais afin d'être compris de tout le monde, est une raison futile et très nuisible à nos intérêts. Les Anglais sont curieux de savoir ce que nous disons et s'ils ne nous comprennent pas, ils ne tardent pas à se faire renseigner. En étant obligés de recourir à d'autres pour être instruits de nos discours, alors que les Canadiens-français comprennent tous les deux langues officielles, c'est une humiliation pour eux et c'est un moyen pour nous de leur prouver que leur prétendue supériorité n'existe que dans leur cerveau." M. Boulay en terminant ses remarques invite tous les Canadiens-français à devenir membre de la Société St-Jean-Baptiste et pour ajouter l'exemple aux paroles, il donne immédiatement son nom.

L'abbé O. Lalonde prouve que comme catholique et Canadien-français, c'est un devoir d'entrer dans notre société nationale. Il montre que le temps est passé de rester dans la confrérie des bras-croisés et des découragés. M. A. Grenon entretient l'assemblée de la lutte en faveur du bi-

linguisme et soutient qu'un excellent moyen de travailler à cette cause, c'est d'encourager nos sociétés nationales. M. l'abbé J. Hébert qui a eu l'heureuse idée de fonder les cours du soir dans la paroisse Notre-Dame, fait l'historique de cette fondation et intéresse vivement son auditoire en faisant connaître tout le bien que procure aux jeunes gens cette école du soir.

Avant de terminer, il est proposé que l'assemblée, sans approuver toutes les opinions émises par MM. Pope et Cameron, ainsi que Mlle Howard, dans les journaux anglais, remercie cependant ces personnes de l'intérêt qu'elles portent à la cause bilingue. Il est de l'intérêt de l'Association St-Jean-Baptiste de convoquer de temps en temps pendant l'année, des assemblées de ce genre afin de mieux faire connaître le travail que font les officiers.

La légende de St-Nicolas

Il y avait une fois, ah, il y a bien longtemps, loin, loin de toute autre habitation, deux petits vieux dont l'un était une petite vieille. Que faisaient-ils pour vivre? ils recevaient les voyageurs, leur donnant des repas pendant le jour et un gîte pendant la nuit. Un soir de septembre trois écoliers se dirigeant vers Paris, sont obligés de demander aux deux petits vieux, dont l'un était une petite vieille, un asile pour la nuit, et voilà ce que la légende nous rapporte. Elle nous fait assister à une petite séance très intéressante.

Les personnages qui viennent sur la scène sont tout d'abord trois écoliers, un vieillard et sa femme puis le grand S. Nicolas.

Le premier écolier.—Le désir de nous instruire dans les sciences nous a conduits dans des pays étrangers, et à cette heure que les rayons du soleil s'éteignent, nous cherchons un asile.

Le second écolier.—Déjà le soleil est prêt à plonger dans la mer avec ses coursiers rapides, cette contrée nous est inconnue, demandons au plus tôt l'hospitalité.

Le troisième écolier.—Voici une femme âgée qui se présente à nous. Touché de nos prières, le maître de cette maison voudra bien nous accueillir comme des hôtes.

Le vieillard se fait prier un peu mais la vieille se laisse toucher et l'on décide d'héberger les trois écoliers. Après qu'ils sont couchés le désir des richesses s'empare des deux petit vieux, à la vue de l'argent qui se trouve dans l'escarcelle de nos petits voyageurs. Sans aucun scrupule le vieillard conseillé par sa femme, coupe la tête aux trois petits gars et les cache dans un coffre de bois comme de la chair à saler. A peine ont-ils commis ce noir attentat qu'un beau vieillard à la barbe blanche, vient frapper à la porte et demande à manger. On lui sert un plat de viande et du pain noir. Le vieillard demande de la viande fraîche. L'aubergiste s'excuse de ne pouvoir lui donner davantage parce que, dit-il, je n'ai pas

de viande fraîche dans ma maison. Tu mens, répond le vieillard à barbe blanche, tu as de la viande fraîche dans ta maison à cause du crime que tu viens de commettre. Aussitôt les deux petits vieux, dont l'un était une petite vieille, tombent à genoux, comprenant que leur crime est découvert. Le vieillard à barbe blanche fait connaître son nom: il se nomme S. Nicolas et il est envoyé par Dieu pour protéger les écoliers. On ouvre aussitôt le coffre de bois et S. Nicolas rend la vie aux trois petits garçons en collant leur tête sur leurs épaules.

Depuis que ce grand miracle a été opéré on a choisi S. Nicolas comme patron des écoliers et chaque fois qu'un petit garçon perd la tête, il faut invoquer le grand saint. En effet comme au temps des trois petits écoliers il y a plusieurs élèves qui ont le malheur aujourd'hui de perdre la tête et on la perd de bien des manières. Celui qui fait l'école buissonnière, qui fréquente les théâtres de vues animées, qui fume la cigarette et qui ne fait pas ses devoirs à la classe, celui-là perd la tête et maintenant que vous connaissez la puissance de S. Nicolas, il faudra recourir à lui dans toutes les occasions dangereuses.

La mère de famille est la gardienne de la langue et des traditions

---

La femme qui comprend son devoir est le principal facteur du patriotisme au foyer. Elle transmet à ses enfants les traditions des ancêtres qu'elle a reçues de ses parents, tant au point de vue de la croyance que de la langue maternelle. C'est sur ses genoux que ses enfants apprennent la langue qu'elle a elle-même apprise de sa mère. La foi et la langue sont les éléments les plus sacrés du foyer et de la nation. Les mères qui ne les conservent pas soigneusement et qui ne sont pas de fidèles dépositaires des traditions ancestrales se rendent coupables de haute trahison. Malheureusement, il y a de ces femmes qui, pour une raison futile, laissent facilement leurs enfants parler une langue étrangère, qui ne font aucun effort pour qu'ils conservent l'usage de la langue maternelle en même temps que les nobles et saines traditions des aïeux. On a vu des femmes, heureusement en petit nombre, nées au Canada et ayant passé leur jeunesse au milieu des Canadiens-Français, qui, rendues dans un milieu de langue étrangère, ont vite oublié leur langue et ont cessé par conséquent de l'enseigner à leurs enfants. C'est triste à dire, mais il est des femems qui aiment tellement à suivre la mode qu'elles changent de langue et de principes comme de chapeau.

Les parents canadiens-français ne devraient pas permettre à leurs enfants de chanter en anglais. Nous n'entendons pas les Anglais chanter en notre langue. Une mère ne devrait pas tolérer que ses enfants chantent en anglais en famille, ni qu'ils y parlent anglais; si ce n'est par courtoisie, dans certaines circonstances, par exemple dans des réunions où les Anglais sont en majorité; mais quand la majorité est française, il faut parler français.

Il en est qui laissent leurs enfants apporter à la maison toutes les chansons anglaises qui courent la rue. Dans les intérieurs où ni le père ni la mère ne comprennent l'anglais, on entend parfois des enfants chanter en cette langue. C'est d'abord un danger pour la morale dans la famille, car les parents, qui doivent se rendre compte de ce que leurs enfants chantent, qui doivent par conséquent comprendre le sens des chansons, ne peuvent plus alors exercer leur droit de surveillance, et des idées non acceptables peuvent naître de ces chansons et peuvent même y être glorifiées. Or, les parents qui tolèrent un tel état de choses ne peuvent se dire soucieux de leurs devoirs. C'est ensuite de la part des enfants un manque de respect et une grossièreté que de parler ou de chanter en anglais si leurs parents ne comprennent pas cette langue.

Il en est de même pour les conversations en anglais, entre les jeunes filles et les jeunes gens qui les fréquentent. Un jeune Anglais qui est admis dans une famille canadienne-française doit converser de manière que les parents de la jeune fille puissent suivre la conversation, s'il respecte cette famille; autrement, ce sera un indice qu'il ne la respecte pas.

Cette habitude de l'anglais dans les conversations comme dans les chants se répand dans les centres essentiellement français. Les gens qui usent ainsi de l'anglais, qui en abusent plutôt, ne se rendent souvent pas compte de la valeur morale des chants qu'ils font entendre, et ils ne se rendent pas davantage compte du travail néfaste qu'ils accomplissent; en sacrifiant leur langue, ils en deviennent les ennemis, et ils arrivent vite à oublier aussi toutes les belles tradntions de la race.

La Sauvegarde.



Vos tout dévoués,

La Société Saint-Jean-Baptiste,
(Section Notre-Dame)

par LOUIS-J. BILLY.

Prière de vous présenter avec cette formule au bureau de la Caisse populaire, 99 rue Clarence, pendant la journée, ou les lundis, mercredis et vendredis soirs entre 7 et 8 heures, où vos souscriptions vous seront remboursées.

OFFRANDE A L'ŒUVRE DE L'ENSEIGNEMENT.

Je...

cède à l'Œuvre de l'Enseignement la somme de...................................piastres déjà versée lors des quêtes pour nos instituteurs.

Signé...

Date...........................

Société Saint-Jean-Baptiste

(Section Notre-Dame)

Ottawa, 18 décembre 1916.

Monsieur,

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, a le plaisir de vous présenter aujourd'hui le rapport de l'Œuvre de l'Enseignement fondée il y a quatre ans pour aider nos écoliers pauvres à achever leurs études.

Vous verrez que malgré la modicité de nos ressources le bien accompli est remarquable.

Notre société a de plus le bonheur, tout en vous remerciant de votre générosité envers nos écoles et nos instituteurs lors de nos quêtes mensuelles, de vous annoncer qu'elle est en mesure de vous remettre, selon notre entente, vos souscriptions au fonds des écoles.

Toutefois, assurés de l'importance de l'Œuvre de l'Enseignement et vu que notre unique revenu, la quête annuelle faite au commencement de mai, a été sacrifiée cette année pour ne pas nuire à celles faites pour nos écoles, nous nous permettons de solliciter (la chose vous étant possible) la remise soit entière, soit partielle, de cette somme à l'importante "Œuvre de l'Enseignement."

Livre d'Or

de

l'Ecole Guigues



Publié par la

Section Notre-Dame

de la

Société Saint-Jean-Baptiste
d'Ottawa



ECOLE GUIGUES (1916)

AVERTISSEMENT

La persécution francophobe a fait de l'école Guigues le Verdun le la lutte scolaire. L'anglicisateur a concentré ses efforts sur ce point. Les événements qui s'y sont déroulés ont préoccupé les esprits à un haut degré. C'est pourquoi la Société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, a cru faire œuvre intéressante et patriotique en faisant l'historique de cette école.

On ignore généralement le rôle de l'école, ou plutôt on le connaît imparfaitement. C'est donc pour montrer tout le bien que ait l'école dans la paroisse, particulièrement l'école bilingue tant ilipendée, que cette brochure a été publiée.

Le lecteur ne trouvera pas dans ces pages toute l'histoire de la lutte scolaire à Ottawa. On n'y raconte que ce qui s'est passé à l'école Guigues ou ce qui s'y rattache.

On voudra bien se rappeler que ce travail a été fait en collaoration. On a recueilli et compilé avec soin toutes les notes et ouvenirs mis à notre disposition. Jamais nous n'avons songé à aire une œuvre d'allure littéraire. Notre visée a été plus modeste: ous avons simplement voulu donner à l'école Guigues son Livre 'Or.

Nous caressons même l'espoir de continuer ce travail pour les utres écoles de la paroisse Notre-Dame. En conséquence, nous rions les personnes qui possèdent des renseignements précieux sur es écoles de les communiquer aux officiers de la Saint-Jean-Bapste, section Notre-Dame.

La section Notre-Dame offre ses remerciements à toutes les ersonnes qui ont collaboré, de quelque façon que ce soit, à l'exécution de cette œuvre.

NOMS DES OFFICIERS

DE LA

Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa

SECTION NOTRE-DAME

ANNEE 1916-1917

M. le chan. L. N. CAMPEAU, chapelain

L. J. BILLY	Président
G. L. FINK	1er Vice-président
P. POIRIER	2e Vice-président
Henri SAINT-JACQUES	Secrétaire
A. CHARTRAND	Trésorier
J. A. BLAIS	Commissaire-ordonnateur
J. N. CASEAULT	Directeur
H. PINARD	"
I. TREPANIER	"
P. BOILEAU	"
H. RACINE	"
L. RODRIGUE	"
E. T. LEVESQUE	"
J. SOULARD	Représentant à l'exécutif
A. BERGEVIN	Représentant à l'exécutif
P. H. LAMOUREUX	Vérificateur
ERNEST GLAUDE	Vérificateur-adjoint

CHAPITRE I

LES ORIGINES DE L'ECOLE GUIGUES

Introduction—Bytown et l'éducation chrétienne—Mgr Guigues et les écoles séparées—Union St-Joseph

Introduction

Si un visiteur, parcourant les rues de la Basse-Ville, vous demande de lui indiquer les endroits et les monuments les plus remarquables, dirigez immédiatement ses pas vers la rue Murray, c'est là que son regard, rencontrant une magnifique bâtisse en briques, sise à côté d'une humble chapelle, pourra s'arrêter un instant et contempler un monument qui fait l'orgueil des Canadiens-Français: il aura devant lui l'école Guigues.

Mais cette école ne fut pas toujours le splendide édifice que nous admirons aujourd'hui et, sans remonter au déluge, nous allons nous reporter à près de trois quarts de siècle en arrière; puis, reprenant notre marche en avant, nous suivrons le cours des années jusqu'à cette époque célèbre qui a vu se dresser devant l'oppresseur les mères canadiennes de l'Ontario français.

Pénétrons donc avec respect dans le sanctuaire de l'histoire.

Bytown et l'éducation chrétienne

Il y avait une fois une petite ville qui s'appelait Bytown. Il faut vous dire que Bytown n'était pas un foyer de littérature, mais les poings y jouaient le premier rôle, grâce aux nombreux voyageurs qui s'arrêtaient dans cette petite ville, et qui buvaient au delà de leur soif avant de partir pour les "pays d'en haut". Heureusement qu'en ce temps-là, les Canadiens-Français n'étaient pas manchots, et plus d'un chéneur (shiner) a fait le plongeon dans les Chaudières, guidé par la main habile de Joe Monferrand.

La vie tapageuse d'un groupe de bûcherons avait donné à la ville naissante une réputation peu enviable, tellement que Bytown était devenue l'épouvantail du Canada. "Il n'y a pas de Dieu à Bytown", disait-on avant l'arrivée des premiers missionnaires sur la "Place du Rideau". Le fait est qu'on n'y pensait guère à Dieu. Revenir de Bytown, signifiait revenir de la caverne du lion. "Quand une famille restait sans nouvelles d'un fils parti pour les chantiers, on le pleurait comme mort et l'on

se disait tout bas: Il aura été tué à Bytown''. (Hist. du diocès d'Ottawa, vol. I, page 165.)

Il est évident qu'une vie aussi agitée ne permettait pas au citoyens de songer à l'instruction des enfants. Et pourtant o trouvait le moyen de faire quelques rimes, mais la poésie n'étai pas très recherchée. On chantait par exemple:

Bytown est une jolie place,
Mais il y a beaucoup de crasse.

Un autre couplet de chanson, sans respirer plus de poésie qu les deux vers précédents, faisait pourtant les délices des bon *chanteux* de l'époque:

C'est dans la ville de Bailtonne,
Là iousque j'ai été faire un tour,
Là iousqu'y a des jolies filles
Qui sont parfaites et gentilles,
Mais yen a t'anne que par'sutout
Z'on dit que j'y fais l'amour.

—''Les Chansons populaires''.

Cette chanson avait acquis une telle renommée qu'un coche des Trois-Rivières se surprit à la chanter, au grand scandale d'u jeune artiste qui se faisait conduire dans sa paroisse natale, l Rivière du Loup, en haut. Il était donc évident que la petite vill de Bytown avait besoin d'être policée, et les missionnaires com prenaient que l'école catholique devait être le grand instrumen de civilisation. Les Sœurs Grises, appelées par le Révérend Pèr Telmont, en 1845, devaient contribuer dans une large mesure accomplir cette réforme des mœurs; et nul doute que leur œuvr d'éducatrices contribua à cette heureuse transformation, de sort que Mgr Guigues pouvait dire en 1848: ''On voit cette ville, ma gré les désordres qui l'affligent encore, entièrement changée. Ajoutons cependant qu'en dehors des écoles tenues par les rel gieuses, les autres écoles étaient loin de donner satisfaction l'élément catholique, encore moins à l'élément canadien-françai Le 27 mars 1849 l'évêque de Bytown écrivait au surintendant d l'éducation une lettre dont voici la substance: ''Nous avons, à By town, une population aux deux tiers catholique et pour un tie canadienne-française. Or, des trois instituteurs de la ville, deu sont protestants et pas un ne parle français.'' (Hist. du diocès vol. I, page 313.)

Mgr Guigues et les écoles séparées

Monseigneur Guigues, désirant ardemment donner aux enfants catholiques de sa ville épiscopale une éducation foncièrement chrétienne, ne pouvait souffrir plus longtemps une lacune aussi déplorable ; c'est pourquoi il s'occupa activement de créer des écoles et de les mettre en état de donner pleine et entière satisfaction. Dès l'année 1848, il avait ouvert une classe au sous-sol du collège : c'est là que Mgr Duhamel reçut les premières leçons de lecture et d'écriture sous la direction de maître Triolle, qui a aimé, pendant toute sa vie, à se glorifier de son jeune élève.

D'autres écoles furent dans la suite ouvertes aux enfants, mais, si les petites filles étaient groupées sous la conduite des religieuses, les petits garçons étaient dispersés un peu partout dans la Basse-Ville. Il y avait une école plus ou moins confortable dans la rue Cumberland, entre les rues Murray et Clarence. Cette école fut plus tard métamorphosée en caserne de pompiers. D'autres écoles étaient situées dans la rue Clarence, non loin de la rue Sussex, dans la rue de l'Eglise, au marché By et enfin dans la rue Murray, à l'endroit où se trouve actuellement l'école Guigues. Des professeurs laïques enseignaient aux petits garçons et dès le mois de mai 1861, l'*Ottawa Tribune* fait l'éloge du progrès que font les enfants dans les écoles séparées, et exhorte les catholiques à se montrer généreux afin de faire progresser davantage ces écoles.

Union St-Joseph

Bien que la première école de la rue Murray fût très modeste à son origine, elle eut l'insigne honneur, non seulement de réunir des petits enfants dans ses murs et de nourrir leur intelligence, mais d'être aussi le berceau d'une grande société religieuse et nationale. Elle devait être un foyer de patriotisme dès ses premières années et rien d'étonnant alors si, un demi-siècle environ après sa naissance, elle entre dans l'histoire, accablée sous le poids des honneurs. Nos lecteurs aimeront sans doute à lire cette page d'histoire.

Au commencement de février 1863, quelques citoyens voulurent fonder une société de secours mutuel qui devait devenir plus tard l'Union St-Joseph du Canada. La décision prise, il fallait trouver une salle convenable pour les assemblées.

Voici ce que nous lisons dans l'historique de l'Union St-Joseph, préparé à l'occasion de son cinquantenaire :

"De concert, messieurs Desmarais et Champoux, sur suggestion du premier, allèrent voir M. Demers, appelé généralement le Frère Demers, et lui demandèrent la salle de l'école, rue Murray, pour y tenir les assemblées. L'obligeant instituteur se rendit à la requête qu'on lui adressait, mais ce ne fut pas sans ajouter: "Pour une assemblée seulement et... faites bien attention." Heureux du résultat de leur démarche, MM. Desmarais et Champoux allèrent tout de suite en faire part à M. C. Bordeleau et le prièrent d'inviter tous les amis à venir, le dimanche suivant, à la salle de l'école "pour former une association St-Joseph."

La première assemblée eut lieu le 22 mars et, malgré l'avertissement catégorique de M. Demers, d'autres assemblées eurent lieu dans la salle de l'école le 29 mars, le 6 avril, le 20 avril et le 27 du même mois. C'est à cette réunion du 27 avril que l'on vota des remerciements aux commissaires d'école qui avaient jusque-là fourni gratuitement une salle à la société.

CHAPITRE II

LES ORIGINES DE L'ECOLE GUIGUES—Suite

Ecole Centrale—Les Frères des Écoles Chrétiennes—Ouverture des classes, 1864—*Enseignement des Frères—Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Coeur*

Ecole Centrale

Depuis plusieurs années déjà, il était question de construire une grande école pour les garçons au lieu de louer, ici et là, des maisons qui étaient meublées assez pauvrement et dans lesquelles on faisait la classe.

A une réunion du 31 octobre 1863 le Rév. O'Connor, président de la Commission Scolaire, annonce à ses collègues que Mgr Guigues est prêt à mettre à leur disposition, deux lots (21 et 22) situés sur la rue Murray, afin de construire une école centrale pour les garçons. Il serait possible, dit l'abbé O'Connor, moyennant $8,000,



Première école Guigues

de faire une bâtisse à deux étages, de 48 x 36 pieds, pour loger environ 800 élèves. Il est immédiatement proposé par M. McCarron, appuyé par M. Glackmayer, que la proposition de Mgr Guigues soit acceptée et, séance tenante, on vote des remerciements à monseigneur l'évêque d'Ottawa.

Comme nous l'avons dit précédemment, il y avait déjà une petite école à cet endroit, et le professeur était M. Demers qui donna sa démission le 31 août 1863 et fut remplacé par M. C. Piché. Le sous-maître de cette école était M. L. Tassé.

Dès qu'il fut décidé de construire une grande école on se mit résolument à l'œuvre, et le 13 avril 1864 on pouvait avertir les propriétaires des différentes maisons d'école que l'on n'aurait pas besoin de louer leurs maisons pour l'ouverture des classes au mois de septembre, et à cette réunion du 13 avril il était proposé par le docteur Riel, appuyé par M. Triolle, que toutes les écoles de garçons soient réunies en une seule école sur la rue Murray, qui sera désignée dans la suite sous le nom d'école Centrale.

La construction de cette école permettait à Mgr Guigues de réaliser un projet qu'il méditait depuis longtemps, celui d'amener les religieux enseignants dans sa ville épiscopale; aussi, pendant que l'école se construit, un travail d'un autre genre, mais non moins fructueux, se poursuit activement.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes

Si Bytown avait eu le bonheur, dès 1845, de saluer l'arrivée des religieuses enseignantes, il avait été cependant impossible d'avoir une communauté de Frères pour les garçons.

"Les Frères des Ecoles Chrétiennes dont nous n'avons point à faire l'éloge parce que leur renommée est répandue dans tout l'univers, arrivèrent au Canada le sept novembre 1837. Dès l'année 1845 le Père Dandurand, O.M.I., écrivait à Montréal pour avoir des Frères, mais sa requête, renouvelée ensuite presque chaque année, restait toujours sans effet, faute de sujets, tant était grande la demande de ces religieux dans la province de Québec."—(Hist. du diocèse d'Ottawa, vol. 1, page 511.)

Mgr Guigues attendait patiemment, mais il soupirait après le jour où la divine Providence conduirait les Frères à Bytown pour prendre la direction des écoles de garçons.

En l'année 1864, Mgr Guigues pouvait réaliser le rêve depuis si longtemps caressé et recevoir les religieux enseignants dans sa ville épiscopale, non plus de Bytown mais d'Ottawa. En effet depuis l'année 1854, le nom plus pompeux d'Ottawa avait succédé à celui de Bytown, et c'est depuis cette année que la ville, devenue capitale du Dominion plus tard, porte le nom de la rivière qui coule majestueusement à ses pieds.

L'école Centrale se construisait rapidement et, comme nous l'avons déjà dit, tout laissait espérer qu'elle serait prête à l'automne à recevoir les élèves. Mgr Guigues continuait son travail auprès des Frères et le Rév. John O'Connor, président de la Commission Scolaire, ne ménageait pas ses démarches afin d'arriver au bon résultat que l'on espérait. Il fut définitivement réglé que les Frères viendraient prendre possession des écoles l'année suivante, 1865, mais des circonstances favorables amenèrent un heureux changement, de sorte que le cinq novembre 1864, les Frères venaient s'établir à Ottawa au nombre de sept, et sous leur direction les classes commencèrent le 14 du même mois.

Le Frère André, qui a laissé un si bon souvenir dans cette ville, était le Directeur de cette première mission en terre ontarienne. Ajoutons que le Rév. Frère Théodorus, aujourd'hui inspecteur des écoles des Frères des Ecoles Chrétiennes, faisait partie de ce premier contingent de missionnaires éducateurs.

Ouverture des classes, 1864

L'ouverture des classes fut solennelle en cette matinée du 14 novembre 1864. Tous les enfants se rendirent d'abord à la Cathédrale et assistèrent à la messe du Saint-Esprit. Les parents avaient été invités à venir prier avec leurs enfants et ils se firent un devoir d'être nombreux à cette touchante cérémonie.

Mgr Guigues voulut donner lui-même le sermon en français pendant que l'abbé McGrath, nommé visiteur des écoles catholiques le quatre du mois de mars, fut chargé de prêcher en anglais.

Après la cérémonie les enfants, accompagnés de leurs nouveaux professeurs, se rendirent à l'école.

Sully Prudhomme a dit quelque part:

> "Je n'aime pas les maisons neuves;
> Leur regard m'est indifférent."

Les petits garçons qui fréquentent l'école ne sont pas de cette opinion, et quand ils arrivent dans une école grande et bien éclairée, le désir d'étudier leur sourit davantage. N'était-ce pas l'impression que devaient éprouver les 500 petits garçons de la Basse-

Ville, lorsqu'ils firent leur entrée dans la nouvelle école, qui ne manquait pas de leur sourire dans sa toilette encore neuve.

Parmi les tout petits qui entrèrent pour la première fois dans l'école, ce jour-là, se trouvait E. L. Chevrier, aujourd'hui président général de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

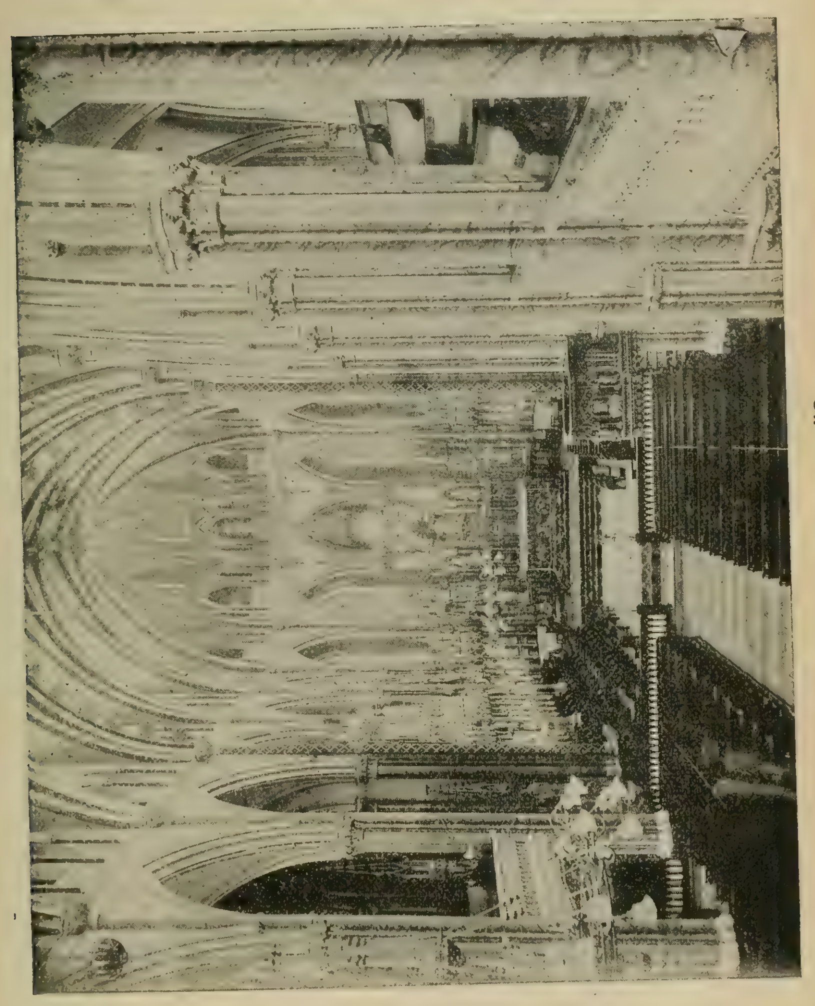
Jusqu'à 1870 nous ne connaissons aucun fait digne d'attirer l'attention, si ce n'est que les Frères prirent un grand ascendant sur leurs élèves et que leurs classes fonctionnèrent à la satisfaction



Basilique d'Ottawa

de tous les intéressés. En 1870, l'ancien édifice du Collège d'Ottawa, angle des rues Sussex et de l'Eglise, que monseigneur avait loué à la garnison, fut organisé en école, sous le nom d'Ecole de La Salle, et les Frères vinrent y établir leur demeure. Le déménage

ment se fit pendant les vacances de Noël et, au commencement de janvier 1871, les petits garçons disaient adieu à l'école de la rue



Intérieur de la Basilique d'Ottawa

Murray et entraient dans la nouvelle école qui porte aujourd'hui le nom d'Académie de La Salle.

Enseignement des Frères

Ce n'est que 35 ans plus tard que les Frères reviendront prendre possession de l'école actuelle, mais si nous ne pouvons, dans ce résumé historique, les suivre dans leur enseignement, disons cepen-

dant qu'ils eurent à passer par de dures épreuves. Les écoles paroissiales de la ville d'Ottawa leur seront même enlevées et plusieurs catholiques écriront alors une lamentable page d'histoire. On inventera contre eux les plus noires calomnies en affirmant leur incompétence dans l'enseignement, et les petits enfants demandant un jour : Où sont nos chers frères ? entendront leurs parents répondre avec tristesse : "Ils sont partis !"

Si des hommes à l'esprit préjugé ont réussi à chasser les Frères de nos écoles, ils n'avaient aucune raison sérieuse à apporter, puisque nous n'avons qu'à lire les différents rapports des inspecteurs anglais parlant des écoles bilingues de la ville dirigées par les Frères. Lisez plutôt : "La classe dirigée par le Frère Placide a passé un brillant examen sur les différents sujets de son cours. Les connaissances sur la grammaire, l'histoire, par de jeunes enfants, étaient parfaitement justes. Leurs réponses sur d'autres branches n'étaient pas moins satisfaisantes.

JAMES F. WHITE,
Inspecteur.

Ottawa, le 15 juin 1881.

"J'ai assisté, aujourd'hui, à l'examen des élèves de cette école, (tenue par les Frères Sanctulien et Sébastien) ; je suis content de tout ce que j'ai vu et entendu. L'école est évidemment dans une excellente condition, bien dirigée, et je crois qu'elle n'a pas à craindre la rivalité avec nos meilleurs High Schools et Collegiate Institutes.

H. GLASHAM,
Inspecteur.

Ottawa, 2 décembre 1881.

"Aujourd'hui j'ai eu le plaisir de visiter cette école. J'ai exprimé ma grande satisfaction pour son excellente tenue ; les élèves sont très avancés, bien intelligents, conduite bonne. Je trouve l'école beaucoup supérieure à notre école Modèle Provinciale et à notre Collegiate Institute de cette ville. J'ai déjà visité les deux : l'école des Frères est supérieure dans la vraie éducation.

MICHAEL F. HARRINGTON."

Nous pouvons puiser un grand nombre de témoignages de ce genre en parcourant le livre publié par l'abbé J. C. Caisse: *L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, son origine, son but et ses oeuvres.*

Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Cœur

Mais pendant que les événements se succèdent dans les différentes écoles de la ville que se pase-t-il à l'école de la rue Murray, après l'année 1870?

Après le départ des Frères, l'école de la rue Murray fut transformée en maison privée, mais un fait historique digne d'être conservé dans ces annales, c'est qu'elle était appelée à rendre service à une autre société, après avoir été en 1863 le berceau de notre belle "Union St-Joseph du Canada". Elle aura l'insigne honneur d'abriter sous son toit, une Congrégation de la Sainte Vierge. "Le 14 avril 1872, les Congréganistes de Notre-Dame du Sacré-Cœur quittaient la salle de la conférence de Notre-Dame de la Société St-Vincent de Paul, vis-à-vis la Cathédrale, pour prendre possession d'une petite chapelle provisoire dans les mansardes d'une maison, sise sur la rue Murray. Cette maison appartenait à la corporation épiscopale et devint ensuite la propriété de la commission scolaire catholique." (Extrait des registres de la Congrégation de N.-D. du S.-C.)



CHAPITRE III

LES PETITES FILLES A L'ECOLE GUIGUES

L'école de la rue Murray après 1880*—Les rapaillages—Salut, beau jour de récempense—L'officier surveillant—La petite vérole —Un baptême—Distribution des prix—Cinquantenaire des Soeurs Grises—Fêtes jubilaires de Mgr Duhamel*

L'école de la rue Murray après 1880

L'école Our Lady, située à l'angle des rues Murray et Cumberland, étant devenue trop étroite pour recevoir les petites filles canadiennes-françaises et irlandaises, il fallut songer à ouvrir une autre école. Au mois de septembre 1882, les petites Canadiennes-Françaises quittaient l'école Our Lady, et venaient s'installer dans l'ancienne école de la rue Murray. Au nombre des petites filles qui entrèrent dans cette école, au mois de septembre 1882, était une enfant de dix ans qui porte aujourd'hui le nom de Sœur Ste-Herménie, et qui se dévoue depuis vingt-six ans, dans la communauté des Sœurs Grises de la Croix, pour donner aux petites filles une éducation foncièrement religieuse. C'est elle qui prépare aujourd'hui les jeunes filles, à Ottawa, au couvent d'Youville, à entrer à l'Ecole Modèle ou à l'Ecole Normale. Les succès qu'elle obtient chaque année sont les meilleures preuves de son talent et de son dévouement.

Les rapaillages

Les archives ne nous fournissent guère de renseignements pour les années 1883 à 1900, alors que les petites filles fréquentaient l'école de la rue Murray. C'est trop d'humilité de la part des bonnes religieuses d'avoir ignoré ainsi les nombreuses prouesses de leurs petites élèves pendant cette période scolaire. Nous avons donc interrogé les journaux de l'époque et nous vous présentons des *rapaillages.*

"Dans ce foin des rapaillages que de gentilles choses il y a, nous dit l'abbé Groulx. Il y a des herbes de senteur, du baume, du thé des bois, du trèfle d'odeur, de la fougère, et tous ces parfums secoués par la faux vous montent délicieusement à la figure." Dans les rapaillages de l'école de la rue Murray pendant les années 1883

à 1900, que de gentilles choses il y a! Il y a la Congrégation des Anges pour les petites filles bien sages, il y a le cinquantenaire des Sœurs Grises, les noces d'argent de Mgr Duhamel et de solennelles distributions de prix, sans oublier l'effroyable spectre de la petite vérole que la grande ville de Montréal renfermait dans ses murs et qui menaçait de venir faire des victimes à Ottawa. Mais ne parlons pas à présent de ce grand fantôme qui jette la désolation dans les familles, car ça fait pleurer les mamans.

Salut, beau jour de récompense

Il est plus agréable d'entendre ce refrain que de surveiller la petite vérole. On réunissait presque chaque année les élèves de plusieurs écoles pour la distribution des prix.



Groupes de petites filles, 1902

Le six juillet 1883, les élèves des écoles séparées se trouvaient réunies dans la salle de l'Institut Canadien-Français sous la présidence de Mgr J. Th. Duhamel. Etaient présents : le Rév. J. O. Routhier, V.G.. les Révérends G. Bouillon, Croteau, L. N. Campeau, Sloan, Constantineau, Gaudet, O.M.I. ; R. O. Reilley, inspecteur des écoles ; MM. les commissaires David, Peachy, Esmonde, Campeau, Gauvreau et un grand nombre de parents. Un magnifique programme fut exécuté à la satisfaction de tous les parents et les élèves chantèrent avec entrain : Salut, beau jour de récompense.

Le journal *Le Canada* nous permet de rappeler au souvenir des amis de l'école de la rue Murray une autre distribution de prix. le 27 juin 1884. "Les élèves ont toutes bien répondu aux questions qui leur ont été posées. Elles ont montré surtout une grande con-

naissance de la géographie et de l'arithmétique. La liste des prix est trop longue pour que nous la publions toute. Disons seulement que Mlle Laurentine Dufresne a remporté la médaille d'honneur; Mlle Héloïse Hotte, le prix d'excellence, et Mlle Marie Dionne, le prix d'application. Mlle Joséphine Dufresne a remporté le prix de bonne conduite que sept autres élèves avaient aussi mérité mais que le sort n'a pas favorisés. Ces prix, qui sont magnifiques, sont des dons de M. le Grand-Vicaire J. O. Routhier, de M. Guillaume, libraire, et de M. Jacques Dufresne. Huit élèves ont terminé cette année leur cours à l'école de la rue Murray et seront reçues à l'académie l'année prochaine.''

L'officier surveillant

En ce temps-là il y avait un officier surveillant qui se nommait Louis Tassé. Heureux temps, alors qu'on ne connaissait pas le *truant officer*. Louis Tassé prenait son rôle au sérieux et à chaque réunion de la commission scolaire, il faisait un rapport fidèle de l'assistance aux différentes écoles. C'est grâce à son travail que nous savons qu'à l'école de la rue Murray, il y avait 220 élèves au mois de février 1883 et que le nombre croissait graduellement, atteignant le chiffre de 313 au mois de décembre 1884, puis montant à 397 le 20 avril 1886. L'école devenait trop étroite pour recevoir toutes les élèves et à la demande des religieuses on décida d'ouvrir une autre classe. L'inspecteur White, le 16 janvier 1885, avait déjà averti les commissaires qu'il était nécessaire d'ouvrir une autre école ''pour déverser le trop-plein de l'école de la rue Murray''. C'est aussi à cette même date qu'il protestait contre l'habitude de donner congé aux élèves le jeudi, au lieu du samedi, disant que ce n'était pas légal de faire la classe le samedi. Que ne se conforme-t-on pas toujours à la vraie légalité? Le règlement XVII ne serait plus de ce monde.

La petite vérole

Un mal qui répand la terreur c'est la petite vérole. Cette vilaine bête courait de maison à maison dans la ville de Montréal en l'année 1885, et couchait avec violence tous les petits enfants sur un lit de douleur. Ottawa était menacée et il fallait se défendre contre les attaques sournoises du mal redoutable. Louis Tassé est chargé de surveiller avec soin les allées et venues de la petite vérole, et il doit chaque matin s'enquérir auprès des instituteurs et institu-

trices du nombre d'enfants retenus à leur domicile et constater sans délai l'espèce de la maladie.

Baptême

Assez longtemps on a parlé de l'école de la rue Murray, c'est fini maintenant. A une réunion du comité français de la commis-



Mgr. JOSEPH-EUGENE-BRUNO GUIGUES, premier évêque d'Ottawa et fondateur de l'école Guigues, né à Cap (France) le 27 août 1805, entré dans la congrégation des Oblats de Marie Immaculée le 4 octobre 1824, ordonné prêtre le 26 mai 1828, arrivé au Canada en 1844, sacré évêque d'Ottawa le 30 juillet 1848, décédé le 8 février 1874.

sion scolaire il est décidé que l'école de la rue Murray portera désormais le nom d'école Guigues. C'était le 10 juillet 1889.

Heureuse idée de donner le nom du premier évêque d'Ottawa à la première école catholique construite sous l'œil vigilant de Mgr Guigues.

Distribution des prix, 1890

Les élèves des Sœurs Grises dans la paroisse Notre-Dame et dans la paroisse Ste-Anne furent réunies pour la séance de fin d'année. *Le Canada* du samedi 28 juin donne le compte rendu de cette fête:

"Un auditoire nombreux assistait jeudi après-midi, à la salle Ste-Anne, à la distribution des prix aux élèves des classes supérieures des couvents de la rue Murray, de la rue Water et de Ste-Anne. A cette occasion les Révérendes Sœurs, dont le zèle pour l'éducation est bien connu du public, n'avaient rien épargné pour rendre cette fête grandiose. D'ailleurs nous n'avons qu'à juger par le charmant programme ci-dessous, préparé par les institutrices et très bien exécuté par les élèves.

1.—Chœur. . . . . .Entendez vous
2.—Récitation anglaise.. .. .. Welcome
3.—Chœur des petites élèves. . . .Clochettes
4.—La reine Bonnehumeur.
5.—Récitation. . . . . .Beggar girl
6.—Chant.. .. .. L'Echo des bois
7.—Chant. . . . . .Prière des oiseaux
8.—Récitation .. .. Vacation is coming
9.—Chœur. . . .Elèves de l'Ecole Supérieure
10.—Récitation .. .. La ruche
11.—Chœur. . . . . .Au revoir

"Parmi l'auditoire on remarquait les Rév. Grand-Vicaire J. O. Routhier, Couette, Poulin, Deguire, MM. les commissaires Rattey, Dionne, Champagne et Breton. Après l'exécution de ce programme on procéda à la distribution des médailles et des prix gracieusement offerts par les commissaires et quelques citoyens d'Ottawa.

"Comme il serait trop long de donner la liste des prix, nous ne mentionnerons que le nom des récipiendaires de diplômes et médailles. Mlles Anna Johnson et Katie Valiquette, après avoir passé un brillant examen, ont reçu le diplôme de l'école académique.

"Les médailles offertes par Sa Sainteté Léon XIII par l'intermédiaire du Rév. L. N. Campeau, lors de son voyage à Rome, ont été décernées aux demoiselles Katie Valiquette, D. Labelle, E.

Gaulin, L. Larocque et Rosa Trépanier. Les prix d'honneur offerts par le commissaire Rattey aux premières classes ont été décernés aux demoiselles Anna Johnson, Annie O'Malley, Rosanna Samson et E. Masson.

"Le prix de littérature offert par le Rév. Deguire a été décerné à Mlle Katie Valiquette.

"Le couronnement de cette fête a été une adresse lue par Mlle Eugénie Tassé, élève du cours supérieur. Elle remercia en termes heureux MM. les commissaires de leur générosité durant la dernière année scolaire. Cette adresse provoqua une réponse du Rév. Grand-Vicaire Routhier qui, tout en félicitant les élèves de leur progrès, leur donna des avis salutaires pour bien employer le temps des vacances. Il fut suivi du Rév. W. Deguire et du commissaire Rattey qui offrirent au nom du public un témoignage de gratitude aux Révérendes Sœurs qui s'imposent tant de sacrifices pour assurer le succès de celles qui leur sont confiées."

Cinquantenaire des Sœurs Grises

Le 8 mai 1895, les Sœurs Grises ont eu la consolation de célébrer en grande pompe le cinquantième anniversaire de leur arri-



Sœur Rocque et premières communiantes devant l'école Guigues, 1904

vée à Ottawa. Deux évêques, Nos Seigneurs des Trois-Rivières et d'Ogdensburg prirent la parole en cette mémorable circonstance et un grand nombre de membres du clergé se firent un devoir d'assister à la cérémonie.

Les petites filles de l'école Guigues n'étaient pas indifférentes à la joie et au bonheur qu'éprouvèrent leurs institutrices, aussi voulurent-elles prendre part à la fête en récitant de magnifiques

petits compliments et en assurant les bonnes sœurs qu'elles prieraient toujours avec ferveur, pour que les Sœurs Grises de la Croix puissent continuer avec succès leur œuvre d'éducatrices.



S. G. Mgr. JOS.-THOMAS DUHAMEL, né à Contrecœur, le 6 novembre 1841, ordonné prêtre le 19 décembre 1863, élu évêque d'Ottawa le 1er septembre 1874 et sacré dans cette ville le 28 octobre suivant; élu archevêque le 8 juin 1886 et décoré du pallium le 29 juillet suivant; décédé le 5 juin 1909.

Fêtes jubilaires de Mgr Duhamel

Le 24 octobre 1899 à trois heures de l'après-midi, au delà de quatre mille enfants, élèves des différentes écoles de la ville, se

pressaient dans la Basilique pour acclamer leur vénéré pasteur et père Mgr J. Th. Duhamel, à l'occasion de ses vingt-cinq années d'épiscopat. Un élève de chaque école présentait une adresse en vers à l'heureux jubilaire. Edmée Choquette fut chargée de parler au nom de ses compagnes de l'école Guigues.

En saluant l'heureux anniversaire
Qui réunit les cœurs auprès de toi,
Nous recherchons ce qui pourrait te plaire:
Est-ce un hommage à la fois simple et droit?
Tu le sais bien, le nôtre a ce mérite.
Reçois-le donc en ce jour, Monseigneur.
Il est timide et notre cœur palpite.
Viens à notre aide, ô toi, Reine du cœur.
Toi, des bergers, la divine Bergère;
Ouvre pour lui des cieux tout le trésor,
Accorde-nous que sa houlette chère
Vers toi, vers Dieu, longtemps nous guide encor!

CHAPITRE IV

LES FRERES A L'ECOLE GUIGUES

Le retour des Frères—La nouvelle école—Distribution des prix —Bénédiction de l'école—Séance de fin d'année au Monument National—Le départ des Frères

---

Le retour des Frères

Les parents soupiraient depuis longtemps après le retour des chers Frères, et, après de nombreuses démarches, ce fut une joie d'apprendre qu'à l'ouverture des classes, au mois de septembre 1904, les petits garçons seraient sous la tutelle des religieux enseignants.

Les petites filles ayant pris possession de l'école Duhamel, et l'école Guigues n'étant pas terminée, on improvisa des écoles temporaires. L'édifice Guertin, angle des rues St-André et Cumberland, épicerie actuelle de M. Duhaime, donnait place à huit classes pendant que l'édifice Boileau, rue Clarence, n° 25, comptait quatre classes.

La rentrée des élèves eut lieu le 19 septembre à l'édifice Guertin et le 20 septembre à l'édifice Boileau. Ce même jour, un ex-instituteur de l'école Duhamel, David Gratton, produisait un affidavit pour prouver que les Frères étaient engagés alors qu'il y avait six ou sept personnes qualifiées prêtes à enseigner et qu'il était facile de trouver d'autres professeurs qualifiés pour remplacer les Frères. Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de raconter en détail l'histoire de toutes ces persécutions; disons seulement que nos ennemis avaient trouvé un Canadien-Français pour accomplir leur triste besogne.

La nouvelle école

Comme il vient d'être dit, on était à construire une nouvelle école lorsque les Frères revinrent à Ottawa. L'ancienne école Guigues ne répondait plus au besoin de la population et malgré ses services rendus, on la vit un jour disparaître sous la hache du démolisseur. C'est en l'année 1904 qu'elle reçut le coup fatal, mais à l'exemple de l'oiseau de la fable qui meurt pour renaître plus beau et plus fort, l'école Guigues, grâce à la bonne adminis-

tration de la commission scolaire, apparut de nouveau dans une magnifique toilette. Par ordre du président de la commission scolaire, M. P. Martial Côté, l'édifice Guertin, le 14 avril 1905, fermait ses portes aux élèves en attendant la nouvelle école. Peu de temps après l'édifice Boileau était abandonné, et le lundi, premier jour du mois de mai de l'année 1905, les petits garçons entraient joyeusement à l'école Guigues. Les ouvriers devaient y travailler encore pendant quelques semaines, mais on se trouvait déjà à l'aise. Les Frères avaient alors pour directeur le révérend Frère Parthéus, qui est actuellement directeur au collège de Varennes.

N'est-il pas à propos de rappeler qu'au nombre des élèves qui étaient dans la première classe, année 1904-05, deux eurent le bonheur d'entrer à l'Université d'Ottawa au mois de septemble de la même année: Télesphore Deschamps et Rodrigue Claude. Ils ont répondu à l'appel de Dieu en entrant dans l'état ecclésiastique, et tous deux ont été ordonnés prêtres le sept mai 1916. Dieu a voulu se réserver les prémices de la nouvelle école.

Distribution des prix, 1905

Pour couronner dignement l'année scolaire 1904-05, qui rappelait l'entrée des élèves dans la nouvelle école, les Frères préparèrent une distribution de prix. De magnifiques volumes furent distribués grâce à la générosité de la société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, des typographes canadiens-français de l'Imprimerie Nationale et d'un certain nombre de personnes de bonne volonté.

Le Livre d'Or de la section Notre-Dame conserve précieusement les noms des généreux donateurs. Ce livre conserve également les noms des bienfaiteurs de nos écoles paroissiales depuis l'année 1905 jusqu'à cette année, 1916.

Faute de local plus spacieux, la séance de fin d'année 1905 eut lieu à l'école Guigues. Les commissaires P. M. Côté, président, et J. F. H. Laperrière se firent un devoir d'y assister. On remarquait aussi l'avocat J. U. Vincent et L. A. Pinard, représentant la société Saint-Jean-Baptiste; L. N. A. de Lasalle et Hubert Demers, représentant les typographes canadiens-français. La distribution des prix se fit dans les classes, et aussitôt après, professeurs, élèves et visiteurs montèrent dans la salle, au quatrième. Des discours furent prononcés par MM. P. M. Côté, J. U. Vincent et J. F. H. Laperrière félicitant les élèves de leurs succès et les encourageant

à travailler fidèlement. La note patriotique se fit entendre dans tous ces discours et la séance prit fin au chant de O Canada.

Bénédiction de l'école

En prenant possession de la nouvelle école, les Frères avaient exprimé le désir de la faire bénir immédiatement, mais différentes occupations avaient empêché Mgr Duhamel de répondre à cette invitation. Enfin le dimanche après Pâques, 22 avril 1906, à deux heures de l'après-midi, Mgr l'archevêque accompagné de l'abbé O. Lalonde, maître de cérémonies, se rendait à l'école Guigues afin de procéder à la bénédiction et de demander à Dieu de répandre à profusion ses grâces sur la bâtisse, sur les professeurs et sur les élèves. Les commissaires étaient présents et les parents, en grand nombre, se pressaient dans les salles. La cérémonie commence dans le parloir où se trouve, sur une table, le grand crucifix qui devra veiller sur cette maison d'éducation. Puis, récitant les prières, monseigneur, suivi des religieux enseignants et des commissaires, visite les différentes classes et les asperge d'eau bénite. De retour au parloir il fixe à la muraille le grand crucifix en prononçant ces belles paroles lyturgiques: *Signum salutis impone, Domine, super hanc domum, et non permittas introire in eam angelum percutientem. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.*

Le signe du salut venait de prendre possession de cette maison et désormais il ne permettrait pas à l'ange destructeur d'y semer la ruine. C'est ainsi que la croix, depuis le jour où Cartier aborda sur nos rives, domine partout sur cette terre du Canada, et sa place n'est-elle pas surtout dans nos maisons d'éducation afin que la vraie Lumière du monde puisse éclairer l'intelligence de nos petits enfants.

La croix! Elle est partout dans nos maisons pieuses,
Mettant la joie au cœur comme la force aux mains
Pour vivre et pour mourir. Au bord des grands chemins,
Au foyer, à l'école, au plus haut de l'église,
Ici, là, c'est partout que notre foi l'a mise.

Séance de fin d'année au Monument National

L'année scolaire 1905-06 se terminait par une solennelle distribution de prix. Les Frères avaient préparé une séance qui devait faire époque dans les annales de l'école. Le local, cette

fois, ne faisait pas défaut. Le Monument National venait d'être inauguré et avait reçu la bénédiction le 20 mai de la même année. Dans l'après-midi, le dimanche 24 juin, les parents envahissaient la salle des spectacles afin d'être témoins des honneurs qui attendaient leurs enfants, en récompense du travail accompli pendant l'année.

DISTRIBUTION DES PRIX

présidée par

Mgr J. O. Routhier, Prot. Apost., V. G.

AU MONUMENT NATIONAL

Dimanche, le 24 juin 1906, à deux heures et demie.

PROGRAMME

Le départ du Régiment. . . . . .A. Bouéry

Chœur.

Le Chien de Monsieur le Maire . . . . .Déclamation

R. Barrette.

Prix

La Fête de la Maison . . . . Chœur

Le Petit Mendiant. . . . . .Déclamation

Par un groupe d'élèves.

Prix

The Distant Chimes. . . . . .S. Glover

Chœur.

Une lettre à la Sainte-Vierge . . . . .Déclamation

Art. Boily.

Prix

Après la Bataille. . . . . .Déclamation

M. Bissonnette.

Chant national "O Canada". . . . . .C. Lavallée

Prix spéciaux

Adresse. . . . . .A. Bissonnette

Morceau d'ensemble

R. Barrette,	J. P. Lemieux,
L. P. Lee,	H. Desjardins,
O. Demers,	L. Lafleur,
E. Gougeon,	L. C. Langlois,
W. Gosselin,	V. Labelle,
C. Dupuis,	E. Pilon,
A. Boily,	A. Ménard,
R. Leclaire,	L. Désilets,
Jos. Laplante,	R. Potvin,
T. Roberge,	R. Leclerc.

Le départ des Frères

Le 2 novembre 1906, une dépêche de Londres annonçait que les religieux devraient, à l'avenir, se qualifier pour enseigner dans Ontario. C'était le résultat de la triste campagne commencée le 20 du mois de septembre de l'année 1905. Le 16 avril 1907, la Chambre législative de Toronto se hâtait de confirmer ce jugement du Conseil Privé en votant la troisième lecture d'un bill obligeant les instituteurs religieux à se munir d'un brevet d'Ontario pour enseigner dans les écoles de la province. Le Frère Gémel, visiteur, déclare à la Commission le 6 juin 1907 que les Frères ne pourront se soumettre à cette loi et qu'ils quitteront Ottawa aussitôt qu'il sera possible de les remplacer. Les Frères de l'école Garneau et ceux de l'école Guigues n'ayant pas un local spécial (ils logeaient à l'Académie de La Salle) devaient partir les premiers; c'est ce qui fut fait le 2 juillet 1907.

Si dans la suite les Frères ont accepté de subir les examens de l'Etat, c'est que le gouvernement a consenti à ouvrir une classe spéciale leur permettant ainsi de suivre les cours sans être dans la néecssité d'aller s'asseoir sur les bancs de l'école Normale. C'est avant tout l'intérêt qu'ils portent à la jeunesse catholique qui a inspiré cet acte de dévouement aux chers Frères.

CHAPITRE V

LES SOEURS GRISES A L'ECOLE GUIGUES

Les Soeurs Grisés—Un conseil municipal—Visite de Mgr Langevin —Un petit patriote—Distribution de prix—Anniversaire de prêtrise—Première communion—Séance solennelle— Visite du Dr Merchant—Visite de MM. Seath et Colquhoun

Les Sœurs Grises

Après le départ des Frères, les religieuses acceptèrent de prendre la direction de l'école Guigues, et ce fut la Sœur Ste-Philomène qui fut nommée directrice, à l'ouverture des classes, au mois de septembre 1907. Appelée à remplir une autre fonction dans la communauté, la Révérende Sœur Ste-Philomène fut remplacée, l'année suivante, par la Révérende Sœur St-Charles qui arrivait du couvent de Hawkesbury.

Un conseil municipal

La directrice de l'école ne perdait jamais une occasion de rappeler aux petits garçons que le bon exemple doit venir "d'en haut", que les plus grands, par leur bonne conduite, doivent diriger l'école comme ils dirigeront plus tard dans la société. Un élève proposa alors d'organiser un conseil municipal, et le 25 février 1907 avaient lieu les élections. Il s'agissait d'élire un maire et cinq conseillers, pris dans les quatre premières classes. Tous comprirent qu'il fallait voter non par intérêt ou sympathies personnelles mais pour les "meilleurs", pour le plus grand bien de tous. L'élection donna le résultat suivant:

Mandoza Mantha, maire, élu par acclamation.
Wilfrid Fortier, premier conseiller.
René Potvin, deuxième conseiller.
Léo Motard, troisième conseiller.
Ubald Boudreault, quatrième conseiller.
Arthur Duhaime, cinquième conseiller.

La première réunion du conseil eut lieu le cinq mars. On procéda d'abord à la nomination d'un secrétaire-trésorier, qui fut

Albert Langlois. Des motions sérieuses furent votées après mûre délibération ; voyez plutôt, nous reproduisons textuellement :

"Proposé par René Potvin, appuyé par Wilfrid Fortier, que ceux qui arriveront en retard à l'école, fassent le double du temps manqué en retenue, après la classe. Adopté.

"Proposé par Mandoza Mantha, maire, appuyé par Léo Motard, que ceux qui arrivent en retard quatre fois la semaine perdent tout droit à la carte d'honneur à la fin du mois. Adopté."

Une autre assemblée du conseil fut convoquée pour le 26 mars. Tous les conseillers étaient à leur siège, et après la lecture des minutes de l'assemblée précédente, il est "proposé par Léo Motard, appuyé par Mandoza Mantha, que trois absences durant le mois feront perdre le droit à la carte d'honneur ou du moins à la carte dorée. Adopté."

Le rapport des assemblées ne dit pas si monsieur le maire quittait le fauteuil pour proposer ou appuyer quelque projet. On remarquera que toutes les délibérations de ce conseil tendent à encourager l'assistance à l'école. Quel conseil modèle !

Il est bien vrai que "l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi" même pour se faire donner des leçons de bonne administration.

Visite de Mgr Langevin

Monseigneur Adélard Langevin, archevêque de St-Boniface, qui a toujours défendu avec tant de courage et de persévérance les droits du français, se trouvant à Ottawa le 9 mars 1909, exprima le désir de visiter l'école pédagogique, ainsi que son annexe, l'école Guigues. Dans celle-ci, les petits gars voulaient faire une ovation à leur distingué visiteur. Ils improvisèrent en dix minutes une adresse de bienvenue bien sentie ; ils exprimèrent, par des chants et des applaudissements, leur joie de voir et d'entendre le grand archevêque de l'Ouest, en qui ils voyaient un père et un protecteur. Monseigneur Langevin accompagné du Rév. Père Moïse Desjardins, O.M.I., et de l'abbé O. Lalonde, monta jusqu'à l'école professionnelle où le reçut M. le Principal Finn. Sa Grandeur s'arrêta d'abord dans la classe où se trouvaient vingt-deux Frères des Ecoles Chrétiennes, et ensuite adressa la parole aux 27 élèves-maîtresses, réunies pour les cours.

Les paroles prononcées par le Grand Blessé produisirent certainement une profonde émotion dans l'âme de tous ces jeunes élèves. "Je viens de loin, disait-il, de St-Boniface. Il faut deux

jours et deux nuits en chemin de fer pour venir ici. C'est très loin, n'est-ce pas? Eh bien, ce n'est pas encore le bout du Canada; il faut marcher pendant plusieurs jours et plusieurs nuits pour atteindre les limites de notre beau pays. Je dis: notre pays, car ce pays immense ce sont nos ancêtres, les Français, qui l'ont découvert, ce sont nos pères, les Canadiens-Français, qui l'ont colo-



Mgr Langevin

nisé. Nous sommes donc chez nous dans ce pays et c'est parce que nous sommes chez nous qu'il ne faut jamais renoncer à nos droits. Il faut parler notre belle langue française et l'apprendre à l'école." Et les enfants buvaient ces paroles et les imprimaient dans leur petit cerveau. Plus d'un, en entrant dans la famille, après la classe, racontèrent avec émotion la belle visite dont ils avaient été honorés et le beau discours qu'ils avaient entendu.

Un petit patriote

Ceci se passait au mois de novembre 1909. Les Canadiens-Français d'Ontario préparaient, avec enthousitsme, leur premier

Congrès d'Education, qui devait réunir à Ottawa plus de douze cents délégués.

Voici ce que le Volume-Souvenir du Congrès raconte dans une de ses pages:

"Dans nos écoles, nos enfants se sont montrés généreux. En voulez-vous un exemple? Prenons-le à l'école Guigues, d'Ottawa. La directrice a souvent parlé à ses élèves de la belle œuvre du Congrès. Joseph Roby, un petit patriote de treize ans, a compris. Il prie son père de lui peindre un gentil paysage. Puis on le voit, son tableau sous le bras, aller frapper à toutes les portes. Dans les premiers jours de décembre, il se présente chez la directrice de l'école et lui remet cinq dollars et cinquante sous, en disant. "Pour le Congrès, ma sœur". Evidemment les écoliers de l'école Guigues ont toujours compris le vrai patriotisme.

La distribution des prix

Au mois de juin 1909 et au mois de juin 1910, la distribution des prix se fit privément dans les classes respectives. Ceux qui arrivèrent les premiers dans les trois cours d'instruction religieuse reçurent des prix donnés par l'abbé O. Lalonde. Quelques magnifiques volumes donnés par les commissaires et par des amis des sœurs-institutrices, furent distribués aux élèves selon le mérite de la bonne conduite, de l'application et de l'assiduité. M. J. F. H. Laperrière, M. Adolphe Leclerc ainsi que l'abbé O. Lalonde assistaient à la distribution des prix au mois de juin 1910.

Anniversaire de prêtrise

Les anniversaires de prêtrise sont un sujet de fête dans une école catholique; aussi, les élèves de l'école Guigues veulent-ils présenter des fleurs au chapelain, dès les premiers jours du mois de mai.

Révérend Père,

Puisque aujourd'hui, à l'occasion de votre fête, il nous est permis de vous entourer respectueusement, nous réunissons tous les sentiments de nos cœurs pour vous les présenter.

Nous le comprenons un peu, Révérend Père, la tâche du prêtre est laborieuse et pénible; c'est pourquoi nos prières montent ferventes vers le bon Dieu, pour qu'Il bénisse tous les efforts de votre saint zèle et qu'Il échange en une couronne de mérites et de gloire la longue suite de vos travaux.

Vous êtes en ce moment, vénéré Pasteur, au milieu de jeunes âmes tendres encore, mais remplies de bonne volonté ; nos cœurs sont comme une terre préparée pour la bonne semence de la divine parole et sont devenus, grâce à vos soins paternels, la demeure de l'Hôte des Tabernacles. Dans le cours de cette année, et toujours nous serons dociles et nous nous efforcerons de retenir vos enseignements et de les faire fructifier en nous. Puis en grandissant, conduits par vous dans le chemin de la vertu, nous deviendrons de vaillants et généreux chrétiens, toujours fidèles à vos conseils éclairés.

Que le bon Dieu bénisse ces résolutions. Nous sommes de faibles agneaux, vénéré Pasteur, daignez nous entourer de votre spéciale sollicitude. De notre côté, nous prions le doux Sauveur, qui aime les enfants, ainsi que vous nous l'avez enseigné, et nous sommes sûrs qu'en nous exauçant Il nous accordera le vrai bonheur.

Daignez, bon Père, nous accorder votre paternelle bénédiction et nous croire vos respectueux et reconnaissants enfants.

Les Elèves de l'école Guigues.



Premiers communiants, 1906

Première communion

Comme dans toutes les écoles, les professeurs ne laissent jamais passer une occasion d'enseigner aux enfants la belle vertu

de reconnaissance. Au lendemain d'une communion solennelle, les petits enfants disent un généreux merci au prêtre qui les a préparés à recevoir Jésus pour la première fois. Nous ne pouvons publier dans ce résumé historique toutes les adresses, contentons-nous de mettre sous les yeux du lecteur, l'adresse qui a été lue par les Préparants de l'année 1910.

Très honoré Père,

Bien des fois, ces jours-ci, vous nous avez réunis pour nous parler du bonheur qui nous attendait. Veuillez nous permettre de vous entourer en ce moment pour vous offrir nos sincères et respectueux remerciements. Nous n'essaierons point, bon Père, de dépeindre notre bonheur à vous qui vivez si intimement uni au Divin Tabernacle. Mais ce que nous voudrions exprimer ce sont les vifs sentiments de reconnaissance que nous éprouvons au souvenir des fatigues que vous vous êtes imposées pour nous.



Premiers communiants, 1910

Nous ne savons en quels termes vous dévoiler ce que nous ressentons, mais nous prions Jésus de vous dire demain quand son Sacré-Cœur battra contre le vôtre: "Je suis content car j'ai visité des âmes ornées de vos soins. Merci", et ce divin merci renfermera toutes les bénédictions et les grâces que peut désirer votre cœur de prêtre.

L'année nous réserve un grand devoir, celui de la persévérance. Nos vœux à Jésus-Hostie ont été généreux et sincères. Oh ! puissions-nous les garder fidèlement. Plutôt mourir ce soir que de les violer. Hélas, nous connaissons notre faiblesse, mais nous savons aussi que le bon Jésus n'oublie pas. Il se souviendra toujours de ce que nous avons coûté à notre père et Il ne permettra pas que nous soyons infidèles. Pour combler notre bonheur, daignez, vénéré et bon Père, nous accorder votre paternelle bénédiction.

Les Préparants de 1910, élèves de l'école Guigues.

Séance solennelle

A la fin de l'année 1911, une séance solennelle fut organisée pour la distribution des prix. Cette séance eut lieu au Monument National, en présence de tous les parents des enfants. Outre les prix spéciaux offerts par les commissaires et par l'abbé O. Lalonde, la Société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, avait donné pour la valeur de $75.00 de livres de prix, achetés chez M. Guillaume. Une petite industrie des Sœurs Grises avait réussi à acheter une cinquantaine de "Volumes-Souvenir" du Congrès d'Education, lesquels furent distribués comme récompenses. Un magnifique programme avait été préparé pour la circonstance et tous ceux qui étaient présents se rappellent encore l'éloquent discours de M. l'abbé Sylvio Corbeil: "Le pain de chez nous". Pas n'est besoin d'ajouter que le "pain de chez nous", dont il était question dans ce discours, n'était autre que la bonne éducation catholique et française qui se donne dans nos écoles bilingues.

Les parents s'en retournèrent, après cette séance, en paraissant très satisfaits de leurs professeurs et de leurs élèves.

Visite du docteur Merchant

Le 9 février 1911, nouvelle retentissante au téléphone. Le docteur Merchant serait à l'école Guigues à 9 heures, pour commencer son enquête sur les écoles bilingues. A l'heure indiquée, il arrive et demande qu'on lui fasse quelques rapports, dont il donne le questionnaire, sur l'état de l'école, et commence à examiner les classes. La conversation, les nombres, le calcul, etc., tout se fait en anglais. Dans toutes les classes les élèves lui font avaler un chant patriotique pour lui rappeler, sans doute, que c'est une école bilingue. Dans toutes les classes il a dû se déla-

rer satisfait, avouer que les élèves chantaient bien et qu'ils s'exprimaient en bon anglais. Et comme conclusion de sa visite, il donna ordre aux professeurs de l'école Modèle de faire enseigner à l'avenir dans la langue anglaise l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. Les enfants de l'école Guigues en l'année 1911, ressemblaient à ceux de 1915, ils refusèrent de se laisser conduire à l'anglicisation sans protester, et il fallut rengaîner.

Visite de MM. Seath et Colquhoun

Mais on ne devait pas s'arrêter à mi-chemin et voilà que le 11 mai arrivent à l'école Modèle MM. Seath et Colquhoun, dans le but d'entendre le principal et de visiter l'école annexe, ce qu'ils firent en donnant une leçon qu'ils assignèrent dans chacune des douze classes. Après cet examen, les compliments pleuvaient de la part de M. Colquhoun : "You have a gift, you, nuns, to impart to the pupils good manners and politeness", aussi "The French Canadian teacher has more activity and sympathy with her pupils than any others". Et les compliments du Dr Seath, qui ne se contenta pas d'approuver son secrétaire, mais qui ajouta : "Your classification is very good ; by that *special class* you have realized what we wish to establish in every town or city where the children are many and of different culture." Et après avoir sorti de tels compliments de leur cerveau, ils retournèrent à Toronto et le travail se poursuivit comme auparavant, tendant à la destruction du français.

CHAPITRE VI

ECOLE MODELE BILINGUE A L'ECOLE GUIGUES

Fondation de l'école Modèle—Sub lege, libertas—La fête du chapelain—Une poésie—Adresse—Société littéraire.

Fondation de l'école Modèle

Au printemps de l'année 1907 le gouvernement d'Ontario avait résolu de fonder une école d'entraînement à Ottawa, donnant droit à un permis de troisième classe, valable pour cinq ans, et autorisant les porteurs de ce permis à enseigner dans les écoles



Elèves de l'école Modèle

bilingues de la province. Le six juin, M. Seath, surintendant du ministère de l'éducation, M. Colquhoun, du département de l'instruction publique, messieurs les inspecteurs Télesphore Rochon et Aurélien Bélanger allèrent visiter l'école Guigues avec l'intention d'y établir l'école d'entraînement, mais il fut décidé, dans la suite, d'ouvrir cette école au couvent d'Youville, rue Water. L'année suivante, les Frères ayant quitté l'école Guigues, et le département d'éducation trouvant le local plus convenable, l'é-

tage supérieur fut réservé pour l'école Modèle. M. Finn était alors principal et M. J. M. Fleury, assistant.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ayant consenti à passer les examens de l'Etat, un cours spécial leur fut donné de sorte qu'au mois de décembre 1908, dix-neuf Frères subissaient avec honneur les épreuves des examens et vingt-deux Frères remportaient les mêmes succès au mois de mai 1909.

Au mois de juin, cinq religieuses et vingt-deux filles décrochaient aussi un permis de troisième classe. L'année suivante, les élèves de l'école Modèle étaient au nombre de 24, dont sept religieuses, seize jeunes filles et un garçon. Aussi les jeunes filles se permettaient-elles de dire en badinant qu'elles avaient un oiseau en cage.

Pendant l'année 1910-11, qui fut la dernière année passée à l'école Guigues, trente-deux élèves suivirent les cours de l'école Modèle. Il y avait alors neuf religieuses et vingt-trois laïques (filles). Dès la première année à l'école Guigues, les élèves de l'école d'entraînement avaient choisi une devise, et elles portaient le tricolore écarlate, lilas et brun-clair. Une explication de la devise et des couleurs fut communiquée aux journaux à cette époque. Nous reproduisons textuellement. Le témoignage de bienveillance rendu au gouvernement en cette occasion, ne sera peut-être pas également apprécié en ces temps agités.

Sub lege, libertas

"Tout groupe humain, toute association, toute société poursuivant un but spécial éprouve le besoin de se distinguer, d'affirmer son existence personnelle. Elle adopte dans ce but une marque caractéristique qui devient le signe de reconnaissance et de ralliement de chacun de ses membres. Une nation a ses drapeaux; une famille illustre, son blason, sa devise; l'armée, ses enseignes ou ses étendards la marine, ses pavillons; les sociétés religieuses ou civiles, leurs bannières; les clubs, les universités, les écoles, leurs couleurs distinctives.

"C'est pour satisfaire ce besoin et se conformer à cet usage que l'Ecole d'Entraînement Bilingue, établie récemment à Ottawa par le Ministère de l'Instruction publique d'Ontario, a cru devoir se choisir une devise et des couleurs caractérisant ses conditions d'existence et le but qu'elle poursuit.

"Cette devise, "Sub lege, libertas", liberté sous la loi, nous semble fort judicieuse. Au mérite de déterminer clairement la

seule liberté à laquelle tout vrai Canadien aspire, elle joint celui d'être, tout à la fois un hommage de courtoise gratitude envers le gouvernement qui a bien voulu se rendre au légitime désir de l'élément canadien-français, et une nouvelle affirmation de la loyauté franche et digne des fiers rejetons des vaincus qui ont su garder l'estime de leurs vainqueurs, commander souvent leur admiration et même exciter leur envie.

"Le choix des couleurs n'a pas été moins heureux: écarlate, lilas et brun-clair, trois rubans réunis par une épinglette d'argent en forme de croissant et flottant librement sur les poitrines où battent des cœurs aux aspirations généreuses.

"L'écarlate n'est-il point en effet, l'emblème de l'autorité, du courage, de l'énergie, de la foi, de l'enthousiasme, si nécessaires à quiconque se destine à l'enseignement?

"Le modeste lilas, composé de rose délicat et de bleu-pâle, est tout aussi significatif; le rose, teinte nâcrée de l'aurore, évoque l'aube d'une ère de prospérité et d'un brillant avenir, la réserve et la sensibilité de l'âme canadienne, tout aussi bien que la richesse et la pureté du sang généreux que reflètent si souvent le teint florissant de nos gars vigoureux et le charmant minois de nos gracieuses fillettes; le bleu rappelle la limpidité de notre beau ciel et de nos lacs majestueux; enfin, l'union harmonieuse de ces deux couleurs délicates évoque la vision des lointains horizons sur lesquels s'estompe légèrement, en un violet pâle, une longue ondulation de la vaste prairie ou un jeu féérique de nos belles Laurentides.

Quant au brun clair, c'est l'emblème du devoir accepté, du travail fécond qui assure la liberté; et, considéré comme une teinte neutre, il semble admirablement propre à représenter cette sœur jumelle de la divine charité, "la tolérance généreuse", indispensable à la formation de l'union et de l'harmonie, au maintien d'une paix durable, qui serait un gage assuré de progrès, de prospérité et de grandeurs pour notre jeune pays où se coudoient tant d'éléments hétérogènes. Il représente aussi avec justesse le riche terroir canadien et les abondantes moissons dorées qu'il produit.

Puissent tous ceux qui adopteront cette fière devise et s'enrôleront sous ces symboliques couleurs, se bien pénétrer des idées de loyauté, de noblesse et de dignité qu'elles évoquent, et y faire constamment honneur en s'efforçant de conserver le précieux héritage qu'elles auront la glorieuse mission de transmet-

tre à nos enfants: un légitime orgueil de notre race, l'amour du sol natal, un attachement inviolable à notre langue et à notre foi, une constance inlassable dans la revendication de droits imprescriptibles, enfin, la poursuite, le respect et le culte de la véritable liberté évoquée par leur glorieuse devise: "Sub lege, libertas."

La fête du chapelain

Les élèves de l'école Modèle faisaient trève aux études pour célébrer parfois quelques anniversaires. La fête de leurs professeurs ne passait pas inaperçue et au mois de mai 1910, voilà que le chapelain doit se soumettre lui aussi aux compliments d'usage. Il arrive en classe pour donner sa leçon de catéchisme et il aperçoit toutes les élèves en habits de fête et la salle disparaît sous les banderolles et les bouquets parfumés. On a décidé de chômer ce jour-là et une adresse ouvre la fête. Des déclamations et des chants se succèdent et même des religieuses de la communeauté des Filles de la Sagesse ont exercé un charmant cantique intitulé:

LE SEMEUR

Lorsque Jésus de sa sainte parole
Faisait vibrer les échos d'Israël,
Il choisissait la simple parabole
Pour résumer son langage immortel.

Un jour, Il montre un semeur qui s'avance
Et vient répandre à flots le léger grain.
Peut-être aussi quelque plante vivante
Sur le rocher s'élèvera soudain.

Dans ce semeur toujours infatigable
Qui chaque jour reprend son rude labeur,
Nous vous voyons ô père charitable.
De l'Evangile, vous êtes le semeur.

Oh! oui, semeur et du saint Evangile,
Et des devoirs d'un professeur pieux
Que notre cœur soit la terre fertile
Où doit germer ce grain, froment des cieux.

Pour qu'il devienne un jour, l'arbre de vie,
Jetez en nous le grain de sénevé.
Nous ferons croître en nos âmes, Marie,
Pour bénir Dieu jusqu'à l'éternité.

Pour votre père, ô Vierge, en confiance,
Nous déposons à vos pieds tous nos vœux.
Faites monter notre reconnaissance,
Notre prière et notre amour aux cieux

Adresse

Vénéré Père,

Il nous tardait de voir luire cet instant solennel pour vous présenter nos respectueux hommages et vous offrir le tribut de nos vœux les plus ardents.

A peine arrivées sur le seuil de la vie, nous ne pouvons encore apprécier comme ils le méritent, les soins vigilants dont votre sollicitude paternelle entoure notre faiblesse, mais grâce à cette intuition merveilleuse dont la divine Providence a doué le cœur de la jeune fille, nous discernons ceux qui nous font du bien et nous les aimons, comme on aime à notre âge, de toutes les puissances de notre âme.

Oui, vénéré Père, nos voix émues se plaisent à vous en donner l'assurance, vous possédez toute notre tendresse filiale. C'est votre parole onctueuse qui a déposé dans nos cœurs le germe des vertus chrétiennes, c'est votre enseignement plein de sagesse qui a développé en nous cette semence précieuse que nos âmes ont recueillie avec une pieuse avidité et dont la salutaire influence réagira sur notre existence tout entière.

A l'avenir, hélas! nous serons privées de vos bonnes et intéressantes leçons, à d'autres plus dignes que nous, sera donné le bonheur de vous entendre et de jouir de votre charitable direction; mais nous n'oublierons jamais votre accueil toujours bienveillant; nous nous rappellerons comme un encouragement dans la pratique de nos devoirs, que faire du bien à tous était le charme de votre noble cœur.

Daignez agréer, vénéré Père, les vœux que nous formons pour votre félicité parfaite. Puisse le Seigneur exaucer nos fer-

ventes supplications et répandre sur vous l'abondance de ses faveurs et de ses grâces.

Les Elèves de l'école Modèle.
19 mai 1911.

L'heureux chapelain qui a reçu tant d'éloges avoue qu'après avoir entendu la lecture d'une adresse comme celle-ci, il est impossible de se rappeler les mots pour faire un acte d'humilité.

La société littéraire

A l'école Modèle on s'était payé le luxe d'une société littéraire, et chaque vendredi il y avait des débats orageux, déclamations en anglais et en français. Un jour, on prépare une grande discussion: "Le commerce est-il plus avantageux par voie d'eau que par voie de terre". Deux juges sont choisis pour la circonstance: l'abbé O. Lalonde, chapelain, et M. J.-M. Fleury, sous-directeur. Les deux juges montent sur le banc et le débat s'engage. Ce fut une lutte homérique, et finalement les navires qui sillonnent les fleuves et les océans l'emportent sur les locomotives qui vomissent le feu et la fumée.

CHAPITRE VII

LES AMIS DU SACRE-COEUR A L'ECOLE GUIGUES

Retour des Frères—Les Amis du Sacré-Coeur—Conseils—Historique—Bienfaiteurs—Chapelains

Retour des Frères

Les religieuses avaient accepté d'enseigner aux petits garçons de l'école Guigues, pour rendre service à la commission scolaire et aux parents qui désiraient leur confier leurs enfants après le départ des Frères.

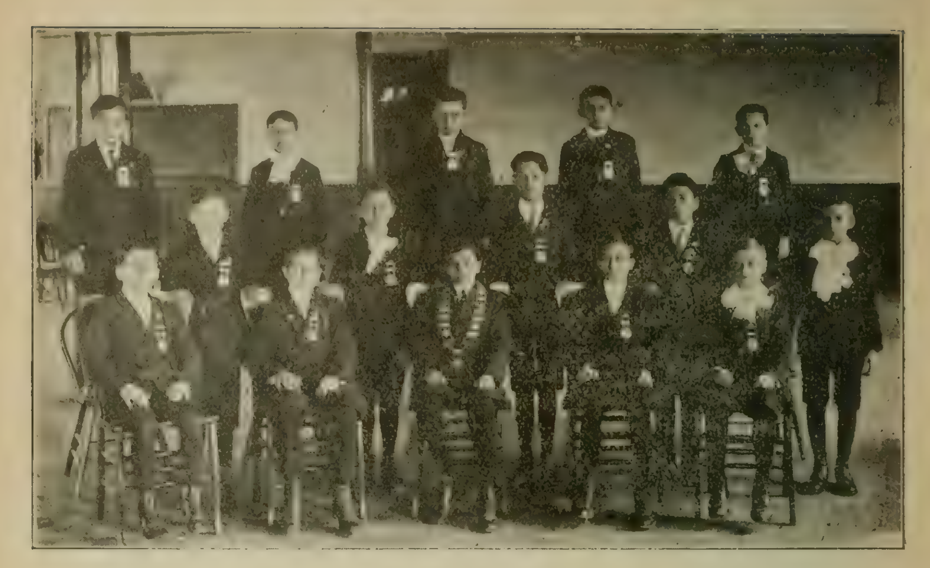
Au printemps de l'année 1911, un travail efficace fut fait pour placer de nouveau les Frères à l'école Guigues. Notons en passant que la section Notre-Dame de la Société Saint-Jean-Baptiste ne fut pas étrangère à ce mouvement. Après plusieurs démarches, il fut enfin décidé qu'un groupe de six Frères pendraient possession des classes supérieures. Ils arrivèrent pour l'ouverture des classes au mois de septembre. La septième classe fut sous la direction de M. C. A. Latour et les Sœurs Grises continuèrent à enseigner dans les classes inférieures.

Les Amis du Sacré-Cœur

Les Frères ayant de nouveau pris possession de l'école Guigues voulurent y implanter la belle dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. N'est-ce pas en effet, une dévotion bien canadienne puisque dès "l'année 1661 la Mère Marie de l'Incarnation composa à son propre usage une prière au Sacré-Cœur de Jésus, l'un des monuments les plus anciens de cette dévotion que communément l'on croit n'avoir pris naissance en France qu'au dix-huitième siècle. Cette prière était faite pour triompher des Iroquois et conserver à Dieu cette nouvelle église du Canada."

(Hist. de la Colonie, vol. II, page 457.)

Des ennemis plus redoutables que les Iroquois veulent s'emparer non plus du corps mais de l'âme de nos enfants, il faut donc les confier au Sacré-Cœur de Jésus qui les protégera. C'est dans le but de préserver les petits enfants de l'école Guigues que la Société des Amis du Sacré-Cœur fut établie le 19 décembre 1911, et la première réception avait lieu le 22 mars 1912.



Conseil, 1911-12

Conseil 1913-14

Nous donnons les noms des élèves qui formèrent le conseil chaque année depuis la fondation.

Conseil 1911-12

Lionel Richard,	Président.
Wilfrid Charette,	1er vice-président.
Alf. Séguin,	2ème vice-président.
Benjamin Boyle,	Secrétaire.
Omer Lefebvre,	Trésorier.
Adrien Rouleau,	Cérémoniaire.

Oscar Diguer, Léo Foisy, J. M. Baron, conseillers.

Zélateurs:—Lucien Boyer, Paul Duhamel, M.-Delval Richard, Em. Labelle, Ph. Quevillon, L. Lussier.

Conseil 1912-13

Lionel Richard,	Président.
Wilfrid Charette,	1er vice-président.
J.-M. Baron,	2ème vice-président.
Benjamin Boyle,	Secrétaire.
M. Delval Richard,	Trésorier.
Adrien Rouleau,	Cérémoniaire.

Oscar Diguer, Léo Foisy, Elp. Lecourt, conseillers.

Zélateurs.—Paul Duhamel, Adal. Paris, L. Lécuyer, Emile Richard, Art. Boudreault, Ed. Quirouette.

Conseil 1913-14

J.-M. Baron,	Président.
Adal. Paris,	1er vice-président.
Albert Caillé remplace A. Paris vers la fin de l'année.	
Elphège Lecourt,	2ème vice-président.
Léo Foisy,	Secrétaire.
M.-Delval Richard,	Trésorier.
Adrien Rouleau,	Cérémoniaire.

Oscar Diguer, A. Pageau et Em. Richard, conseillers.

Zélateurs:—Paul Duhamel, Fortunat Champagne, L. Lécuyer, Alb. Hudon, Antonio Monette, J.-Bte de LaSalle, Alf. Boisvenue, C. Champagne et H. Labonté.

Conseil 1914-15

M. Delval Richard,	Président.
Hector Tapp,	1er vice-président.
Hector Caron le remplace à Pâques.	
Emile Richard,	2ème vice-président.
Alb. Boyer,	Secrétaire.
Rom. Caron,	Trésorier.
Jos. Demers,	Cérémoniaire.

Art. Hudon, J.-Bte de LaSalle et A. Pageau, conseillers.

Zélateurs:—René Lacroix, Em. Brisebois, Lor. Dubé, C. Champagne, D. Pageau, Edgar Beaudry, Albert Lussier et Aurèle Casault.

Conseil 1915-16

Ernest Boudreault,	Président.
Emile Richard,	1er vice-président.
J.-Bte De la Salle,	2ème vice-président.
Emélard Brisebois,	Secrétaire.
Athanase Pageau,	Trésorier.
Rolland Carrier,	Cérémoniaire.
Arthur Boudreault,	Bibliothécaire.
Camille Champagne,	Zélateur général.
Arthur Paris,	Chantre.

Zélateurs:—Ence Bordeleau, Emile Labelle, Horace Parisien, De Montfort Pageau, Lorenzo Dubé, Edgar Beaudry, Albert Lussier, Louis Limoges, Lucien Trépanier.

Historique de la Société des Amis du Sacré-Cœur

Nous avons pu nous procurer l'historique de la Société des Amis du Sacré-Cœur et nous croyons opportun de l'inclure dans ce travail. Nous laissons la parole à celui qui a bien voulu nous communiquer ces renseignements. "Le 17 novembre 1911, on réunissait dans une classe de l'école une douzaine d'élèves qui avaient déjà appartenu à la Société du Sacré-Cœur à l'école Brébeuf et qui avaient réintégré leur école après l'arrivée des Frères à l'école Guigues au mois de septembre 1911. Une soixantaine d'autres avaient aussi répondu à l'appel. Le but de la société leur fut expliqué ainsi que les conditions d'admission et il fut décidé que ne viendraient à la prochaine assemblée que ceux qui étaient résolus de faire partie de la société.

"Le 15 septembre, les mêmes enfants étaient présents à l'exception de quatre ou cinq et à partir du 26, la société eut ses assemblées régulières tous les quinze jours.

"Le 22 mars 1912, avait lieu la première réception à trois heures et demie de l'après-midi, en présence des élèves des classes supérieures et d'un grand nombre de mères de famille. La cérémonie était présidée par M. le chanoine L. N. Campeau, curé d'office, et 56 élèves furent reçus.

"Grâce à des dons généreux, des insignes furent achetées pour les officiers et ils les portèrent pour la première fois à l'occasion de la célébration solennelle de la fête de Saint Jean-Baptiste de Lasalle, le 19 mai 1912.

Les membres assistèrent à la procession de la Fête-Dieu le 9 juin et, sur tout le parcours de la procession, édifièrent les fidèles par leurs prières et leurs cantiques. C'est le 9 juin que cette société fut établie canoniquement par Sa Grandeur Mgr C. H. Gauthier.

Le vendredi suivant, 14 juin, fête du Sacré-Cœur, la première réception solennelle avait lieu dans la Basilique, à sept heures et demie du soir. La cérémonie fut présidée par M. le chanoine Campeau et le sermon fut donné par l'abbé Onésime Lalonde. Le matin, à la messe, avait eu lieu la communion générale et, à la cérémonie du soir, les frais du chant étaient faits par les membres eux-mêmes.

Désirant encourager cette belle petite société, M. le chanoine Campeau en fit l'éloge à la distribution des prix, le 29 juin, et recommanda fortement aux parents d'encourager leurs enfants à en faire partie.

A l'occasion du premier vendredi du mois, le 3 octobre 1913, la société inaugurait les décorations solennelles des membres élus conseillers et zélateurs. La cérémonie eut lieu à la Basilique, à sept heures du soir. Le président sortant de charge, Lionel Richard, appela les nouveaux élus, qui vinrent promettre fidélité à l'accomplissement de leur charge et recevoir leurs insignes. Deux nouveaux colliers pour les vice-présidents furent étrennés en cette circonstance. Une autre réception eut lieu le 14 novembre et le sermon fut donné par l'abbé O. Lalonde.

Le 22 avril 1914, les membres assistent en corps aux funérailles du directeur de l'école Brébeuf, le Frère Térentien, qui était aussi le directeur des Amis du Sacré-Cœur de cette même école.

Le 31 décembre, à deux heures et demie, les membres de la société, quoiqu'en vacances, assistent aux funérailles d'Antonio Lescard qui ont lieu à la Basilique; c'est la première fois que la mort vient enlever un des membres de la société. Un service recommandé par la société fut célébré le trentième jour, pour le repos de l'âme de ce membre défunt.

Le 5 février 1915, les membres assistent en corps à la messe du premier vendredi du mois et à l'avenir, grâce au dévouement du chapelain, M. l'abbé J. Hébert, cette messe aura lieu chaque premier vendredi, au sous-sol de la Basilique.

A la réunion du 22 juin, on organise un programme pour les vacances. Trois assemblées devront avoir lieu: le 11 juillet, le 1er août et le 22 août. Les membres s'engagent sur leur honneur à continuer la communion du premier vendredi pendant les vacances et plusieurs s'engagent à assister à la sainte messe au moins une fois la semaine, à part le dimanche.

Les sociétaires font partie de l'archiconfrérie romaine de l'Apostolat de la prière, du Saint-Rosaire et de l'archiconfrérie du Saint Enfant-Jésus.

Bienfaiteurs de la société

Nous comptons parmi les bienfaiteurs de la société: la Congrégation de Notre-Dame du Sacré-Cœur, les Dames de Sainte-Anne, M. le chanoine Campeau, le Cercle Duhamel, MM. Maltais, instituteur, et Ad. Paris.

Chapelains de la société

L'abbé O. Lalonde, 22 avril 1912.
L'abbé A. Constantineau, 20 novembre 1914.
L'abbé J. Hébert, 11 janvier 1915.

Grâce au dévouement des Frères des Ecoles Chrétiennes, la société avance rapidement dans la voie du progrès et les membres s'efforcent par leur conduite de mériter ce beau nom d'Amis du Sacré-Cœur.

Au commencement de l'année 1915-16, la société comptait 85 membres à l'école et 115 membres qui ont cessé de fréquenter l'école Guigues, pour entrer soit à l'Académie, soit à l'Université, ou encore pour commencer à travailler.

CHAPITRE VIII

LES OEUVRES SCOLAIRES A L'ECOLE GUIGUES

L'Oeuvre de l'Enseignement—Les Cadets de l'école Guigues—Un deuil—Bibliothèques scolaires—Caisses scolaires—La Chorale —Mgr J.-O. Routhier et Mgr F.-X. Brunet—Adresse à Mgr Brunet.

L'Oeuvre de l'Enseignement

Les officiers de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, section Notre-Dame, avaient résolu de fonder une œuvre dans la paroisse, dont le but serait d'aider aux enfants pauvres à continuer leurs études soit à l'Université d'Ottawa, soit à l'Académie de Lasalle ou au Couvent d'Youville. Le 27 juillet 1912. Mgr l'Archevêque approuvait ce projet et dès les premiers jours du mois d'août une brochure, distribuée dans toutes les familles, faisait connaître cette œuvre nouvelle. L'article six des statuts pourvoyait aux moyens de percevoir les fonds. Voici un des moyens: "Les officiers de l'œuvre verront aux moyens à prendre pour organiser le sou mensuel dans les écoles de la paroisse."

L'école Guigues devait être invitée à faire sa part et, dans le bulletin publié au mois de décembre, nous lisons à la page 23: "Le sou scolaire est déjà établi dans toutes les écoles de la paroisse et nous sommes heureux de constater que les élèves montrent, par leur empressement à apporter leur contribution, qu'ils sont attachés à cette œuvre et qu'ils en apprécient les bienfaits pour l'avenir. Ajoutons que le dévouement des religieux et des religieuses est de nature à rendre facile la collecte du sou mensuel. Ce sont eux qui s'imposent ce travail et qui invitent les enfants à être fidèles à apporter régulièrement leur contribution".

Le bulletin N° 3, publié au mois de décembre 1914, disait à la page 49, au sujet de la collecte du sou dans les écoles : " Les enfants des écoles ont rivalisé de zèle pour apporter chaque mois leur obole. Si plusieurs d'entre eux n'ont pas encore coimpris la bonne œuvre qu'ils accomplissent en se privant chaque mois de quelques sous, afin d'apporter leur contribution mensuelle, nous devons dire que la majorité des enfants se sont rendu compte du bien qu'ils étaient appelés à faire. Nombreux sont les enfants qui ont donné, chaque mois, cinq à

dix sous. Nous croyons qu'il est juste de mentionner, dans ce rapport, les noms de deux enfants qui ont apporté régulièrement la somme de vingt-cinq sous. Ce sont Wilfrid Charette, de la rue Sussex, N° 445, et Moïse Trépanier, de la rue Murray, N° 108''. L'école Guigues avait donné, au cours de l'année, la somme de $94.32.

Il faut avouer que l'enthousiasme s'était quelque peu ralenti dans la suite; aussi, l'année suivante, l'école Guigues ne souscrivait que la somme de $76.90 à l'Œuvre de l'Enseignement. Publiant son rapport annuel dans le bulletin N° 4, la section Notre-Dame, de la société Saint-Jean-Baptiste, annonce un nouveau projet pour encourager davantage les enfants à pratiquer l'économie: ''Le sou scolaire, est-il dit à la page 63, devait être le moyen par excellence pour grossir les revenus de l'Œuvre de l'Enseignement, et bon nombre d'enfants ont compris le bien qu'ils étaient appelés à faire en contribuant à cette œuvre. Parmi les plus généreux, citons les noms d'Oscar Béland, Mazenod Gravelle et Lionel Leblanc, qui ont donné chacun environ une piastre. Une vingtaine ont donné cinquante sous et plus. La quatrième classe de l'école Guigues a donné $12.33. Remarquez que quelques familles ont contribué davantage vu que plusieurs enfants fréquentent l'école et que chacun apportait cinq à dix sous chaque mois. La famille L. N. A. de Lasalle, de la rue Guigues, et la famille Alfred Bélanger, de la rue St-André, arrivent au premier rang. Malgré la bonne volonté de quelques élèves, il nous faut avouer que le résultat n'a pas donné satisfaction, c'est pourquoi votre comité a cru préférable d'abandonner la cueillette du sou scolaire et de laisser les membres de la caisse populaire établir la caisse scolaire dans les écoles, espérant que les enfants seront plus intéressés à ce genre d'épargne et qu'ils profiteront mieux de l'intérêt qu'on leur porte''. C'est pour cette raison qu'il n'est plus question de l'Œuvre de l'Enseignement dans les écoles paroissiales, à partir du mois de septembre 1914.



Cadets 1912-13

Les Cadets de l'école Guigues

A l'occasion des grandes fêtes du Ralliement, organisées par la Société Saint-Jean-Baptiste, le 22 juin 1913, les Frères de l'école Guigues formèrent un petit bataillon de soldats, portant le nom de "Cadets de l'Ecole Guigues". Mgr Routhier et la section Notre-Dame donnèrent les fonds nécessaires à l'achat des costumes et, au jour de la grande fête nationale, nos petits soldats marchaient fièrement dans les rangs de la procession.



Cadets, 1ère compagnie

A cette même occasion, 60 petits garçons prenaient place dans une voiture traînée par quatre chevaux, afin de représenter les soixante années d'existence de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Au mois de mai, cinquante petits garçons avaient également figuré dans la procession de l'Union Saint-Joseph, symbolisant les cinquante années de cette florissante société. On peut voir de magnifiques photographies dans le parloir de l'école Guigues, conservant le souvenir de ces fêtes mémorables.

Un deuil

Immédiatement après la procession, le jeune Robert de Lasalle se noyait accidentellement dans la rivière Ottawa, à l'endroit communément appelé "Le quai de la reine".

Voici ce que nous lisons dans le bulletin N° 3, de l'Œuvre de l'Enseignement, à la page 50: "Il fallait peut-être un holocauste à ce grand triomphe de la race et un de nos meilleurs pa-



Char du cinquantenaire de l'Union St-Joseph

roissiens a été appelé à fournir la victime. M. L. N. A. de LaSalle, un de nos officiers les plus dévoués, a été plongé ce jour-là dans le deuil, par la mort accidentelle de son petit garçon, qui figurait au nombre des soixante pendant la procession, et qui se noyait quelques heures plus tard, en s'amusant avec des compagnons''. Son corps était retrouvé le 24 juin et le lendemain avaient lieu les funérailles à quatre heures de l'après-midi. Les porteurs étaient MM. Lafortune, Moyneur, E. Beaudry, R. Huard, M. Lapointe et R. Bilodeau. Le libéra fut chanté par l'abbé O. Lalonde, et tous les prêtres de l'archevêché assistaient au sanctuaire. Tous les petits garçons du char dont le jeune Robert faisait partie, dans la procession de la Saint-Jean-Baptiste, suivaient la dépouille mortelle. Plus de cent personnes suivaient le corbillard, et surtout les imprimeurs s'étaient fait un devoir de témoigner des marques de vives sympathies à la famille éprouvée.

Les bibliothèques scolaires

Au mois de décembre 1912, le bulletin de l'Œuvre de l'Enseignement annonçait déjà le projet des bibliothèques scolaires. Les officiers de la Société Saint-Jean Baptiste, section Notre-Dame, avaient décidé de donner, chaque année, une somme d'argent pour l'organisation de ces bibliothèques. L'école Guigues, dès l'année 1913, recevait la modique somme de $20.00. C'était un commencement, et les Frères en profitèrent pour se procurer des livres utiles aux enfants. Ils songèrent tout d'abord à acheter des livres d'auteurs canadiens, afin de répondre au désir des officiers de la section Notre-Dame.

Aujourd'hui, les élèves possèdent déjà une magnifique collection d'ouvrages canadiens-français, et nul doute que ces bons livres donneront aux enfants le goût des bonnes lectures, car, en parcourant l'histoire des ancêtres, les enfants se diront: ''Ce que nos pères ont fait dans le passé, nous devons le faire nous aussi. Ils étaient des chrétiens et des patriotes, nous devons suivre leur exemple sans redouter les sacrifices''.

C'est donc au contact des bonnes lectures que l'enfant sentira naître en lui le désir de l'apostolat, pour toutes les œuvres qui intéressent sa conscience de catholique.

Pour encourager le développement de cette bibliothèque, nous devons rappeler ici que la Commission scolaire a fait construire de nombreux rayons, destinés à recevoir les livres.

Les caisses scolaires

Les officiers de la caisse populaire de la paroisse Notre-Dame se sont adressés aux Frères de l'école Guigues pour fonder une caisse scolaire et ils ont reçu tous les encouragements qu'ils en attendaient. Les Frères se sont mis à l'œuvre, et voici ce que nous lisons dans le bulletin N° 5, de l'Œuvre de l'Enseignement, à la page 91: "La caisse scolaire a été ouverte à l'école Guigues le 7 octobre 1914 et le 30 du mois de juin 1915, les enfants avaient déposé $463.25, et $135.77 avaient été retirés. Il y a à peu près 275 déposants sur 600 élèves, ce qui prouve qu'un bon nombre ne comprennent pas encore les avantages de cette caisse scolaire. Pendant les vacances la caisse était ouverte tous les dimanches et cependant deux élèves seulement ont déposé: Emile Labelle, demeurant 70 rue Bolton, $1.91; Lucien Villeneuve, de la rue Guigues, $1.61.

Depuis la rentrée des classes en septembre 1915, 95 piastres ont été déposées tandis que l'an dernier on avait déposé $127.00. Les retraits depuis le mois de septembre s'élèvent à plus de $60.00. Presque la moitié de ces dépôts a été retirée par les élèves qui ont quitté les classes. S'il y a diminution quant à la somme d'argent, il y a du moins progrès chaque mois; septembre, $11.99; octobre, $33.00; novembre, $55.00.

Nous avons cru préférable de donner ces détails sur l'état de la caisse scolaire, avant d'entrer dans le récit des événements qui se multiplient au cours de l'année 1915-16.

La chorale

Les enfants de l'école Guigues ont toujours rendu de nombreux services en prenant part au chant des offices à la Basilique. Pendant plusieurs années, ils ont chanté dans le sanctuaire de la Basilique, alternant avec les chantres de l'orgue. Ce sont les élèves de l'école Guigues qui firent les frais du chant, avec les élèves de l'Académie, lorsque Mgr Duhamel, arrivant de Rome, faisait son entrée solennelle à la Basilique, le 21 décembre 1905.

Au mois de novembre 1912, ils commencèrent à apprendre le chant grégorien, sous la direction de l'abbé Guillaume, et ils chantèrent ce chant pour la première fois, à la messe de minuit. Le Frère Martial, qui s'est occupé du chant pendant qu'il était professeur à l'école Guigues, avait organisé la chorale St-Louis

Enfants de chœur, 1899



Enfants de chœur, 1911

de Gonzague, et, à l'occasion de la distribution des prix, au mois de juin 1914, cette chorale fut vivement applaudie par le nombreux auditoire.

Aujourd'hui les enfants du sanctuaire ne chantent pas pendant les offices religieux, mais un groupe de l'école Guigues est à l'orgue, alternant avec le chœur des hommes.

Mgr J.-O. Routhier—Mgr F.-X. Brunet

Le 24 mai 1914 restera longtemps gravé dans les mémoires. Plus de 4,000 enfants paradaient dans les rues de la Basse-Ville et se réunissaient au square Cathcart pour offrir à Mgr J.-O. Routhier leurs souhaits de fête, à l'occasion de son cinquantenaire de prêtrise. Les Cadets de l'école Guigues figuraient avec honneur dans cette imposante procession.

L'année précédente, une grande fête avait aussi réuni tous les enfants des écoles de la paroisse Notre-Dame à la Basilique. C'était le 28 octobre, à trois heures et demie de l'après-midi. Mgr F.-X. Brunet avait été sacré évêque dans la matinée et les enfants venaient recevoir sa première bénédiction épiscopale. A cette occasion un élève de l'école Guigues, le jeune René Bigras, lut une adresse remplie de sentiments délicats, et Mgr Brunet se dit heureux de donner sa première bénédiction aux enfants de la paroisse Notre-Dame. *Le Droit* du 29 octobre donne un compte rendu de cette imposante cérémonie.

Adresse à Mgr Brunet

A Sa Grandeur
Monseigneur F.-X. Brunet,
Evêque de Mont-Laurier.

Monseigneur,

Votre élévation à la dignité épiscopale a grandement réjoui nos cœurs. Le choix si judicieux qui a été fait de votre personne est à la fois une récompense accordée à vos mérites et un hommage décerné à vos vertus. Notre bonheur ne peut que s'accroître, quand nous pensons aux bienfaits nombreux que procureront à vos diocésains votre dévouement et votre zèle.

Cependant, Monseigneur, une chose met ici le comble à notre joie: c'est votre présence en ce moment au milieu de nous, alors que, votre consécration à peine achevée, vous daignez mettre de



Jubilé de Mgr J.-O. Routhier, V. G.

côté les moments de légitime jouissance qui la suivent pour apporter à l'enfance, avec votre première bénédiction, quelques douces et chaudes paroles de votre cœur d'évêque. Ces paroles, Monseigneur, nous seront d'autant plus chères que nous les recueillerons comme le testament que vous nous laissez, au moment solennel de la séparation.

A tous ces personnages si haut placés qui sont accourus auprès de vous en ce jour de fête, vous avez dit, à l'exemple de Jésus-Christ: *Sinite parvulos venire ad me.* C'est là, Monseigneur, votre premier acte d'évêque. N'est-il pas consolant pour l'Eglise entière et pour nous en particulier? N'est-il pas une preuve que nous comptons aujourd'hui dans l'épiscopat un nouveau et digne protecteur de cette enfance, à laquelle le démon et ses suppôts livrent de si rudes combats?

Oui, Monseigneur, nous le reconnaissons, et c'est pourquoi nos cœurs vous demeureront toujours sincèrement attachés; et vos diocésains, apprenant ce beau geste de votre part, ne pourront s'empêcher, à votre arrivée parmi eux, de dire d'une voix forte et fière *Ecce sacerdos magnus.*

En terminant, Monseigneur, nous prions Dieu de faire descendre sur le diocèse dont vous avez la garde, les plus abondantes bénédictions, afin que cette partie du troupeau de Jésus-Christ produise, sous l'œil vigilant de son dévoué Pasteur, les plus grands fruits de salut.

Nous profitons, Monseigneur, de l'occasion qui nous est offerte, pour vous remercier du bien que vous avez fait à nos âmes; daignez accepter en retour ce modeste cadeau comme un filial tribut de notre reconnaissance. S'il n'est pas aussi considérable que nous l'eussions désiré, du moins, c'est de grand cœur que nous vous l'offrons, Monseigneur, avec la promesse de prier Dieu qu'il supplée lui-même aux humbles ressources qui sont presque toujours l'apanage du jeune âge.

Permettez-nous aussi, Monseigneur, de solliciter votre bénédiction qui sera pour nous le gage de notre persévérance dans la voie que vous nous avez tracée d'une main aussi sûre que paternelle.

Les Elèves des écoles Youville, Duhamel
et Guigues.

CHAPITRE IX

LES DISTRIBUTIONS DE PRIX A L'ECOLE GUIGUES

Année 1912—*Adresse*—*Séance*, 1913—*Année* 1914—*Séance de fin d'année,* 1915

Année 1912

A la fin de l'année scolaire 1911-12, la distribution des prix fut privée dans les classes inférieures, sous la conduite des religieuses, mais les classes supérieures, sous la direction des Frères, avaient préparé une magnifique séance qui eut lieu à l'Académie Lasalle.

Nous tenons à donner le programme *in extenso*:

DISTRIBUTION DES PRIX

présidée par

MONSIEUR LE CHANOINE L. N. CAMPEAU,

curé de la paroisse Notre-Dame

Salle de l'Académie, rue Sussex, samedi, le 19 juin 1912, à 2 hrs.

PROGRAMME

1. Entrée... ... ... Piano

Madame E. Lecourt.

2. Trois jours de Colomb. . . . . .Mgr J. Doublet

Chorale St-Louis de Gonzague.

3. A la recherche d'un président. . . . . .Dialogue
4. Exercices militaires et gymnastiques. . . . . .1ère série
5. Prix.
6. Adresse.

IIe partie

1. Le Chat, la Belette et le Lapin. . . . . .F. Adrien

Chorale.

PROGRAMME—*Suite*

2. Dialogue pour les prix.
3. Comme le dit un vieil adage. . . . . .J.-Bte Labelle

Chorale.

4. Amour de la Patrie. . . . . .L'abbé Gingras

Déclamation.

5. Prix.
6. Naples—Barcarolle. . . . . .Mazini

Chorale.

7. Exercices militaires et gymnastiques. . . . . . .2ème série
8. En vous quittant.
9. O Canada.

Les prix ont été offerts par la Société Saint-Jean-Baptiste (section Notre-Dame) et par le personnel canadien-français de l'Imprimerie Nationale.

Adresse de juin 1912

Monsieur le Curé,

Bien chers parents,

De nos jours, la grande importance de l'éducation se fait sentir plus que jamais—c'est sur ce terrain que la lutte est engagée. Deux camps se disputent l'enjeu, c'est-à-dire, s'efforcent de s'emparer de l'enfance et de la jeunesse ; on a compris que tout l'avenir de la société était là.

L'Eglise, toujours dirigée par l'Esprit-Saint, n'a cessé depuis son origine de donner des soins tout particuliers à l'enfance, cette portion chérie du troupeau de Jésus-Christ, en s'appliquant à lui donner une formation digne de notre fin ici-bas et de nos éternelles destinées.

D'autre part, les séides de l'ennemi tendent de s'en emparer pour la marquer du sceau de leur père—l'antique serpent. De là, la lutte incessante entre l'Eglise de Dieu et celle de Satan. Ottawa a eu sa part dans ces luttes et l'école Guigues en particulier ! Grâce au dévouement des Révérendes Sœurs, grâce au zèle inlassable de monsieur le Curé et de ses auxiliaires, le mal a

été paralysé, au moins en partie, et le but que l'on se proposait en certains milieux n'a pas été atteint. Maintenant que Sa Grandeur monseigneur l'Archevêque a aplani les difficultés, les choses semblent prendre une autre tournure, et ceci à notre avantage et à celui des personnes qui, pendant la période difficile que nous venons de traverser, se sont dévouées corps et âme au succès de la bonne cause. Les Frères sont revenus prendre leur poste avec la même ardeur que naguère. Depuis leur arrivée, les encouragements ne leur ont pas manqué. Hautes sympathies de monseigneur l'Archevêque, dévouement et concours précieux de la part de monsieur le Curé, bienveillance toute particulière du côté de messieurs les commissaires et de bon nombre de citoyens: tout annonce un avenir calme et progressif. Tous, professeurs et élèves, sont unanimes à le reconnaître. Aussi, redoublerons-nous d'ardeur dans nos études, afin de rendre notre école de plus en plus prospère et constamment digne de figurer avec honneur parmi les établissements similaires de la ville. Nous apprendrons sans doute la langue de Shakespeare, nous lui porterons l'attention qu'elle mérite dans un pays bilingue, où sa connaissance est indispensable. Nous tâcherons de la parler et de l'écrire aussi bien que nos amis, messieurs les Anglais. S'il faut, dans ce but, travailler fort et ferme, nous le ferons: le travail ne nous effraie pas, mais avant tout nous cultiverons la langue que nous avons apprise sur les genoux de nos mères; la langue dans laquelle nous avons balbutié, pour la première fois, les doux noms de Jésus, Marie, Joseph et les noms si chers à nos cœurs de Papa et Maman. Oui, c'est cette langue si douce à l'oreille qui occupera, en dépit de tout, le premier rang dans notre école.

Et jamais cet héritage sacré de nos pères, ce diamant d'un prix inestimable, cette œuvre d'art travaillée par les siècles et d'une beauté à nulle autre pareille, notre incomparable langue maternelle, non, non, jamais nous ne la négligerons; nous lui demeurerons constamment fidèles.

Veuillez, monsieur le Curé, chers et bien-aimés parents, agréer nos très humbles remerciements pour votre bienveillante attention. Que tous les bienfaiteurs de notre chère école Guigues sachent bien que notre plus profonde reconnaissance leur est acquise et que nous nous ferons un impérieux devoir de correspondre à leur générosité, en nous efforçant de réaliser les vues qu'ils ont sur nous.

Encore une fois, monsieur le Curé, bien-aimés parents, chers bienfaiteurs, grand merci de la part de ceux qui sont heureux de se dire vos tout reconnaissants,

Les Elèves de l'Ecole Guigues.

Séance, 1913

Au milieu des grandes fêtes de l'Union Saint-Joseph et de la Saint-Jean-Baptiste, les Frères n'avaient pas perdu de vue la séance de fin d'année. Comme l'année précédente, ils voulaient fournir aux parents l'occasion de se rendre compte, eux-mêmes, du travail, de l'assiduité et de la bonne conduite de leurs enfants. Des cartes de promotion, fournies par la section Notre-Dame, de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, furent présentées à chaque élève, faisant connaître aux parents le résultat complet de l'année.

SEANCE DE FIN D'ANNEE

présidée par

LE CHANOINE L. N. CAMPEAU,

curé de la paroisse Notre-Dame,

Salle de l'Académie, rue Sussex, dimanche le 29 juin 1913, à 3 heures.

PROGRAMME

1. Entrée . . . . Piano
   M. W. Charette, élève de la 1ère classe
2. Chasse aux Isards d'Espagne
   Chorale St-Louis de Gonzague
3. La Fête Nationale. . . . . L. Fréchette
   Débit d'ensemble
4. Gymnastique
5. Certificats de promotion
6. La Vallée de Josaphat . . . . Débit d'ensemble
7. Duvernay . . . . J. Hébert
   Chorale
8. Le Cœur d'une Mère . . . . L. Radisbonne
   R. Bélanger

PROGRAMME—*Suite*

9. Salut ! ô ma belle Patrie . . . . Chant canadien
10. Nos défricheurs canadiens . . . . Débit d'ensemble
11. La Patrie est belle . . . . Chant canadien

Chorale

12. Le Secret de petit Frère . . . . Déclamation

Alf. Boisvenue

13. Massues
14. Adresse
15. Clic-Clac. . . . . E. Létan

Chorale

16. Prix spéciaux
17. En vous quittant . . . . Chorale
18. O Canada . . . . Par tout le monde

Madame E. Lecourt accompagnera les chants.



Gymnastes, 1912-13

Gymnastes: Capitaine, Ernest Philion; pianiste, W. Charette. figurants: Lucien Boyer, Maurice Richer, René Bélanger, Ernest Roberge, Adalbert Paris, Joseph Sarrazin, Orphila Séguin, Valmore Gougeon, Lionel Richard, Ernest Paradis, Léo Foisy, Albert Caillé, Del Val Richard, A. Rouleau, L. L'Ecuyer, Ernest Deneault, A. Duhaime, Eugène Patry, J.-M. Baron.

Année 1914

Avant d'ouvrir les portes de l'école Guigues pour laisser s'envoler les élèves, anxieux de commencer les belles vacances de l'été, les Frères ont voulu donner aux parents l'occasion de connaître le résultat de l'année scolaire 1913-14. Réunis dans la salle de l'Académie, les élèves de l'école Guigues exécutèrent un programme bien rempli, et en présence de leurs parents reçurent la récompense de leur travail et de leur bonne conduite.

SEANCE DE FIN D'ANNEE

présidée par

MONSIEUR LE CHANOINE L. N. CAMPEAU,

curé de la paroisse Notre-Dame,

Salle de l'Académie, rue Sussex, dimanche, le 28 juin 1914, à 2 heures.

PROGRAMME

1. Entrée.. .. .. Piano
Mme Alfred Lemay
2. Les Boutons d'or.. .. .. L. Maheux
Chorale St-Louis de Gonzague
3. Adresse
4. O Canada, Beau Pays.. .. .. R. Lyonnais
Chorale
5. Certificats aux 5ème et 6ème classes
6. Chantez toujours .. .. E. Sile
M. D. Richard
7. Le petit mendiant .. .. Déclamation
8. Give me a Home by the Sea.. .. .. E. A. Hosmer
Chorale
9. Certificats aux 4ème et 3ème classes
10. Gymnastique.. .. .. Commandant, L. Foisy
11. Joy, Joy, Freedom today .. .. E. Morgan
Chorale
12. Les Messagers de Bébé .. .. R. Comptant
M. E. Tapp

13. Certificats aux 2ème et 1ère classes
14. Prix
15. Ils ne l'auront jamais . . . . Prof. A. Tremblay

Chorale

16. En vous quittant.
17. O Canada.

Séance de fin d'année, 1915

Les Frères avaient enseigné pendant plus d'un an, sans recevoir le salaire qu'ils avaient largement mérité.

Malgré tout, ils veulent s'imposer encore de nouveaux sacrifices, et le 26 juin, un samedi, à deux heures et demie, une grande séance de fin d'année a lieu dans la salle de l'Académie, sous la présidence de M. le chanoine L. N. Campeau, curé de Notre-Dame d'Ottawa.

PROGRAMME

Entrée—Deux polonaises . . . . F. Chopin

M. W. Charette, élève de M. A. Tremblay

1. Le chant des moissonneurs. . . . . F. Adrien

Chœur

2. Les petites bottes . . . . F. Adrien

Dialogue

3. On Guard . . . . Déclamation
4. Gymnastique
5. Certificats aux 7ème, 6ème et 5ème classes

IIème Partie

1. Moonlight on the Lake . . . . C. A. White

Chœur

2. Le drapeau de Carillon. . . . . O. Crémazie

Débit d'ensemble

3. The Minstrel Boy. Débit d'ensemble
4. Marche chorégraphique
5. Certificats aux 4ème, 3ème, 2ème et 1ère classes

Gymnastique.

Commandant français: Ern. Boudreault.		Commandant anglais: D. Richard.	
Amyot, R.	Boudreault, Ed.	Fink, R.	Pageau, A.
Boyer, A.	Caron, H.	Jolicœur, R.	Roberge, E,
Bélanger, R.	Caron, R.	Labelle, E.	Richard, E.
Boily, H.	Carrier, R.	Marier, H.	Trépanier, A.
Bordeleau, E.	Défayette, H.	Martel, E.	Trudeau, D.
Brisebois, E.	Demers, J.	Monette, A.	

Marche chorégraphique.

Amyot, R.	Caron, R.	Foisy, A.	Parisien, H.
Boudreault, Ar.	De la Salle, J.-B.	Laplante, L.	Pilon, Ed.
Brisebois, L.	Dubé, L.	McNicoll, A.	Richard, D.
Brousseau, L.	Demers, J.	Monette, A.	St-Jacques, F.

Au piano: E. Richard.

Pyramides.

Amyot. R.	Bélanger, R.	Labelle, E.	Roberge, E.
Boily, H.	Bordeleau, E.	Martel, E.	Richard, E.
Boudreault, Ed.	Brisebois, L.	Marier, H.	Richard, D.
Boudreault, Ern.	Carrier, R.	Matton, R.	Trépanier, A.
Boyer, Alb.	Caron, H.	Monette, A.	Trudeau, D.
Brisebois, E.	Demers, J.	Pageau, A.	

1. Restons Français. . . . . .C. Lavallée

Chœur

2. A la jeunesse canadienne. . . . . .T. Botrel

Déclamation

3. Abou Ben Adhem and the angel. . . . . .L. Hunt

Déclamation

4. Pyramides.
5. Si j'étais riche. . . . . .Déclamation

L. Moyneur

Adresse française... ... ...D. Richard
Adresse anglaise... ... ...R. Caron

Prix spéciaux

O CANADA

Les Petites Bottes

Personnages

Louis.	O. Lapensée.	Augustin.	O. Taillefer.
Jules.	P.-E. Vézina.	Alphonse.	L. Gariépy.
Maurice.	A. Béland.	Alcide.	J. Joanis.
Paul.	R. Boudreault.	Marcel.	R. Aubry.
Emile.	E. Dorval.	Lucien.	A. Laperrière.
Paulin.	L. Mayer.	Henri.	O. Hudon.

A l'occasion de cette solennelle distribution de prix, les élèves de l'école Guigues ont voulu témoigner leur reconnaissance aux commissaires et à tous ceux qui les appuyaient dans la lutte scolaire.

Des élèves en costumes militaires évoluèrent sur la scène et formèrent, aux applaudissements de l'auditoire, les mots Genest et Freeland. Aussitôt qu'une lettre était formée, un enfant venait prendre place sur le théâtre, portant dans ses mains la lettre écrite aux trois couleurs de France. Le G était orné de lettre écrite aux trois couleurs de France. Le G était orné de feuilles d'érable, pendant que la lettre F apparaissait au milieu des trèfles.

A la fin de ce petit exercice, un enfant prit place entre les deux mots Genest et Freeland, et présenta un tableau sur lequel se trouvaient deux mains se serrant fortement. A ce moment, Genest et Freeland se levèrent et se donnèrent la main, imitant ainsi le tableau, pendant que la foule applaudissait frénétiquement.

On conserve dans le parloir de l'école Guigues une superbe photographie, rappelant le jour où il fut donné aux élèves de l'école Guigues l'occasion de fêter les défenseurs de notre langue.



CHAPITRE X

LA LUTTE A L'ECOLE GUIGUES

Ouverture des classes, 1914—*La persécution s'accentue—L'incident Desloges—Une escarmouche—La journée du premier octobre —La chapelle de la rue Murray—Institutrices acclamées —Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal— L'école indépendante*

Ouverture des classes, 1914

Comme nous l'avons dit déjà, nous n'avons pas à faire l'historique de nos luttes scolaires dans Ontario ; nous dirons seulement, en passant, que la conduite de nos adversaires fit entrer la lutte dans une nouvelle phase. Les professeurs n'étant pas payés, les commissaires ne voulurent pas ouvrir les écoles au jour voulu, c'est-à-dire le premier lundi de septembre. Après le jugement du juge Lennox, le président de la commission scolaire, M. Samuel Genest, fit ouvrir les écoles en acceptant les anciens professeurs. C'est alors que le dévouement des professeurs de nos écoles bilingues de la ville atteignit le sublime. Sans aucune espérance de retirer le salaire qu'ils méritaient, ils retournèrent dans les classes, dans le seul but d'aider au triomphe d'une sainte cause. Au matin du 16 septembre 1914, les élèves de l'école Guigues se pressaient autour de leurs instituteurs et institutrices et commençaient cette nouvelle année scolaire, bien déterminés à travailler jusqu'à la fin.

Outre les Frères et les Sœurs, quelques institutrices laïques enseignaient à l'école Guigues: Mlles Azimia Lalonde, Germaine Rouleau, Maria Carrier et Madame Boyer, née Virginie Tissot.

La persécution s'accentue

Depuis la naissance du trop fameux règlement XVII, nombreuses sont les difficultés que les Canadiens-Français ont dû rencontrer et nombreux sont les obstacles qu'ils ont dû renverser ; mais l'année 1915 devait révéler les nouveaux moyens de persécution de l'adversaire. La crise, loin de diminuer, s'aggravait et le gouvernement d'Ontario inventait de nouvelles injustices. Au mépris de la Constitution, on décide de nommer une commission scolaire indépendante des contribuables, et l'on con-

fie à cette "Petite Commission", composée de trois membres, MM. Denis Murphy, D'Arcy McGee et Arthur Charbonneau, le pouvoir d'engager les professeurs et de les payer avec l'argent des parents, sans égard à la volonté de ces derniers. Pendant les vacances, la Petite Commission s'agite pour trouver des professeurs, mais quatre seulement, dont trois filles et un garçon, mettent leur nom sur le papier de la Petite Commission, et promettent d'enseigner "according to the law", c'est-à-dire, selon le règlement XVII.

En face de ces difficultés, le triumvirat retourne auprès des religieux et des religieuses pour tenter un nouvel effort, mais peine perdue. On va à Montréal raconter les incidents de la lutte à Mgr Bruchési, et on l'amène à Ottawa pour travailler à faire régner la paix, mais les conditions de paix de la Petite Commission n'étaient pas acceptables.

L'Association d'Education et la véritable commission scolaire étaient prêtes à ouvrir les écoles, mais il fallait accepter les professeurs engagés par la commission scolaire légitime. Etait-il possible d'exiger moins que cela?

L'incident Desloges

Avant que la Petite Commission ne fût formée, deux jeunes institutrices, Diane et Béatrice Desloges, avaient été engagées par le président, M. Genest. La veille de l'ouverture des classes, des rumeurs couraient la ville, disant que l'on tenterait d'empêcher ces deux jeunes filles de prendre possession de leurs classes à l'école Guigues, sous prétexte qu'elles ne faisaient pas partie de l'ancien personnel enseignant. Les parents, en grand nombre, allèrent conduire leurs enfants à l'école, et il fut vite constaté que les rumeurs de la veille n'étaient pas dénuées de fondement. M. Doyle était à l'école Guigues pour y installer deux professeurs. Il demanda aux demoiselles Desloges de quel droit elles étaient dans les classes, et il reçut la réponse "qu'elles étaient là de par la volonté de la commission scolaire."

La présence de M. Doyle n'avait pas le don de plaire aux parents, et, s'apercevant qu'il n'était pas à sa place, il s'enfuit sans tambour ni trompette, mais probablement qu'il devait nourrir, au fond de son cœur, un petit désir de faire payer plus tard cette leçon d'humilité. A neuf heures, monsieur le président Samuel Genest annonce l'ouverture des classes, au nom de la vraie commission scolaire. Les enfants se pressent autour de leurs pro-

fesseurs, qui commencent une nouvelle année sans espoir d'être payés, mais consentant à se sacrifier de nouveau pour le triomphe de la cause.

Une escarmouche

L'ex-secrétaire de la commission scolaire devenu, comme par enchantement, secrétaire de la commission illégitime, M. Doyle, s'était enfui de l'école Guigues, dans la matinée du premier septembre, un peu humilié de sa défaite, mais il espérait, sans doute, avoir une autre occasion de renouveler sa visite. Le 28 septembre, à dix heures du matin, le voilà donc qui fait son apparition à l'école Guigues, et, d'un ton mielleux, il invite les deux demoiselles Desloges à signer leur engagement, moyennant quoi elles seraient payées généreusement. Huit cents piastres n'étaient pas trop pour des institutrices aussi bien qualifiées. M. Doyle fut reçu comme il le méritait et, remettant ses papiers dans sa poche, il disparut.

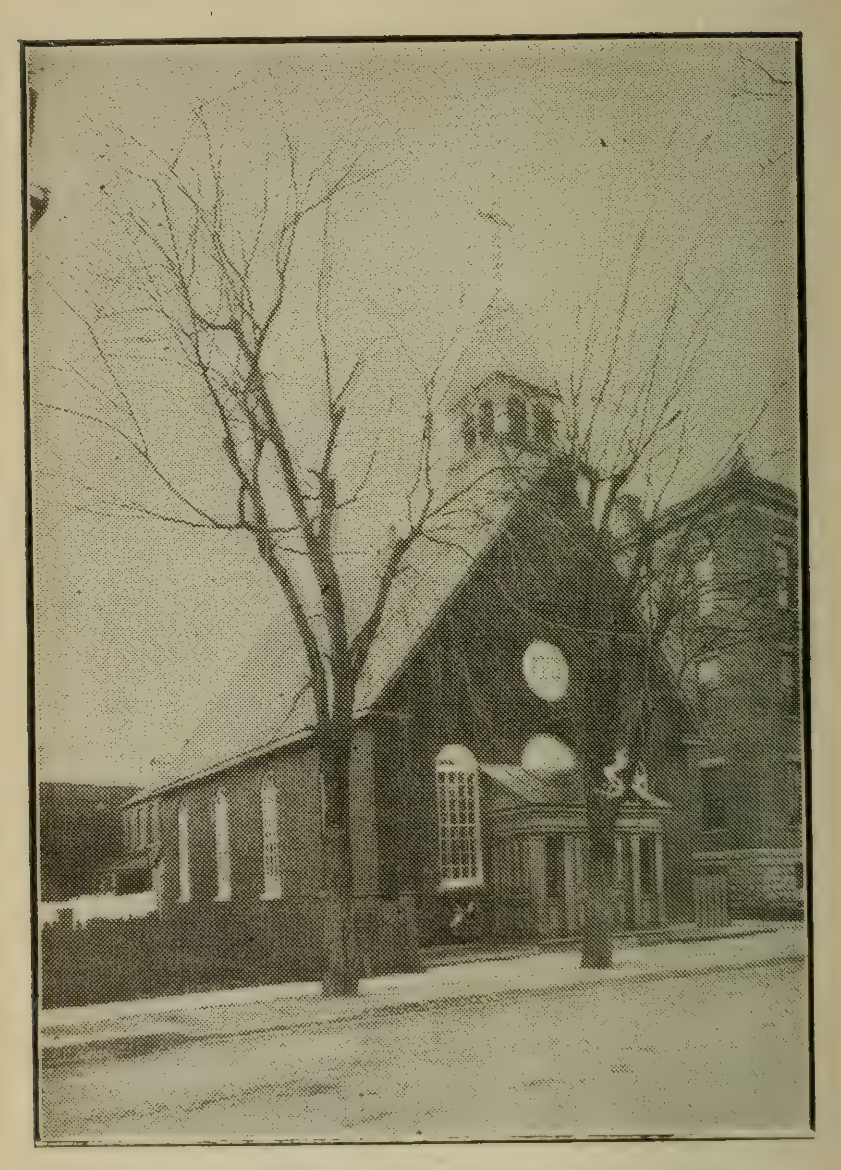
La journée du premier octobre

En ce temps-là, M. Séguin était gardien de l'école Guigues. Les demoiselles Desloges arrivent à huit heures et un quart, et, en arrivant, elles reçoivent de M. Séguin une lettre qui leur est adressée par M. Doyle. Cette lettre ordonnait aux deux jeunes filles de ne plus enseigner à l'école Guigues. Elles font la classe comme à l'ordinaire, sans se soucier de l'ordre itimé. Le lendemain matin, à huit heures, c'était le samedi, elles reçoivent une sommation leur ordonnant d'aller à Toronto, mais, comme dans la chanson, elles auraient pu répondre :

"J'ons pas bougé, ah ! sacrédié, j'ons pas bougé."

A huit heures du soir, une autre sommation arrive et elles la reçoivent comme la précédente.

Le lundi 4 octobre, à 10 heures, une autre lettre est remise aux demoiselles Desloges, leur ordonnant de quitter l'école Guigues et de n'avoir aucun rapport avec les professeurs bilingues de l'école. Elles continuent à enseigner jusqu'à midi. A une heure et un quart elles quittent la classe, des personnes autorisées leur ayant conseillé de partir. Les élèves les interrogent et veulent savoir pourquoi elles s'en vont : "C'est la force brutale qui nous oblige de vous quitter, chers enfants ; c'est la prison qui nous attend si nous restons ici." Les enfants aussitôt prennent leurs livres en disant : "Et nous aussi, nous quittons la classe, nous n'abandonnerons pas nos maîtresses."



Chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur

La chapelle de la rue Murray

A la demande des contribuables, mesdemoiselles Desloges ont ouvert une école indépendante dans la chapelle de la rue Murray. Tous les élèves des deux classes étaient présents, le cinq octobre à neuf heures du matin. Pendant ce temps, la Petite Commission faisait des efforts pour placer à l'école Guigues les deux demoiselles Lafond, de Cobalt.

"A l'ouverture des classes, une douzaine de contribuables attendaient, en face de l'école Guigues, l'arrivée des nouvelles institutrices. Elles firent leur apparition un peu avant neuf heures. Elles étaient nerveuses et s'attendaient évidemment à une chaude réception. Elles furent au contraire reçues froidement, mais courtoisement. L'un des contribuables présents leur demanda ce qu'elles entendaient faire. Et sur leur réponse qu'elles venaient prendre charge de leurs classes, il leur fut signalé que l'école appartenait aux contribuables et qu'il n'était pas désirable qu'elles tentassent d'y entrer.

"Si vous désirez absolument faire la classe, c'est à nous que vous allez donner un cours ce matin", déclarèrent ensemble plusieurs des assistants. Et comme ces demoiselles ne tenaient pas absolument à faire la classe à ces messieurs, elles se retirèrent l'air plutôt penaud.

"Pendant ce temps, les enfants arrivaient et entraient les uns à la suite des autres à la chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur, voisine de l'école. Tous les petits bambins étaient souriants et heureux de revoir leurs institutrices. Quelques-uns arrivaient et demandaient aux personnes présentes où se trouvaient leurs classes. Et tout heureux, ils entraient à la chapelle. Et comme pour bénir le courage de ces enfants et de leurs vaillantes institutrices, un prêtre ruthène, qui terminait sa messe, bénissait paternellement les deux classes.

"Les contribuables présents, ce matin, ont tous déclaré énergiquement qu'ils n'entendaient pas se laisser mâter et qu'ils ne permettraient pas, pour aucune considération, que leurs enfants assistent aux cours présidés par les institutrices de la Petite Commission. Vers les dix heures, les demoiselles Lafond sont revenues accompagnées de M. Doyle et de deux policiers. Elles ont fait une entrée triomphale dans les classes. On avait cru que les contribuables s'opposeraient à l'entrée des deux institutrices, mais, au grand désappointement du secrétaire de la commission essayiste, il n'y avait personne.

"Les demoiselles Lafond se sont trouvées devant une série de banquettes vides. Pas un seul élève n'avait fait son apparition dans les classes dans le cours de la matinée."

(*Le Droit*, mardi, 5 octobre 1915.)

Institutrices acclamées

"La démonstration spontanée organisée en l'honneur des deux héroïques institutrices de l'école Guigues, les deux demoiselles Desloges, a remporté un succès magnifique. Plus d'une centaine de pères et de mères de familles, parents des enfants appartenant aux classes des demoiselles Desloges, étaient présents ainsi qu'un nombre considérable d'autres personnes, venues pour manifester par leur présence leur admiration de l'acte accompli par les deux énergiques jeunes filles.

"A dix heures, toutes les personnes firent leur entrée dans la chapelle de la rue Murray, école temporaire des deux classes indépendantes, et furent saluées des applaudissements de tous les petits bambins en habits de fête. M. Alexandre Grenon, secrétaire de l'Association Canadienne-Française d'Education et organisateur de la démonstration, prit place dans le chœur de la chapelle, accompagné de M. l'abbé Barrette, curé de la paroisse de Saint-Charles; le Dr Parent, président du Conseil Local N° 1, de l'Union Saint-Joseph: M. Chs Leclerc, secrétaire général de l'Union Saint-Joseph; le Dr Rochon, médecin et organisateur général de l'Union Saint-Joseph. M. Eugène Labelle, secrétaire du Conseil Local N° 1; M. O. Guibord, président du Syndicat d'Œuvres Sociales et ancien député. Les galeries de la chapelle étaient remplies de personnes venues pour assister à la démonstration. Les parents avaient pris place avec les enfants dans les bancs de la nef. L'édifice était rempli.

"M. Grenon prit la parole pour expliquer le but de la démonstration populaire. "Comme les alliés combattant en Europe pour la cause de la civilisation et de la liberté, nous, Canadiens-Français de l'Ontario, sommes en guerre. Nous n'avons pas voulu cette guerre; nous avons été forcés de nous défendre. Nous combattons aujourd'hui pour la défense de notre langue et pour la protection de nos enfants que l'on veut nous arracher pour les livrer à l'anglicisation. Tous les parents des enfants ont montré qu'ils étaient prêts à combattre jusqu'à la fin pour garder leurs enfants Canadiens-Français comme auparavant, pour les arracher au monstre de l'anglicisation et les faire instruire dans la langue

de leurs pères et dans les traditions ancestrales. Les deux institutrices ont montré elles aussi qu'elles étaient prêtes à tous les sacrifices pour rester fidèles à la mission sublime qu'on leur avait confiée. Comme les défenseurs de la France, nous avons, parmi ceux qui défendent le verbe français dans l'Ontario, des héros; nous avons des héroïnes. Les deux demoiselles Desloges se sont montrées à la hauteur de la situation, elles ont été héroïques. Devant les tentations de l'argent, elles ont répondu qu'il n'y avait pour elles qu'une seule chose: l'honneur et le devoir.

"Votre geste, mesdemoiselles, a trouvé des admirateurs dans tout le pays et le concert de louanges qui vous ont été décernées ici à Ottawa, a trouvé des échos dans tous les centres français du pays et surtout dans la province de Québec, toujours si fidèle à la mission française au Canada et qui nous a donné depuis le commencement de la lutte tant de témoignages de sympathies. Vous avez mérité l'estime et l'admiration de tous les cœurs français. Et il était juste que votre acte d'héroïsme fut récompensé, que vous soyiez décorées de la médaille du mérite.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

"La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, la protectrice de tous les intérêts français dans le pays, n'a pas voulu laisser passer votre geste sans le récompenser. A une assemblée tenue avant-hier, elle a passé une résolution de sympathie à la cause que nous défendons tous et elle vous a décerné un tribut d'hommages tout spécial. Voici le texte de la lettre que je recevais hier:

"Profondément touchée du dévouement vraiment héroïque dont la population canadienne-française d'Ontario continue de nous offrir le réconfortant spectacle, et ne pouvant manifester ses sentiments à tous ceux qui, dans cette lutte, ont mérité de la population française et de la justice, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal profite du geste courageux que viennent de faire les demoiselles Desloges, en résistant à toutes les tentatives de subornation et en affirmant fièrement que la lutte actuelle est une question d'honneur et de devoir, pour leur offrir, et offrir en leurs personnes à toute la vaillante minorité ontarienne, l'hommage d'admiration et de gratitude de la population catholique et française du Québec.

ARTHUR ST-PIERRE,
Chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal."

"Cette gerbe de fleurs que vous envoie la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, elle est l'expression des sentiments d'orgueil et d'admiration non seulement de cette société, mais de tous les Canadiens-Français du Québec. Ces roses sont le symbole de la simplicité du cœur des petits enfants que vous avez à former. Ces roses rouges sont le symbole de la charité du cœur qui vous anime dans la tâche que vous avez entreprise, de faire de tous ces petits enfants des patriotes canadiens-français et catholiques.

"Enfants, vous avez fait dans votre simplicité un acte qui, avec celui de vos institutrices, passera dans les fastes de l'histoire canadienne. Vous vous êtes montrés en cette circonstance des héros. Restez des héros en gardant toujours profondément, au fond de votre cœur, les mêmes sentiments; gardez toujours dans votre mémoire le souvenir ému et fier de cette démonstration d'aujourd'hui.

"Et vous, parents, vous méritez des félicitations pour la belle attitude que vous avez prise dans cette circonstance. Vous avez voulu que vos enfants restent Français de cœur et de langue et vous n'avez pas voulu vous plier à la tyrannie d'un gouvernement persécuteur. Au nom de l'Association Canadienne-Française d'Education et au nom de tous les Canadiens-Français de cette province, que l'Association représente, je vous félicite et je vous remercie.

"L'admiration de la province de Québec, manifestée si ostensiblement dans cette circonstance, doit nous être un précieux réconfort et un encouragement dans cette lutte que nous poursuivons. Cet encouragement doit être une consolation pour tous les sacrifices que vous avez consentis depuis le commencement de cette lutte.

"Nous ne sommes pas entrés dans cette lutte par plaisir et nous la continuons sans animosité de notre part. Cette lutte qui nous a été imposée, nous l'avons envisagée vaillamment. Il est de notre devoir de la continuer sans défaillance.

"Nous lutterons jusqu'à la reconnaissance complète de nos droits, et si la victoire tarde à venir, elle sera plus belle le jour du triomphe final."

"M. le Dr Rochon prend ensuite la parole. "Je n'ai pu, hier, quand on m'a invité à cette démonstration, dit-il, refuser d'y participer. Représentant de l'Union Saint-Joseph, je suis venu apporter aux demoiselles Desloges l'admiration de la Société Saint-Joseph. Je ne puis que féliciter les demoiselles Desloges de l'acte d'héroïsme qu'elles ont accompli. Ce geste spontané de votre

part, mesdemoiselles, est sublime, et j'espère qu'il sera suivi par tous les instituteurs et institutrices de l'Ontario. Dans la lutte actuelle ce sont les instituteurs et les institutrices qui doivent être et qui nous seront les plus précieux lieutenants.''

''M. Chs Leclerc, appelé à porter la parole, déclare que l'heure n'est pas aux paroles, mais aux actes. Il conseille à tous les Canadiens-Français de suivre l'exemple héroïque des deux demoiselles Desloges, les héroïnes de la fête, dignes imitatrices de Madeleine de Verchères et des autres héroïnes de l'histoire canadienne. ''Tout le Canada français a les yeux sur Ottawa à l'heure actuelle, dit M. Leclerc, et surtout sur la petite chapelle de la rue Murray. Mesdemoiselles, vous êtes des héroïnes et votre acte passera à l'histoire avec celui de nos héroïnes nationales. Petits enfants, vous êtes aussi des héros. Vous êtes heureux de pouvoir apporter dans la vie le grand exemple que vous ont donné vos institutrices. Gardez-en toujours le souvenir ému et reconnaissant dans vos cœurs. Il sera et devra être votre ligne de conduite dans la vie. Rappelez-vous toujours que vous avez eu l'honneur de siéger sur les bancs de l'école à cette époque et que vous étiez de ceux qui ont dit : ''Non licet''. Il n'est pas permis.''

''M. le Dr Parent déclare qu'il est venu pour témoigner par sa présence, plus que par ses paroles, de l'admiration qu'il ressent à l'égard des deux héroïnes de l'école Guigues. ''Il ne faudrait pas avoir le cœur canadien-français pour ne pas se sentir fier de l'acte héroïque des demoiselles Desloges. Nous voulons que nos enfants restent Canadiens-Français et nous devons un tribut d'hommages à celles qui se sont dévouées si sublimement pour rester fidèles à leur mission patriotique. Mères de famille, c'est à vous surtout qu'incombe la tâche de garder vos enfants Canadiens-Français et catholiques toujours. Nous voulons être bilingues, parce que nous en reconnaissons la nécessité, mais nous voulons tout d'abord que nos enfants apprennent la langue de leurs mères. Le soleil luit pour tout le monde et nous demandons notre part du soleil. Nous n'avons pas l'habitude de refuser aux autres leur part du soleil, mais nous voulons que l'on ne nous refuse pas la nôtre.''

''M. Guibord déclare qu'il se sent trop ému pour faire un discours. Il est fier de voir la profession de l'enseignement auquel il a appartenu honorée par un acte comme celui des demoiselles Desloges. Il rappelle que l'histoire des écoles bilingues dans la province a toujours été une histoire de luttes acharnées et que les Canadiens-Français ont le devoir de rester fidèles à cette

histoire sublime. Il demande que tous les Canadiens restent unis dans la lutte actuelle, car c'est là la clef du succès.

"M. E. Labelle déclare qu'il est le représentant des jeunes, mais qu'il se croit qualifié pour parler au nom des pères de familles, ayant pour lui dix enfants. Comme interprète aussi des vingt-sept mille membres de l'Union Saint-Joseph, il déclare qu'il appuie la direction et la campagne de l'Association et du *Droit* dans la lutte actuelle. "On nous conseille de laisser les choses suivre leur cours, dit M. Labelle. Il y a déjà trop longtemps que nous laissons faire. Les vrais coupables, dit M. Labelle, ce ne sont pas ceux qui se défendent et qui proclament leur intention de rester Canadiens-Français quand même. Il n'y a pas de motif politique dans la lutte, ajoute M. Labelle, car nous avons ici même aujourd'hui des partisans des deux partis politiques. "Les vrais coupables, a dit M. Fréchette, ce sont ceux qui vendent leurs frères pour de l'argent, des honneurs ou des titres." A bon entendeur salut, termine M. Labelle.

"M. l'abbé Barrette termine la série des discours. Il déclare qu'il n'est venu qu'à titre de Canadien-Français et de catholique. Il a cru remplir un devoir en venant ce matin, avec des représentants de sa paroisse, prendre part à cette démonstration.

"M. l'abbé Barrette rappelle ensuite la parole de Léon XIII, à savoir : que les enfants appartiennent aux parents, et il conseille aux parents de garder leurs enfants et de ne se laisser dicter par personne la ligne de conduite qu'ils entendent suivre dans l'éducation de leurs enfants. Si vous voulez rester Canadiens-Français et si vous voulez garder vos enfants Canadiens-Français, vous le pouvez, termine M. l'abbé Barrette.

"Les deux demoiselles Desloges remercièrent ensuite les organisateurs de la démonstration, ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal des marques de sympathie qui viennent de leur être témoignées. Elles attribuent tout le mérite à leurs chers petits enfants qui ont bien voulu les suivre et qui se sont montrés si attachés à elles dans les circonstances qu'elles viennent de traverser.

"Tous les parents présents vinrent ensuite presser la main des deux héroïnes et leur témoigner leur reconnaissance. Et puis la classe reprit son cours comme à l'ordinaire.

"Cet après-midi, les élèves iront occuper deux spacieuses salles, au coin de la rue Dalhousie et de l'avenue Guigues, dans les deux magasins de M. Alfred Charbonneau."

(*Le Droit*, vendredi, 8 octobre 1915.)

L'école indépendante

Il était impossible de demeurer longtemps dans la chapelle de la rue Murray ; aussi fallait-il trouver ailleurs une bâtisse assez convenable. M. Alfred Charbonneau mit à la disposition des demoiselles Desloges, deux magasins vacants, angle des rues Dalhousie et Guigues, et le 8 octobre, à une heure et demie, les élèves et leurs institutrices allaient prendre possession de la nouvelle école. La classe de Mlle Béatrice comptait 48 élèves, et celle de Mlle Diane en comptait 42.



Classe de Mlle Diane Desloges

L'installation était bien pauvre, et quand, le soir, on passait rue Dalhousie et que l'on regardait à travers les fenêtres aux rideaux transparents, on pouvait apercevoir les deux jeunes filles travaillant à orner leurs classes. Il était vraiment touchant de constater qu'elles se faisaient "petites mamans" pour inventer des moyens de rendre la classe plus attrayante, afin de faire oublier aux petits exilés, la belle école qu'ils venaient de quitter, la chère école Guigues, bâtie avec les deniers de leurs parents.

Les deux demoiselles Desloges devaient enseigner dans ce local jusqu'aux vacances de Noël, pendant qu'à l'école Guigues les mêmes sacrifices se continuaient. Sans retirer un sou de leur salaire les Frères et les Sœurs enseignaient, ainsi que Madame Rochon, mesdemoiselles Azimia Lalonde et Germaine Rouleau.

En terminant l'année 1915, inclinons-nous profondément en face de tous les apôtres dévoués et de tous les martyrs du devoir et de l'honneur.



Classe de Mlle Béatrice Desloges

CHAPITRE XI

L'ECOLE GUIGUES EN ETAT DE SIEGE

Année 1916—*Les tranchées reprises—Une chaude réception—Un effort suprême—Les encouragements—Tout est calme—A l'Hôtel de ville*

Année 1916

Au commencement de cette année, Pierre L'Ermite s'écriait: "Année 1916, nos petits enfants t'invoqueront un jour à côté des plus grandes pages de notre histoire; 1916, soit la fin du cauchemar allemand et, si c'est possible, le commencement de temps nouveaux; 1916, sois la victoire de la France, et, s'il est vrai que le ciel ne fait pas les choses à demi, s'il est vrai que la bataille de la Marne a un sens providentiel, 1916, dans notre pays affranchi, respirant à pleins poumons l'air de la liberté, sois enfin la victoire de Dieu."

Au commencement de cette année, les Canadiens-Français de l'Ontario avaient bien le droit d'exprimer leurs vœux, eux aussi, et de s'écrier: "Année 1916, sois la fin du cauchemar orangiste et le commencement de temps nouveaux; sois la victoire des écoles bilingues, et parce que les écoles bilingues conservent aux Canadiens-Français leur langue, gardienne de la foi, année 1916, sois la victoire de nos libertés religieuses et nationales, sois la victoire de Dieu". Mais avant de voir poindre l'aurore de la liberté, de nouvelles épreuves sont réservées aux Canadiens-Français, et parce que les adversaires ont dirigé tous leurs efforts du côté de l'école Guigues, c'est encore à cette école que la lutte devra se continuer.

Les tranchées reprises

Après le départ des demoiselles Desloges de l'école Guigues, les deux demoiselles Lafond venaient, chaque jour, s'asseoir dans les classes désertes et narguaient ainsi le sentiment populaire. On comprit que cela ne pouvait durer indéfiniment et, à l'ouverture des classes, le quatre janvier, les parents ont repris les tranchées perdues. M. Arthur Charbonneau avait été averti de faire disparaître les deux demoiselles Lafond, mais la Petite Commission persista à les maintenir à l'école. Le quatre janvier, les élèves des demoiselles Desloges se réunissent à l'école indépendante,

angle des rues Dalhousie et Guigues. A neuf heures, les mères de famille arrivent et ordonnent à leurs enfants de conduire leurs institutrices à l'école Guigues. La procession se met en marche et la rentrée triomphale a lieu à l'école Guigues, pendant que les deux demoiselles Lafond reçoivent l'ordre de déguerpir au plus tôt et de ne plus apparaître dans cette école, la farce ayant duré assez longtemps. Et puis, très patiemment, les mères de famille se mirent à monter la garde dans le portique de l'école.

Une chaude réception

Le cinq janvier, dans l'après-midi, un parlementaire se présente à l'école Guigues. Il faut rappeler que dans la matinée les deux demoiselles Desloges avaient de nouveau reçu, par l'entremise du gardien, un ultimatum de la Commission gouvernementale, signé par son secrétaire, M. Doyle. Voici ce que rapporte *Le Droit* du cinq janvier à ce sujet: "La lettre qui a été remise aux demoiselles Desloges dit qu'elles sont sous le coup d'une injonction accordée par le juge Riddell, leur défendant d'avoir aucun rapport avec les écoles séparées, leurs employés, leurs serviteurs.

"La lettre ajoute que ces deux demoiselles ont été privées de leurs certificats d'institutrices et que par conséquent elles n'ont plus aucune excuse de se trouver dans les écoles séparées.

"La lettre termine en disant que la Commission se verra dans la triste nécessité, si les jeunes filles ne veulent pas obéir aux ordres donnés, de les faire arrêter et mettre en prison.

"Les jeunes filles ont ignoré cette lettre et sont demeurées à leur poste. Les mères de famille qui sont encore de garde ont assuré qu'elles les défendraient."

Comme les demoiselles Desloges ne quittaient pas l'école, on entreprit de les chasser, mais les gardiennes étaient à leur poste, et celui qui était chargé d'une mission aussi délicate fut obligé de retraiter sans aucun succès.

Un effort suprême

Le dernier effort n'avait pas encore été tenté pour s'emparer définitivement de l'école Guigues. Le lendemain de la fête des Rois, le vendredi sept janvier, dès avant six heures du matin, trois hommes de police, envoyés par la Petite Commission, gardaient l'entrée de l'école et voulaient empêcher les demoiselles

Groupe de gardiennes, 1916

Desloges de pénétrer dans leurs classes. Jusqu'à l'heure de l'ouverture de l'école tout fut assez calme, mais vers huit heures et demie, une grande foule de femmes, d'hommes et d'enfants, accompagnant les deux institutrices, arrivaient à l'école Guigues. Comme bien on pense l'école était fermée à clef, mais il fallut l'ouvrir pour laisser entrer une autre institutrice. Aussitôt une dizaine d'hommes profitent de cette occasion pour entrer à la suite, car il n'eût pas été facile d'enfoncer la porte, qui est très solide.

La première porte étant ouverte, ce ne fut plus qu'un jeu pour les hommes, derrière lesquels se trouvaient les mères de familles, d'enfoncer les trois autres portes et de pénétrer à l'intérieur de l'école.

Inutile de dire que les policiers ont tenté d'arrêter l'avalanche, en appelant même du renfort. Vingt-cinq hommes de police furent bientôt présents, mais la foule était déjà maîtresse de la situation, et en face d'une résistance aussi déterminée, les policiers comprirent, qu'il était plus prudent de disparaître et "le combat cessa faute de combattants."

L'avocat de la Commission du gouvernement, M. McGregor Young, était venu à l'assistance de ses protégés, mais la réception qu'il reçut ne manqua pas de le convaincre qu'il devait déguerpir avec les autres.

M. Arthur Charbonneau voulut convaincre les parents qu'il fallait renoncer à la lutte et permettre aux deux institutrices du gouvernement de prendre soin de leurs enfants. Il n'eut pas plus de succès que les autres, et aux cris répétés de "Donnez votre démission", il dit que si les Canadiens-Français ne voulaient pas accepter les vues qu'il voulait leur exposer, il donnerait sa démission. On lui dit de monter dans la salle et de s'expliquer. Dès qu'il fut dans la salle et qu'il eut donné ses explications, les gens se mirent à lui crier de donner sa démission, et de la donner sans retard.

Il partit en assurant aux parents qu'il se rendrait immédiatement auprès de ses collègues et qu'il démissionnerait. Il faut bien dire que la lutte avait été conduite crânement par les mères de familles qui combattaient pour leurs enfants.

Pendant que M. Arthur Charbonneau allait de ce pas donner sa démission, le gardien de l'école qui s'était retiré dans le coin le plus caché de la cave, voyant que tout était perdu, jeta ses clefs aux femmes qui montaient la garde et s'enfuit pour ne plus revenir. On nomma aussitôt un autre gardien.

Les encouragements

Dans l'après-midi, MM. Samuel Genest et J. St-Germain, de la Commission Scolaire, se rendirent à l'école Guigues et remercièrent les parents de leur belle et fière attitude, les encourageant à continuer la lutte jusqu'au triomphe final. La victoire était gagnée, pour le moment du moins, et l'on se sépara en chantant "Vive la Canadienne" (c'était bien le cas de le dire) et "O Canada".

Les gardiennes restèrent à leur poste et vers les deux heures du matin, le samedi, deux policiers se présentèrent à la porte de l'école et demandèrent s'il y avait là des gardiens. Les femmes ont répondu et les policiers se sont retirés.

Tout est calme

Le lundi matin tous les professeurs sont revenus occuper leurs classes à l'école. Aucune opposition n'a été faite à leur entrée à l'école, gardée d'ailleurs par les mères de familles au nombre d'une soixantaine et renforcées par une bonne escouade d'hommes. Tout s'est passé dans le plus grand calme et l'ordre le plus parfait. Pas un seul représentant de l'autorité gouvernementale ou civile ne fit son apparition sur les lieux.

Dès huit heures, une foule de plusieurs centaines de personnes s'alignaient des deux côtés de la rue et sur les trottoirs. A neuf heures moins un quart les demoiselles Desloges arrivèrent accompagnées d'un bon nombre de leurs élèves. La foule leur fit une réception enthousiaste.

Vers neuf heures, on entendit passer dans le lointain un corps de clairons et la rumeur courut immédiatement que les soldats étaient envoyés à l'école pour en expulser les parents. Mais les personnes avisées se rirent de cette menace et aucun soldat ne fit son apparition.

Voyant que tout danger était disparu la foule se dispersa et les gardiennes restèrent à leur poste pendant que les professeurs continuaient leur travail.

A l'hôtel de ville

Le 24 janvier, tous les élèves de la ville se présentèrent chez le maire Nelson Porter et chez les échevins, dans le but de réclamer le salaire de leurs professeurs. En effet, n'oublions pas que depuis plus de vingt mois, les professeurs attendaient en vain le

salaire qu'ils avaient largement mérité. Pendant que l'on payait grassement les professeurs irlandais avec l'argent de tous les contribuables, les professeurs bilingues étaient injustement traités. Les enfants canadiens-français accomplissaient donc une action vraiment noble en allant à l'hôtel de ville réclamer en faveur de leurs dévoués professeurs. Les paroles du maire ne furent en rien compromettantes et le résultat n'eut rien de bien consolant.

CHAPITRE XII

L'ECOLE GUIGUES EST FERMEE

La grève—Nombreuses processions—Une visite aux écoles désertes —Euchre de l'école Guigues—Séance de fin d'année— Diplômes—Conclusion

La grève

Le 3 février, aucun professeur n'étant payé, on décida de fermer les écoles et le midi, dix-sept écoles étaient désertes et environ 4,300 enfants étaient privés de l'instruction à laquelle ils avaient droit. Et pourquoi cela? Uniquement à cause du mauvais vouloir d'un gouvernement persécuteur.

Nombreuses processions

Pendant que les écoles sont fermées, les petits garçons de l'école Guigues ne restent pas inactifs. Ils organisent des démonstrations et rappellent aux hommes publics que les droits des petits Canadiens-Français sont violés. La première procession a lieu le sept février, à deux heures et demie. Les enfants des écoles parcourent les rues Dalhousie, Saint-Patrice, Sussex, Rideau, Sparks, Elgin, Queen, Metcalfe, McLeod, Elgin, Sparks, Rideau, Dalhousie et Murray. Ils portent des pancartes avec différentes inscriptions: "Pay our Teachers", "We want to go to school", "Is there a British fair play for us too?", etc.

Une autre procession s'organise le neuf février. Les élèves de l'école Brébeuf se joignent à ceux de l'école Guigues et paradent à travers les rues Dalhousie, Rideau, Chapel et Murray. Le onze février, à deux heures, les élèves de ces deux écoles, avec ceux des écoles Garneau et Saint-Jean-Baptiste, s'en vont en délégation auprès de M. Borden et de M. Laurier, mais on ne peut les recevoir, disant qu'ils auraient dû avertir vingt-quatre heures à l'avance.

Le lundi, 14 février, une autre procession s'organise et les élèves passent par les rues Murray, Cumberland, Guigues, Dalhousie, Rideau, Sparks, Elgin, McLeod, Metcalfe, Queen, Elgin, Sussex, Saint-Patrice, Dalhousie et s'arrêtent à l'école Guigues. Le jeudi, 17 février, ils parcourent en voiture les rues Murray, Cumberland, Guigues, Dalhousie, Rideau, Sparks, Elgin, Queen,

Metcalfe, McLeod, Elgin, Laurier, Augusta, Murray, Cumberland et York, puis Dalhousie et s'arrêtent encore à l'école Guigues. Enfin, ces enfants ne cessant de réclamer justice pour leurs professeurs, font une dernière démonstration le 21 février à l'hôtel de ville.

Une visite aux écoles désertes

Les écoles étaient fermées depuis le trois février, mais les gardiennes n'ont pas renoncé à veiller chaque jour, afin de prévenir toute surprise.

Voulez-vous avoir une idée de ce qui se passe à l'école pendant que les classes sont désertes et que les mères de familles montent la garde? Suivez M. Ernest Bilodeau, du *Devoir et* pénétrez avec lui dans l'école Guigues. Voilà ce qu'il raconte à la date du huit mars 1916:

"Le congé parlementaire du Mercredi des Cendres a permis au courriériste du *Devoir* de tourner pour un fois le dos au Musée Victoria et de diriger ses pas errants vers les champs de bataille où se livrent en ce moment les combats dont dépend l'avenir de notre race. En un mot, votre serviteur s'est offert une tournée d'observation dans quelques-unes des écoles désertes de la ville d'Ottawa.

"Le temps morne et neigeux qu'il faisait ajoutait une tristesse à la pensée déconcertante que, dans la capitale même de notre pays, les petits enfants sont privés des avantages scolaires dont jouissent en liberté leurs frères plus heureux de la province-mère. Des écoles vides, en pleine saison scolaire! Il est de ces choses qui dépassent l'imagination et dont l'esprit veut avoir une certitude matérielle. Et j'ai demandé à l'infatigable secrétaire de l'Association d'Education, M. A. Grenon, de vouloir bien me procurer le "Sésame" qui m'ouvrirait au moins les portes de quelques-unes des écoles. Avec son amabilité coutumière, M. Grenon a voulu lui-même m'accompagner dans ce pèlerinage. Et nous nous sommes présentés vers les trois heures à la porte de l'école Guigues.

"Mais la porte de l'école Guigues n'est pas la première porte venue. C'est une porte dont on peut dire qu'elle est "entrée"... dans l'histoire, et qui souffre encore des coups qu'elle a reçus dans la bataille. On se rappelle la sotte aventure de la "Petite Commission", dont les sbires, installés nuitamment dans l'école, en furent expulsés le lendemain matin par les mères de famille en courroux. Or, il fallut pour cela prendre d'assaut le portique

et les deux portes successives, et celles-ci montrent encore que l'assaut fut rude et la victoire chèrement achetée. Une fois entrés dans le vestibule, les nôtres firent sauter les grands carreaux vitrés des portes intérieures, et c'est par cette ouverture improvisée, à quatre pieds de terre, que les demoiselles Desloges passèrent bravement pour aller prendre possession de leurs classes. La première rendue au second étage y ouvrit une fenêtre pour se montrer à la foule amassée au dehors, et l'ovation qu'elle reçut ne peut se décrire. De ce moment, les mères canadiennes-françaises étaient en possession de l'édifice qui leur appartient, et la bataille était gagnée. Comme on dit en termes de guerre, elles couchèrent sur leurs positions... elles y couchent même encore, se remplaçant à intervalles égaux, de sorte qu'elles pourraient chanter, comme dans le premier acte de Carmen: "Nous reviendrons quand la garde montante... remplacera la garde descendante."

"Au coup de sonnette de mon guide et protecteur, deux dames arrivèrent à la porte et s'assurèrent d'un coup d'œil de notre orthodoxie, avant de commencer à tourner les clefs dans les serrures.

"Et après une brève présentation, nous fûmes admis à pénétrer dans une réunion improvisée, où nous devions passer deux heures environ des plus intéressantes, des plus émouvantes mêmes qu'il m'ait été donné de vivre, et dont je suis sorti plus fier que jamais d'être Canadien-Français, et plus confiant aussi dans notre avenir et dans l'accomplissement entier de la haute mission que nous avons à remplir en terre d'Amérique."

Euchre de l'école Guigues

Désirant venir en aide aux professeurs de l'école Guigues, les gardiennes de cette école entreprirent d'organiser une partie de cartes, qui devait avoir lieu dans l'école même, le 27 mars, le jeudi après Pâques, à huit heures du soir. Le succès dépassa toutes les espérances, et l'école n'a pu contenir les nombreux visiteurs qui désiraient prouver par leur présence qu'ils savent reconnaître le dévouement des gardiennes des écoles.

Un communiqué au *Droit* donne le résultat inattendu de cette joyeuse soirée:

"L'événement le plus saillant de la semaine dernière est, sans contredit, le grand euchre des gardiennes de l'école Guigues. Dans

les débuts, il ne s'agissait tout d'abord que d'organiser un tout petit euchre.

"On aurait considéré comme téméraire de vouloir faire plus. Il y avait des organisations de ce genre déjà en marche, d'autres s'annonçaient déjà à l'horizon et puis certains dénaturés criaient tant que la majorité de la population était opposée à ce qui s'était fait à l'école Guigues.

"J'entends encore cette bonne gardienne qui, avant le euchre, me disait : jamais je ne croirai qu'on ne peut trouver 200 personnes ! Le grain de sénevé devait devenir un grand arbre. A peine les bruits de l'organisation d'une partie de cartes à l'école Guigues se répandirent-ils que partout il en était question, on demandait des billets, et l'on offrait des prix, et c'est peut-être ce qui caractérise le plus ce magnifique euchre. D'habitude il faut demander plusieurs fois avant de vendre des billets ; on donne des excuses qu'on n'a pas d'argent, mais ici on venait les demander. C'est ainsi qu'une bonne personne avouait en avoir vendu six douzaines et demie sans être sortie de chez elle.

"Une autre était presque vexée de ce qu'on ne lui avait pas demandé un cadeau. Demandait-on un prix pour le euchre de l'école.—"Pour l'école Guigues, répétait-on, certainement, madame, et avec plaisir. Pour l'école Guigues, il est impossible de refuser." En un mot c'était un enthousiasme presque délirant. Et c'est ainsi que le petit euchre de 200 personnes est devenu un euchre mémorable de près de 1,400 personnes, sans compter les 150 ou 200 qui ont dû retourner, faute de places. Il est regrettable, en effet, qu'on ait attendu si tard pour s'assurer son billet, car on aurait pu préparer encore de la place pour cinq ou six cents personnes. Il est bon toutefois de savoir que les deux cents et quelques places supplémentaires ont été enlevées dans les deux heures qui ont précédé la grande soirée. N'est-ce pas encourageant pour celles qui se sont tant dévouées? On ne peut s'imaginer le travail que demande une telle préparation, surtout quand on songe qu'une bonne partie du matériel nécessaire venait des paroisses étrangères, et ici il nous fait plaisir de remercier les paroisses Sainte-Anne, Sacré-Cœur, Saint-Charles, Sainte-Famille, Saint-Jean-Baptiste et Hull, qui ont bien voulu prêter leur concours.

"Nous devons aussi des remerciements à M. Cousineau, électricien, pour les grands services qu'il nous a rendus, à M. Alp. Julien et Mme J. T. Richard, pour avoir si gracieusement mis leurs montres à notre disposition pour exposer les prix.

"M. Geo. Beauregard mérite aussi nos remerciements pour s'être chargé gratuitement de tout le travail d'impression. Merci à Mme S. J. Major et Mme E. Bérubé, qui ont mis leurs voitures à notre disposition pour transporter les chaises et les tables.

"Enfin, un gros merci à tous ceux qui nous ont aidé à faire de ce euchre un réel succès."

Séance de fin d'année

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal avait conçu l'heureuse idée de décerner aux élèves d'Ottawa un diplôme d'honneur, en même temps qu'un magnifique volume, "La Croix du Chemin" , était donné aux professeurs. Les élèves de l'école Guigues, sous la conduite de leurs professeurs, préparèrent une petite séance des plus intéressantes, et des discours bien nourris de patriotisme furent prononcés à cette occasion. Nous donnons ci-dessous les paroles écrites sur le diplôme d'honneur.

Nos institutions, notre langue, nos lois.

DIPLOME D'HONNEUR

offert par la

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

aux élèves canadiens-français de la ville d'Ottawa, pour le courage et la discipline dont ils ont fait preuve dans la lutte pour la défense du français.

Mérité par M... ... ...

Elève de l'école.. ... ...

Donné à Montréal, en la fête nationale des Canadiens-Français, ce 24 juin 1916.

Le secrétaire général, J. B. LAGACE.

Le président général, VICTOR MORIN.

Cette mémorable séance était présidée par M. Omer Héroux, du *Devoir,* représentant la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Le programme que nous reproduisons ci-dessous prouve assez que les élèves de l'école Guigues, sous la direction de leurs professeurs, avaient voulu, en cette circonstance, faire dignement les choses:

DISTRIBUTION DES DIPLOMES

offerts par

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

aux élèves de l'école Guigues

29 juin 1916

1.—A l'entrée des Gardiennes. . . . . Vive la Canadienne
2.—Français d'Outre-Québec. . . . . .Un groupe de petits
3.—Parlons Français... ... ...Chœur
4.—Jusqu'au bout. . . . . .Arthur Paris
5.—Les Gardiennes (de M. Alb. Lozeau). . . .Emile Richard
6.—Le Petit Blessé d'Ontario. . . . . . . .Edouard Boudreault
7.—"Pour le français". . . . . .Soliste: Lorenzo Demers
8.—Distribution des prix pour le travail fait pendant les vacances.
9.—Adresse.
10.—Discours de MM. Omer Héroux, Chan. Campeau, M. Genest, président de la Commission Scolaire élue, M. Preston, commissaire, et de M. l'abbé Hébert, chapelain de l'école.
11.—Distribution des diplômes par MM. les membres de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal.
12.—O Canada!

Conclusion.

Voilà un pâle résumé de l'historique de l'école Guigues. Travail incomplet, il est vrai, mais, nous l'espérons, ces quelques notes feront connaître ce qu'il y a de beau et d'admirable dans une école. Nous terminons notre travail, avec l'année 1915-16, mais si la première tentative reçoit des encouragements, nous continuerons chaque année ce travail commencé, afin de donner à chaque école de la paroisse Notre-Dame, son Livre d'Or. Nous exprimons même un désir, celui de voir s'introduire dans toutes les écoles bilingues de la province d'Ontario, le Livre d'Or de l'école.

C'est dans ce livre que les enfants iront puiser des leçons de dévouement, c'est à la lecture de ces pages qu'ils éprouveront l'ambition de laisser leur nom dans le Livre d'Or, en accomplissant une action généreuse.

Le Livre d'Or de l'école Guigues a un attrait particulier, à cause des grandes luttes qui ont eu lieu pendant l'année scolaire 1915-16, mais chaque école a son histoire et peut intéresser tous ses élèves. Nous terminons ce Livre d'Or de l'école Guigues avec l'année 1916, alors que nous sommes en pleine bataille scolaire, sans prévoir ce que l'avenir nous réserve, mais les derniers événements ne peuvent que nous encourager, aussi voulons-nous faire entendre une parole d'espérance.

Changeant quelques mots seulement, nous emprunterons à Pierre l'Ermite, les dernières phrases qui doivent être la dernière page de cette humble brochure:

"C'est de tous ces héroïsmes, mêlés de toutes ces larmes, de tout ce dévouement que sortira la victoire de demain.

"Que de fois, en hiver, j'ai rêvé devant le ciel bas et noir qui se traîne comme un suaire sur la terre glacée. C'est la pluie, c'est le froid..., c'est la mort. Et les arbres semblent des stèles funèbres du deuil universel des choses.

"Mais un jour, le soleil perce la nue, et les semences frémissent jusque dans les entrailles de la terre.

"C'est le printemps...

"Un jour aussi viendra où, après plusieurs années d'hiver, ce sera le printemps pour nous...

"Un jour viendra où la victoire percera nos nues...

"Un jour viendra où, tambours battants et clairons sonnants, nos drapeaux déchiquetés claqueront au vent des renouveaux...

"Ce jour-là les dépouilles fraternelles des morts frémiront jusque dans les plus lointains sillons...

"Ce jour-là d'invisibles régiments déjà entrés dans la gloire de Dieu, défileront devant l'âme exaltée de la Patrie.

"Ce jour-là, il y aura tant de chaleur aux cœurs que toutes les larmes seront séchées... tant de lumière que les voilées de deuil ne paraîtront plus noirs... tant d'espoir, que les plus écrasés se redresseront, fiers, consolés devant l'œuvre géante des morts qui ouvrent à la patrie immortelle la porte radieuse des temps nouveaux!..."

TABLE DES MATIERES

Le Droit, 8 juin, 1917.

LIVRE D'OR DE L'ECOLE GUIGUES

La section Notre-Dame de la société Saint-Jean-Baptiste vient de faire paraître un joli travail intitulé: "Livre d'Or de l'école Guigues." Elle ne pouvait certainement trouver meilleur titre à un petit volume devant renfermer l'histoire de cette école qui a fait tant de bien dans notre ville, et qui en ces derniers temps se métamorphosa en forteresse redoutable, au pied de laquelle les hordes indisciplinées du fanatisme et des ennemis de nos écoles bilingues sont venues briser leurs épées.

L'école Guigues a joué un beau et noble rôle dans la lutte palpitante de patriotisme et de dévouement inlassable qui se livre depuis quelques années en cette terre d'Ontario contre nos écoles, notre langue et notre bonne foi catholique. Son nom demeurera à jamais gravé en lettres d'or dans nos annales nationales. Elle rappellera aux générations futures que s'ils ont encore à lutter contre des ennemis sans scrupules, il fut un temps où la lutte devint héroïque, où de jeunes institutrices surent tenir tête aux agents d'un gouvernement chez qui le droit n'avait de place que s'il était appuyé par la force ; et où des mères de familles se firent, jour et nuit, les gardiennes courageuses et infatigables de l'instruction catholique et française de leurs enfants.

"La persécution francophobe, dit-on dans l'avertissement du Livre d'Or, a fait de l'école Guigues le Verdun de la lutte scolaire. L'anglicisateur a concentré ses efforts sur ce point. Les évènements qui s'y sont déroulés ont préoccupé les esprits à un haut degré. C'est pourquoi la Société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, a cru faire oeuvre intéressante et patriotique en faisant l'historique de cette école.

"On ignore généralement le rôle de l'école, ou plutôt on le connaît imparfaitement. C'est donc pour montrer tout le bien que fait l'école dans la paroisse, particulièrement l'école bilingue tant vilipendée, que cette brochure a été publiée."

Tel est le but que se propose la section Notre-Dame, et tel est le but que son travail devra certainement contribuer à atteindre.

Le "Livre d'Or" est un petit volume intéressant pour tout le monde. Il devrait se trouver dans la bibliothèque de tous les anciens élèves de l'école en question et entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à nos luttes et à notre histoire. Il faut encourager de notre mieux ceux qui s'occupent de conserver et de faire connaître notre histoire dans tous ses détails. Pour nous tous ces faits devraient nous être précieux.

L'exemple donné par la section Notre-Dame ne devrait pas passer sans laisser de nombreux imitateurs. Toutes nos écoles, toutes nos paroisses, toutes nos organisations nationales ont une belle histoire et il ne faut pas la laisser tomber dans l'oubli.

Il n'y a pas de doute que les Canadiens français sauront reconnaître le travail de la section Notre-Dame et l'encourager à continuer son oeuvre en enlevant rapidement le Livre d'Or de l'école Guigues.

THOMAS POULIN.

Note.—Le volume ne se vend que 25 sous.

ns de l'é
ts et ami
de l'écol
tiste, sec
e un pré
condens
s à cett
n a voul
its impor
ent liés
'est pour
actuel de
offrons c
ges et d
de vingt
brochure
te annuel
e l'Ensei
officiers
le presi
lhousie.

Le Droit, 6 juin, 1917,
en dernière page.

AVIS

Aux élèves actuels et anciens de l'école Guigues, à leurs parents et amis ainsi qu'à tous les amis de l'école paroissiale.

La Société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, vous offre un précieux volume dans lequel on a condensé les faits principaux survenus à cette école depuis sa fondation. On a voulu ainsi sauver de l'oubli les faits importants de l'histoire intimement liés à l'histoire de toute école. C'est pourquoi, malgré le prix élevé actuel des travaux d'impressions, nous offrons ce "Livre d'Or" de cent pages et de vingt-six gravures au prix de vingt-cinq sous. La vente de cette brochure remplace cette année, la quête annuelle en faveur de l'Oeuvre de l'Enseignement. En vente chez les officiers de la Saint-Jean-Baptiste et le président, M. Billy, 283, rue Dalhousie.

idem – Courrier de Hull

AVIS

Aux élèves actuels et anciens de l'école Guigues, à leurs parents et amis ainsi qu'à tous les amis de l'école paroissiale.

La Société Saint-Jean-Baptiste, section Notre-Dame, vous offre un précieux volume dans lequel on a condensé les faits principaux survenus à cette école depuis sa fondation. On a voulu ainsi sauver de l'oubli les faits importants de l'histoire intimement liés à l'histoire de toute école. C'est pourquoi, malgré le prix élevé actuel des travaux d'impressions, nous offrons ce "Livre d'Or" de cent pages et de vingt-six gravures au prix de vingt-cinq sous. La vente de cette brochure remplace cette année, la quête annuelle en faveur de l'Oeuvre de l'Enseignement. En vente chez les officiers de la Saint-Jean-Baptiste et le président, M. Billy, 283, rue Dalhousie.

ENTRE DEUX ORAGES

Le Devoir, 22 sept 1917.

Profitons d'une accalmie, entre la session qui vient de se clôre, parachevant son oeuvre de scandale et de ruine, et l'élection qui s'annonce, pour inscrire quelques lignes en marge d'un tout petit livre.

Livre d'or de l'Ecole Guigues : cette demi-douzaine de mots suffit à fixer l'attention. La modeste école de la paroisse Notre-Dame d'Ottawa est entrée dans l'histoire canadienne. Elle a été, au cours de la lutte scolaire, le théâtre d'incidents dramatiques qui serviront toujours à en illustrer le récit; son nom est lié à une audacieuse tactique dont l'on n'apercevra que plus tard toutes les conséquences.

Il est bien probable que c'est le caractère extraordinaire de l'école, sa prise d'assaut par les mères de famille, qui ont hâté la publication de sa monographie; mais celle-ci se rattache à une pensée plus générale.

Les auteurs de ce petit livre veulent dresser le livre d'or de chacune des écoles de leur paroisse; ils estiment que toutes les paroisses devraient en faire autant.

Et, précisément, leur monographie démontre tout ce qu'il y a de vie dans une école, combien de souvenirs s'y rattachent et quel précieux *memento* l'on pourrait faire avec l'histoire de la plus modeste de nos institutions. Car l'histoire de l'école Guigues, jusqu'au jour de la crise, c'est, plus ou moins, celle de toutes nos écoles; et, pourtant, l'étranger même, à feuilleter les premières pages du livre, devine quel profond intérêt elles doivent avoir pour tous ceux qui ont passé ou dont les enfants ont passé par là.

Le travail qu'exigea ce livre démontre également avec quel soin, avec quel empressement, on devrait recueillir les matériaux de la petite histoire. Pour obtenir certains des renseignements inscrits dans ce livre, il a fallu feuilleter, avec les documents conservés, toute une collection de journaux, et l'on n'a pas toujours trouvé tout ce que l'on voulait.

Le *Livre d'or de l'Ecole Guigues* contient, sur les pathétiques incidents de l'automne 1915 et du printemps de 1916, des pages qu'il faut lire, en souhaitant qu'une modestie mal comprise n'empêche point les témoins et les acteurs de cette page d'histoire de nous en garder un récit plus détaillé; il contient des photographies qui ont valeur de documents, mais il importe que cette partie exceptionnelle ne fasse point oublier l'idée générale du livre: celle de recueillir les souvenirs de l'école paroissiale, quelle qu'elle soit. Du reste, à côté même des trente pages qui évoquent *la lutte*, comme on dit à Ottawa, il y a près de soixante-dix pages où revit la vie ordinaire, de l'école, celle que pourrait évoquer le livre d'or de chacune de nos institutions. C'est la meilleure preuve que les auteurs du livre ne visaient point qu'au dramatique, qu'ils voulaient faire autre chose que de l'histoire-bataille.

Je ne crois pas forcer la pensée de ces patriotes en ajoutant qu'ils désireraient voir se dresser, non seulement le livre d'or des écoles, mais celui des familles; que leur idée de derrière la tête, c'est précisément d'apprendre aux Canadiens à conserver leurs souvenirs, tous leurs souvenirs, à reprendre la coutume des *livres de raison*, chers à l'ancienne France.

Plongeons nos racines dans le sol; plongeons-les dans la tradition. ... héritage. L'histoire des plus ... trésors de ... menter ... des

Le Devoir, 9 juin, 1917
L'A.C.J.C. à Montréal

* * *

UN LIVRE D'OR

Le secrétariat de l'A.C.J.C. vient de recevoir un livre d'or: le "Livre d'or de l'Ecole Guigues". C'est une brochure publiée par la section Notre-Dame de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa dans l'intention de recueillir "toutes ces miettes "d'histoires qui s'échappent de la "vie d'une école paroissiale catho- "lique et des oeuvres qui s'y ratta- "chent afin de les arracher à l'ou- "bli et de faire mieux comprendre "à notre population la nécessité de "conserver ces foyers intenses de "vie nationale et religieuse."

Quatre-vingt-treize pages vous racontent l'histoire de cette école fameuse, "le Verdun de la lutte scolaire". Vous assistez à toutes ces petites fêtes intimes qui ont gravé dans le coeur des enfants le sens catholique, le sens canadien et l'idéal de la race française. Vous apprenez la vie journalière de ces petits qui nous ont donné un si bel exemple de patriotisme et de volonté de vivre la vie de leurs pères. Vous voyez ces vaillantes gardiennes qui, pendant de si longs jours, se sont faites, comme leurs ancêtres, les protectrices de l'école française.

L'image ajoute à l'écrit. A défaut d'autres motifs, le seul désir de posséder quelques-unes des vingt-six gravures de cette brochure devrait nous pousser à nous la procurer. Quels plus forts stimulants pour la lutte pouvons-nous avoir que la vue de ces classes improvisées par les Demoiselles Desloges, que celle de Mgr Langevin, de Mgr Duhamel et de Mgr Guigues, celle de ce groupe fameux, dont la photographie est demeurée dans le parloir de l'école, des défenseurs de notre langue.

Il faut se procurer cette monographie, l'histoire de cette école qui fut un jour toute l'école française en ce pays. Il faut la répandre. Non seulement nous devons lutter, mais nous devons aussi avoir le souvenir de nos luttes passées.

On peut se procurer cette brochure par un envoi de trente sous à M. L. J. Billy, 283, rue Dalhousie, [O]ttawa.

L. G.

* * *

Le Devoir, 5 juin 1917

LE LIVRE D'OR DE L'ÉCOLE GUIGUES

La section Notre-Dame de la société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa vient de publier, sous le titre *Livre d'or de l'Ecole Guigues*, une brochure copieusement illustrée, que l'on espère n'être que le premier numéro d'une série consacrée aux écoles de la paroisse.

Nous aurons l'occasion d'y revenir, mais nous tenons à signaler tout de suite l'apparition de ce livre et à noter qu'il se vend 25 sous, franco, trente sous.

On peut adresser les commandes au président de la section, M. L.-J. Billy, 283, rue Dalhousie, Ottawa, Ont.

Le Devoir 29 juin, 1917

LE LIVRE D'OR DE L'ÉCOLE GUIGUES

Nous rappelons que le Livre d'Or de l'école Guigues, brochure copieusement illustrée qui raconte l'histoire de la fameuse école d'Ottawa, est en vente aux bureaux du *Devoir* au prix de 25 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour les frais de port.

Le Devoir 24 sept 1917

LE LIVRE D'OR DE L'ECOLE GUIGUES

Pour l'information d'un certain nombre de nos amis, nous rappelons que le *Livre d'or de l'Ecole Guigues*, la brochurette dont parlait samedi M. Héroux, est en vente aux bureaux du *Devoir*: 25 sous, plus 3 sous pour les frais d'expédition.

La brochure (elle compte près de 100 pages, grand format) est copieusement illustrée. On y trouve un grand portrait de l'école, des photographies des anciens évêques d'Ottawa, des groupes d'écoliers et d'écolières, groupes de gardiens, etc.